6e Année. - N° 1 Le Numéro : 1 fr. 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ (Mensuel)

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Les Grands Savants Aveugles

par M. le Dr F. CATHELIN

Ya-t-il quelque chose de plus triste qu'un aveugle ? « Imaginez ce que peut être, écrit Herriot, la détresse d'un homme qui, avant sa cécité, s'était habitué à la lecture ? ».

Et quelle pitié ne ressentait pas chacun de nous, quand au cours de la dernière guerre, on rencontrait par les rues, au milieu de groupes glorieux de blessés, de malheureux soldats qui avaient perdu les deux yeux et qui ne reverraient plus jamais, après le soleil de la Victoire, le soleil de la Terre.

Sans chercher à établir une gamme d'intensité de douleur morale pour les aveugles en rapport avec les diverses professions, avec l'âge et avec les causes, et si l'aveugle-né doit être aussi plaint que l'aveugle de guerre, n'y a-t-il pas une mention toute spéciale pour les *vieux savants aveugles* à qui une nature vengeresse semble avoir voulu faire expier sur le tard la gloire de lui avoir ravi quelque coin obscur de son domaine et d'avoir sacrifié sa vie pour agrandir celle des autres.

C'est l'histoire en raccourci de quelques noms que je désire retracer ici, à vol d'idées, pour montrer d'abord la puissance de réflexion que malgré leur infirmité ces grands noms ont conservé et surtout l'acceptation sans murmure de la destruction d'un organe si mobile, qui par lui-même donne tant de charme, tant de vivacité et d'expression à la physionomie toute entière.

Ce qui est remarquable, c'est que ces grands noms ont continué leurs travaux. dans cette nuit éternelle, prouvant ainsi qu'avec de mauvais outils, un bon ouvrier peut faire encore du bon travail et en donnant aux autres un exemple incroyable de courage et de force d'âme.

Galilée.

La légende raconte que les aveugles sont toujours gais. Est-ce bien vrai ? N'est-ce pas plutôt une gaieté de philosophe, toute forcée et de surface ?

***

Nous laisserons volontairement de côté les écrivains et les artistes, car ce serait sortir du cadre que nous nous sommes imposé.

Sans parler de la délicieuse histoire du noble Mandarin chinois aveugle du « Voile du Bonheur » de Clemenceau, sans rappeler les historiens, comme Aug. Thierry et les grands artistes (1) comme Beethoven, et Degas, nous ferons cependant une mention spéciale pour Milton qui vécut aveugle à Chalfont St-Gilles, dans la banlieue de Londres où il se retira après la mort de Cromwell, dont il était le secrétaire, et c'est là qu'il dicta à sa femme et à ses deux filles son Poème du *Paradis perdu*. Si nous le citons plus particulièrement c'est qu'il présente avec Lamarck dans sa misère la plus grande ressemblance : tous deux furent illustres dans des genres différents, tous deux devinrent aveugles, tous deux moururent pauvres et ignorés, tous deux enfin eurent des filles à l'âme cornélienne qui comprirent la grandeur de leur mission et qui écrivaient sous leur dictée les pages immortelles qu'ils nous ont transmises.

***

Parmi les savants physiciens, mathématiciens et astronomes, citons — à tout seigneur tout honneur — Galilée qui devint aveugle à 78 ans en protestant toujours, depuis le drame de l'Inquisition de la réalité de

(1) Cl. Monet ne fût que partiellement aveugle : « Alors survint, écrit Clémenceau, l'affreuse catastrophe de la double cataracte. Drame indicible ! Grâce à une opération suivie d'habiles soins, l'effroyable tragédie de la cécité absolue pût être provisoirement évitée. J'aurais voulu un traitement radical, mais Monet n'acceptait pas le risque de perdre la lumière. Il demeura donc dans un état de demi-vision, qui lui permit d'en finir avec les Nymphéas ».

ses découvertes. « Et pourtant, répétait-il, la Terre tourne ! ». Il mit alors la dernière main à ses deux grands ouvrages, d'abord son Discours sur la mécanique et son Dialogue sur le système du monde de Ptolémée et de Copernic.

L'Anglais Saunderson est un des exemples les plus typiques de ce que le cerveau, même servi par de mauvais outils — et les organes des sens en sont un — peut accomplir. Il perdit la vue tout jeune et devint cependant un des plus grands physiciens de l'Université de Cambridge. On lui doit surtout des travaux incomparables sur la lumière et les couleurs, sur l'arc-en-ciel et sur la combinaison des verres.

Tireue pour avoir surpris quelque secret des dieux devint aveugle et aussi l'un des Cassini dont quatre générations de père en fils se transmirent le secret d'une rare longévité : Celui dont nous parlons mourut aveugle à 87 ans 1 2, le 14 Septembre 1712, « car a-t-on écrit, les observations subtiles demandent un grand effort des yeux. ».


Bernard de Jussieu

Euler, un des plus grands mathématiciens et physiciens fût, devenu aveugle, en état de commencer un ouvrage sur les inégalités de la Lune qui tout seul, écrit Nicolas Fiess « suffirait à l'immortaliser et je ne connais rien de plus fort, rien qui tienne plus de l'héroïsme que cette égalité d'âme, ce courage inébranlable au milieu des revers de la fortune ».

Arago devint également aveugle à la fin de sa vie en 1852, puisqu'il mourut le 2 octobre 1853, et c'est dès ce moment qu'il voulut reprendre les travaux inachevés de l'Observatoire.

Edison, plus près de nous, a montré dans l'adversité le courage le plus admirable en continuant le travail qui déjà avait glorifié son nom (1).

***

Mais une mention toute spéciale doit être accordée aux naturalistes, en particulier à ces Savants du Muséum qui ont fourni un contingent redoutable à l'affreuse cécité (2) :

En premier lieu, il faut citer Lamarck qui mourut aveugle en 1829. Marcel Landrieu, son panégyriste, nous a laissé sur cette fin lamentable des notes à retenir : « L'usage incessant de la lampe et du microscope semble avoir affaibli peu à peu sa vue. Bientôt la cataracte sénile acheva son œuvre et il devint complètement aveugle.

» Il passa les dix dernières années de sa vie dans les ténèbres: rien ne permet de supposer qu'on ait tenté l'extraction de ses cristallins opacifiés ».

Dans la préface de son Système analytique des connaissances positives de l'homme, publié en 1820, il se plaint déjà de la perte complète de la vue et, devenu aveugle, il continuait cependant d'assister aux séances de l'Académie des Sciences.

Une partie du 6e et le 7 volume de l'Histoire des animaux sans vertèbres furent écrits sous la dictée du vieux savant aveugle par Mademoiselle Rosalie de Lamarck.

Elle fut, avec sa sœur Cornélie, sa consolation pendant les dix dernières années de sa vie, années de défaillance et de ténèbres profondes.

Par une ironie du sort, Etienne Geoffroy Saint-Hilaire qui devait plus tard partager son triste sort, écrivait déjà à cette époque ces lignes qui sont à retenir et à répéter : « Lamarck vécut longtemps pauvre, aveugle et délaissé, non de moi, je l'aimais et le vénérai toujours. Sa fille, nouvelle *Antigone*, vouée aux soins les plus généreux de la tendresse filiale, soute-

(1) Je ne cite pas « Gay Lussac » qui faillit seulement perdre la vue par suite d'une explosion de laboratoire en étudiant sur l'ordre de Napoléon la production en grand de la potasse et de la soude. Dupuytren eut cependant beaucoup de peine à lui conserver la vue.

(2) Parmi les naturalistes, « François Huber », né à Genève, en 1750, bien qu'aveugle de jeunesse, s'intéressa aux expériences de Reaumur et grâce à l'aide de son domestique, François Burnens, écrivit, en 1789, des observations générales sur les mœurs des abeilles, dans un premier volume d'abord, sous forme de «Lettres à Ch. Bonnet», et dans deux volumes vingt ans après. Voici ce qu'écrit à son sujet Maurice Maeternick : « Dans les annales de la souffrance et des victoires humaines, rien n'est touchant et plein de bons conseils comme l'histoire de cette patiente collaboration de l'un qui ne percevait qu'une lueur immatérielle, qui voit par l'esprit, les mains, et les regards de l'autre qui jouissait de la lumière réelle, où celui qui, à ce qu'on assure, n'avait jamais vu de ses propres yeux un rayon de miel à travers le voile de ses yeux morts qui semblait pour lui l'autre voile dont la nature enveloppe toute chose, surprenant les secrets les plus profonds du génie qui formait le rayon de miel invisible, comme pour nous apprendre qu'il n'est point d'état où nous devions renoncer à espérer et à chercher la vérité. »





Cliché des Editions Rasmussen

Lamarck



E. Geoffroy Saint-Hilaire.

nait son courage et consolait sa misère par ces seuls mots : « Mon père, la postérité vous honorera, vous vengera ».

L'enfant sublime ne s'était pas trompée et malgré l'heure tardive de la réparation, elle fût éclatante quand, par souscription internationale, elle éleva dans les jardins du Museum, où elle fait le pendant de celle de Buffon, la statue digne d'un des plus grands hommes qui aient existé, et celui qui le premier, émule de Newton et de Pasteur, a découvert la doctrine de l'évolution, la plus grande qui ait germé sous le Ciel après le Christianisme.

Etienne Geoffroy Saint-Hilaire, un émule de Lamarck, perdit également la vue, suite d'une optalmie endémique contractée en Egypte aux côtés de Bonaparte et qui déjà à l'époque de sa jeunesse, le rendit aveugle pour 29 jours. « Il se fut peut-être, raconte Hamy dans ses *Lettres écrites d'Egypte,* décidé à réunir ses souvenirs de cette grande épopée si la cécité, pénible conséquence des opthalmies d'antan, n'était venue faire tomber la plume de ses doigts, désormais impuissants ».

Il devint aveugle en 1840 et mourut plus tard à Paris, le 19 Juin 1844. Il était né à Etampes, qui, en reconnaissance de son bienfaisant génie, lui a élevé une statue.

Comme l'a écrit son fils Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, « pour lui, cesser de voir, ce ne fut pas encore cesser de travailler. Il pensait, il dictait, parfois il écrivait lui-même des lignes qu'il ne devait jamais lire » et même la main « traçait quelquefois le mot souvent hors du papier ».

Il fût soigné par le Docteur Sichel qui devait lui faire subir l'opération de la cataracte, mais une congestion cérébrale survenue quelques jours avant, il fallut l'ajourner définitivement.

Deux des Jussieu devinrent aussi aveugles. D'abord Bernard de Jussieu qui mourut le 6 Novembre 1777 à Paris, puis Laurent de Jussieu son neveu, ce qui vraiment constitue un privilège par trop fréquent chez les naturalistes, tant chez les botanistes que chez les zoologistes.

Savigny, le grand naturaliste, qui fit aussi partie de l'expédition d'Egypte, celui que Dufour a appelé « le Bichat de l'Entomologie » resta aveugle pendant 27 ans avec des douleurs atroces.

Camus a rappelé des détails de cette vie si pénible à propos de la collection Savigny dans les Bulletins de la Société des Sciences de Seine-et-Oise (Série II, t. IX, fasc. 3, 1928) : « Tout travail intellectuel, écrit-il, lui est désormais interdit et son œuvre est inachevée! Il vient s'enfermer avec ses collections dans un chalet de

Gally près de Versailles où Mademoiselle Agathe Olympe Letellier vint le soigner avec un incomparable dévouement ».

A sa mort, en 1858, les célèbres collections qu'il avait réunies en Egypte sous Bonaparte furent confiées par son héritière à la Société des Sciences de Seine-et-Oise.

Enfin, mentionnons encore dans cette galerie des martyrs le naturaliste Yves Delage dont un décollement progressif de la rétine détermine une cécité complète, ce qu'il dût peut-être à l'abus des recherches microscopiques pour un myope mais ce qui le conduisit à cette découverte étonnante de l'inversion de l'endoderme et « quelle joie écrit le Professeur Joubin, le jour où il nous montra la fixation réalisée à volonté, après tant d'insuccès, de la larve de sacculine sur le crabe : ce fut une date mémorable pour la zoologie et la parasitologie ».

Son courage étonna son entourage, en particulier son élève préféré, Ch. Pérez et son ami le Professeur Cantacuzène qui, à Roscoff, à l'inauguration de son Médaillon dans le roc, prononça ces paroles : « Il faut avoir vu Delage accepter avec un stoïcisme total la cécité qui vint le frapper en pleine activité scientifique pour sentir ce que peut contenir de beauté une âme vraiment maîtresse du corps qu'elle anime ; la grandeur héroïque de Delage qui souffrit sans se plaindre et ne cessa jamais de travailler jusqu'à l'instant même de sa mort laissera dans l'esprit de ceux qui l'ont connu, un souvenir que rien n'effacera ».

Même aveugle, Delage conserva le domaine de l'introspection qui est immense, ce qui l'encouragea à écrire son beau livre du *Rêve* (Étude psychologique, physiologique et littéraire) de près de 700 pages où il concréta ses idées de toute une vie d'études, « et fournit un aliment aux longues méditations qui par nécessité, devenaient pour lui la forme dominante de l'activité cérébrale.

***

Quand on songe aux infortunes et aux malheurs des grands novateurs, on s'étonne encore qu'il puisse y avoir de grands hommes, car c'est évidemment le dernier des métiers.

Je ne connais cependant pas d'infortune plus grande que celle de Lamarck, le grand méconnu qui fût aussi grand dans l'oubli et l'incompréhension que dans la pauvreté et l'adversité.

La cécité, dans les cas qui nous occupent ici, peut être en partie expliquée par les habitudes de vie de ces savants qui fatiguent leur vue plus que d'autres, penchés sur leur microscope ou sur des livres longuement compulsés et médités.

Geoffroy-Saint-Hilaire, dit-on, avait la funeste habitude de travailler pendant les nuits.

On conçoit, en effet, que le travail prolongé le soir à la lampe est pour quelque chose dans la fatigue d'un organe aux connexions si délicates, au mécanisme mille fois plus compliqué que les plus admirables mécanismes d'horlogerie de précision.

Mais ce qu'il y a de remarquable dans cet épisode terrible de la cécité des grands hommes, c'est le courage stoïque dont tous ont fait preuve dans leur épouvantable situation sans issue, et le désir que tous ont eu de ne pas interrompre le cours de leurs travaux et de vouloir, malgré l'implacable destin, continuer à être encore utiles, en donnant à la postérité le meilleur de leur substance et de leurs pensées.



Fig 1

Quelques Ex-libris de Pharmaciens et de Dentistes

Le goût avéré des médecins pour les livres ne leur est pas spécial, il appartient aussi aux pharmaciens qui sont des sédentaires et aiment leur foyer, leur laboratoire, leur officine et leurs diverses collections où les livres dominent. Jeunes étudiants, ils furent des fervents d'enseignes amusantes et de choses baroques : en font foi les ornements de leurs salles de garde (1). L'âge les affine. S'ils affectionnent toujours, et de par le métier, les manifestations des trois règnes de la nature, ils y joignent volontiers les bibelots d'art, et de préférence, les livres. Comme chez les médecins, on trouve chez eux les belles bibliothèques, les éditions rares, les reliures soignées, et plus d'un de ces bibliophiles avertis possède un ex-libris.

Et pourquoi n'auraient-ils pas l'amour du livre, et, par suite, de toute chose qui le concerne ? De nos jours, le

(1) Voir « Salles de garde des Internes en Pharmacie de Paris », par Taupin. — Articles parus dans la Revue pharmaceutique C. N. P. F., années 1924 et suivantes.



Fig. 2



Fig. 3

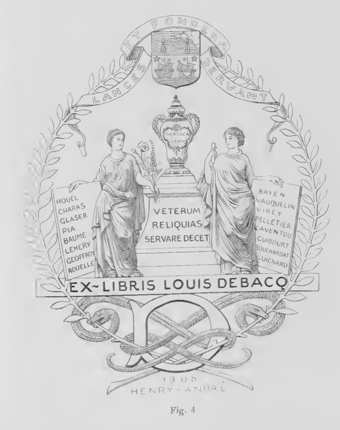


Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7

pharmacien est un véritable savant. L'apothicaire a vécu, le potard aussi, et si ce dernier qualificatif est encore employé, de rares fois, c'est que les pharmaciens sont les premiers à s'en amuser et l'acceptent avec esprit. Savants, ils le sont, et doivent l'être, car le nouveau règlement du 8 août 1912 les charge de *l'exécution des analyses nécessaires, soit au diagnostic, soit au traitement des malades des services auxquels ils sont attachés.* La révolution scientifique amenée par Pasteur a provoqué les sciences d'analyse, surtout les délicates méthodes d'investigation par la chimie biologique, pour l'établissement de tout diagnostic sérieux. Si l'apothicaire de jadis se confondait plus d'une fois avec l'épicier, plus d'une fois le pharmacien d'aujourd'hui se trouve être un licencié ès-sciences. L'Internat de Pharmacie possède des laboratoires qui sont devenus des centres d'activité scientifique. De fait, le pharmacien est aujourd'hui le collaborateur du médecin ; demain, il sera son bras droit.

Nous disions que cet intellectuel possède des livres, et parfois aussi un ex-libris. Notre intention est de présenter au lecteur quelques spécimens de ces marques intéressantes. Et nous commencerons par celle des Landrin.

Voici (fig. 1) qui est la marque de propriété d'une bibliothèque de savants chercheurs. Les Landrin, de père en fils, se sont appliqués à l'étude, non de la pierre philosophale, mais de ce que nous pourrions appeler l'élixir de longue vie. Ils remplacent le grand œuvre des siècles passés par la production raisonnée et scientifique des panacées.

Berthelot, dans des pages célèbres, a rendu hommage aux anciens alchimistes qui, à la suite de longs et patients travaux, ont fini par découvrir les premiers grands principes exacts des sciences curatives. Le personnage représenté par l'ex-libris est de ces précurseurs. Considérez-le, il songe et semble à la poursuite d'une idée. Qui sait ? peut-être est-il sur la piste d'une découverte ? Ne serait-ce pas celle des vertus de l'Hamamelis, — dont l'écorce et les feuilles s'emploient maintenant en médecine comme vaso-constrictives ?...

Non, ce sont les Landrin qui ont utilisé l'excellence du « noisetier de sorcière » et ont offert à nos malades l'*Elixir de Virginie de Nyrdal* ce dernier nom étant celui de *Landrin* retourné).

L'ex-libris du professeur F. Guéguen (fig. 2), fut composé sur sa demande dans un esprit franchement moderne : aucune réminiscence des anciennes allégories : foin du caducée, de son miroir, et de ses serpents ! Plus de coq d'Esculape, de lampes antiques, de coupes de poisons. Rien non plus de la note romantique : gros bouquins fatigués par le labeur incessant, têtes de mort, chouettes et cornues. Tout est neuf et jeune dans l'ex-libris du Dr F. Guéguen, professeur agrégé à la Faculté de Paris.

EX-COLLECTIS

Fig 8

Rien sans preuve, dit la devise, et la Nature nue brandit haut une torche « voyant clair », illuminant et guidant, découvrant aussi et détruisant les vieux restes de préjugés. Pour les collectionneurs d'ex-libris, cette marque est à classer dans les ex-libris maçonniques.

L'hommage aux vieux maîtres de la pharmacie, du Dante à Dumas, prouve que, s'il y a émancipation, il y a aussi reconnaissance respectueuse à ceux qui ont eu la part dure, le défrichement du terrain vierge de l'exact.

La série des cryptogames représentés évoque des travaux ayant porté surtout sur l'anatomie comparée des végétaux, la pathologie végétale et la biologie des champignons. Une grande algue, une laminaire, forme les initiales F. G. (Fernand Guéguen) tout en encadrant la composition. La branche de gui et la mer sont souvenirs du pays natal : Le professeur Guéguen est Breton.

Voici, fig. 3, un ex-libris qui constitue bien la « marque de propriété ». Au centre, un grand M où s'inscrit le nom du bibliophile. Cette initiale est surmontée des armes de la famille de Mourgues de Saint-Germain. La profession du propriétaire est accusée par les plantes clas-

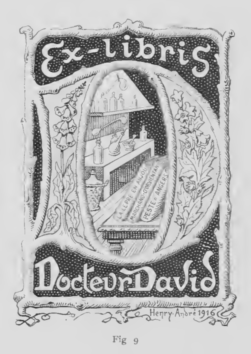


Fig 9



Fig. 10

siques de la pharmacie. On peut ajouter que la marque de M. de Mourgues est un exemple d'ex-libris héraldique prenant hardiment comme supports les emblèmes de la profession.

L'ex-libris Debacq (fig. 4) consacre aux maîtres de la pharmacie de Paris un souvenir plein de vénération. Il y est mis en vedette, en regard des noms illustres précédant la Révolution, ceux des plus célèbres pharmaciens chimistes qui ont fondé la science de la pharmacie moderne.

La devise : *Veterum reliquias servare decet* (il convient de conserver les reliques des anciens), est un hommage aux savants d'autrefois. M. Debacq les révère jusqu'en les reliques qu'ils ont laissés, vestiges du passé qu'il recueille et garde avec un soin jaloux. C'est ainsi qu'il a rassemblé des collections précieuses de beaux livres anciens, de curieuses estampes qui sont pages d'histoire de sa profession; aussi de ces vénérables vases, si intéressants pour l'art décoratif, qui ont jadis enfermé les électuaires célèbres et les remèdes réputés. L'ex-libris reproduit en motif central un de ces vases ayant contenu la fameuse thériaque.

A droite de la composition est allégorisée l'ancienne Pharmacie, portant d'une part une jonchée de fleurs officinales, cependant que de la dextre elle maintient une tablette où figurent les noms de ses plus illustres fils, de Nicolas Houel à Hilaire-Marin Rouelle.

La Pharmacie moderne, placée à l'opposé, tient dans sa main droite un tube à essais, symbolisant la chimie biologique, et s'appuie de l'autre sur une seconde tablette, consacrée, celle-ci, au rappel des maîtres modernes de Bayen à Guignard.




Fig 11

Placées en cimier, dominent les armoiries de l'ancienne corporation des Marchands espiciers et appoticaires de Paris, 1629. Ces armes se blasonnent : d'or à deux navires de gueules flottants sur une mer de sinople, surmontée de deux estoilles de mesme posées aux deux cantons. Au chef d'azur chargé d'un dextrochère mouvant du flanc d'une nuée d'argent, tenant une balance en équilibre de mesme. Devise : *Lances et pondera servant.*

La marque de propriété, dans cet ex-libris, est accusée, dans la base de la composition formant terrasse, par un grand D et par deux serpents figurant deux L affrontés (Louis Debacq).

Cette marque présente cette caractéristique qu'elle est absolument professionnelle sans recourir aux images clichées, qui sont les habituels emblèmes du métier. Elle affirme clairement la personnalité de son propriétaire. Enfin elle est nettement régionale par l'adjonction des armes de la corporation parisienne.

Per lucem semper novitas in arte et scientia : voilà la devise de l'ex-libris du pharmacien J. Bauvais (fig. 5). Il serait assez malaisé de trouver une plus moderne devise manifestant avec autant de précision les éblouissants (c'est le cas de le dire) progrès obtenus par le moyen de la lumière dans les arts et les sciences, plus exactement pourrions-nous même dire dans la science-art.

Nous arrivons (fig. 6 et fig. 7) aux ex-libris du plus parfait

représentant du pharmacien qui, à son époque, était un *rara avis :* un humaniste de premier ordre, un amateur éclairé, un collectionneur averti, M. Ferdinand Bargallo.

L'une de ses marques, qui englobe l'autre, exprime par un amusant tercet, les trois vertus fondamentales du parfait collectionneur échangiste : « De tous j'accueille. Pour tous j'effeuille. Partout je cueille. ».

De tous j'accueille, et la main s'étend pour rcevoir une estampe, qui représente ici une vue du vieux Montmartre.

Pour tous j'effeuille, et largement la main offre un lot de gravures. Au premier plan d'icelse, figure une reproduction du premier ex-libris de M. Bargallo, une eau-forte datée de 1895 (fig. 6).

Partout je cueille. La main saisit une gravure où l'on voit les quais de la Seine, proche le pont des Saints Pères, et leurs parapets garnis de boîtes où fouille le chercheur en quête de la « bonne occasion ».

Arrivons à l'ex-libris de 1895, le premier en date, où paraissent d'abord les initiales F. B. et le nom même du propriétaire inscrit dans la lettre B. La devise est d'un épigraphiste remarquable : *In malis venenum. In mediocribus somnus. In egregis solamen.* La pensée est double : M. Bargallo, s'il est un professionnel, a d'autre part les goûts d'un bibliophile et d'un amateur éclairé et délicat ; il est pratique et philosophe, réaliste et transcendant.

Un serpent se dresse au-dessus d'une coupe : ce sont emblèmes de la pharmacie, c'est aussi le rappel du *venenum* de la devise. Le grand pavot qui incline sa grâce au centre de l'ex-libris figure la botanique, parente intime de la pharmacie, c'est aussi la fleur qui donne le sommeil, et voilà qui nous amène aux livres médiocres : *In mediocribus somnus.* Enfin, à droite, des livres, un cahier de musique, un carton d'estampes d'où ressort une figure de trottin : nous sommes évadés de la pharmacie et en face de la personnalité intellectuelle seule de M. Bargallo, et c'est l'irradiation de *In egregis solamen*, l'explication aussi de la devise en son entier.

En dehors de ces deux ex-libris, n'oublions pas de mentionner que ce pharmacien-collectionneur timbre ses estampes de l'ex-collectis (fig. 8).

Ceci (fig. 9) est la marque de bibliothèque d'un docteur en médecine et en pharmacie. D'une façon voulue, elle est traitée fort simplement. Elle souligne à la fois, par une lettre onciale, le nom de son propriétaire et les travaux de prédilection du Docteur, chimiste et botaniste. Au premier plan, une réunion de volumes qui sont les œuvres médico-historiques de M. David.

On peut trouver dans la marque de bibliothèque (fig. 10) de la maison Ciba, de Lyon, le plus parfait type de l'ex-libris, marque commerciale.



Fig. 12

Dominant l'ensemble de la composition s'inscrit la devise qui lui donne toute sa signification : *Unde veniant mala corporis et quomodo evanescant.* Au centre, Esculape tenant de sa dextre le caducée, en fait un glaive appuyé sur le Mal, représenté par le dragon terrassé et désormais inoffensif. Formant le monogramme L. G., une gerbe de céréales et l'agrémentant une digitale, la plante pharmacodynamique par excellence. Esculape porte contre son sein un chamois, captif et fidèle qui symbolise l'*opothérapie*.

Ainsi cet ex-libris évoque les produits Ciba : *Digifoline Ciba, Phytine, Agomensine, Sistomensine*, etc....

Pour qu'elles ne périssent pas, je recueille les œuvres que nous laissa l'art de nos aïeux. C'est la ligne de conduite que s'est tracée M. Bouloy, son ex-libris (fig. 11) l'indique en exergue. Et voilà des Amours pour manifester les goûts délicats de ce pharmacien, collectionneur de premier ordre. En haut, l'Amour des antiques mortiers, où le petit Cupidon qui sourit carillonne joyeusement la gloire du bronze vénérable. Ce bruit n'arrive pas à distraire l'Amour de la Céramique, extasié devant une Chevrette du XVIII[e] siècle, non plus que l'Amour de la Gravure, en admiration devant une belle épreuve de la *Femme hydropique* de Gérard Dow.

La figure 12 donne la marque du dentiste J. M. Brille. La propriété du volume est exprimée magistralement par l'initiale du bibliophile, un grand B, qui a été composé à l'aide de *taraxacum dens leonis.*

Un amour de stomatologiste examine attentivement la denture du sage et prudent serpent d'Esculape. (Tout le monde est tributaire du dentiste). C'est de pareil examen consciencieux, comme le ponctue la devise, que dépendent les heureuses digestions et les larges et bons rires à belles dents saines : somme toute, la joie de vivre.

Cet ex-libris constitue donc un rappel de conduite pour le dentiste son propriétaire : *Non tantum quid videas, sed quemadmodum refert* (Sénèque, Lat. 71).

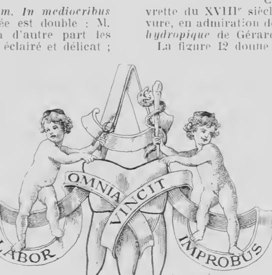


Fig. 13

L'ex-libris (fig. 13) du docteur Arama-Michel, un distingué stomatologiste, ferait une admirable enseigne en tôle découpée. Il fut composé par Henry-André autant pour servir à un fer à dorer que pour constituer une marque de bibliothèque, voire même un en-tête de lettres, étant ramené ici et là à une échelle pratique.

L'artiste proposait comme devise : *Soigner est bien, prévenir vaut mieux* ; ce qu'explique bien le caducée du médecin : celui-ci ne s'attaque-t-il pas, pour le supprimer, à la cause même du mal ? Le bibliophile préféra *Labor omnia vincit improbus* : la belle molaire devient alors un trophée de victoire.

H. A. TAUPIN.

IMP. DE COMPIÈGNE. 1929.

6e Année. - N° 2 Le Numéro : 1 fr. 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

L'Exhumation de Bichat

racontée par Malgaigne

Bichat mourut le 22 Juillet (1) 1802 dans cet appartement du 18 de la rue du Cloître-Notre-Dame où il avait assisté à la mort de son maître Desault et où il avait continué à habiter depuis cette époque.

Son corps, après qu'il eut été ouvert par Roux, fut inhumé au cimetière Sainte-Catherine. Ce cimetière, créé en 1783, était séparé par un simple mur de celui de Clamart qu'il remplaça à partir de 1793. Devenu très vite insuffisant (2), désigné dès 1805 par Frochot (3) comme devant disparaître, il cessa de recevoir des corps en 1812.

Cette fermeture avait été prévue par les élèves de Bichat et, pour mieux garantir sa sépulture, Pariset y avait fait placer à ses frais une modeste pierre (1) que Devillers, en 1831, proposa, sans succès, de remplacer par un monument.

Lorsqu'il fut question d'affecter le terrain de l'ancien cimetière Sainte-Catherine à une destination nouvelle, le Dr Thierry, secondé par Arago, demanda au Conseil général de la Seine une concession perpétuelle au cimetière de l'Est pour y déposer les restes de Bichat. Cette concession venait d'être votée, le 6 février 1844, lorsque de nouvelles sollicitudes se firent jour. Le Conseil des hôpitaux, qui avait fait élever près du cimetière Sainte-Catherine l'Amphithéâtre d'anatomie, prétendit conserver dans cet établissement les ossements de Bichat. Une ordonnance royale du 8 novembre 1844 approuva ce projet ; le plan du monument fut même dressé, mais ne reçut aucune exécution. Et c'est dans cet état de choses que survint le Congrès Médical de 1845.

Emise d'abord par la presse, l'idée d'un Congrès Médical, convoqué pour délibérer sur toutes les questions relatives à la profession, avait vite fait son chemin (2). Une réunion préparatoire, tenue le 2 août 1845 à l'Académie de Médecine, en avait décidé l'organisation. Et le 1er novembre 1845 plus de 4.500 médecins se trouvèrent dans les salles de l'Hôtel de Ville mises à la disposition du Congrès par le gouvernement. Blatin proposa alors de rendre à Bichat un hommage éclatant et solennel.

Par la voix éloquente de Malgaigne, l'Assemblée demanda que Clamart fût dépossédé des restes de Bichat et que l'exécution de l'ordonnance primitive rendue par le roi fut poursuivie. Ce projet prévalut et, le dimanche 16 novembre, une délégation du Congrès se trouvait réunie à huit heures du matin, à l'ancien



Malgaigne.

(1) La plaque commémorative apposée, 14, rue Chanoinesse, porte par erreur, 22 Août.

(2) « Cette étroite enceinte a à peu près deux arpens. Comme le terrain ne suffirait pas pour les fosses en longueur, on en a creusé une pour les sépultures communes, laquelle est un trou profond et couvert de planches dans lequel on descend les cercueils avec des cordes. On peut s'imaginer la quantité de miasmes putrides qui s'exhalent de cet antre ténébreux lorsque les fossoyeurs le découvrent pour recevoir un cercueil ». (Recueil des tombeaux des 4 cimetières de Paris, par C. P. Arnaud, 2 vol. in-8, Paris, 1817-1825. Voir aussi : Promenade aux cimetières de Paris, aux sépultures royales de Saint-Denis et aux catacombes, par M. P. St-A., in-12, Paris, s. d. (vers 1825).

C'est au cimetière Sainte-Catherine que furent inhumés les suppliciés des conspirations Cadoudal et Mallet, ainsi que Pichegru à qui une aventurière, qui se faisait passer pour sa fille, fit élever un monument en 1815. (F. Barbey : La mort de Pichegru, in-8, Paris, 1909).

Le n° 66 du boulevard Saint-Marcel représente, aujourd'hui, l'emplacement de l'entrée de l'ancien cimetière Sainte-Catherine. (Rochegude : Guide pratique à travers le vieux Paris, Paris, 1923).

(3) Lanzac de Laborie : Paris sous Napoléon. La Cour et la Ville. La Vie et la Mort, p. 374, in-8, Paris, 1906.

(1) Avec l'inscription : A Xavier Bichat, par les membres de la Société d'Instruction Médicale. Cette pierre se voit encore aujourd'hui, adossée à la modeste stèle qui marque la tombe de Bichat au cimetière du Père-Lachaise.

(2) C'est à ce Congrès Médical que fut proposé le premier plan d'association générale pour tous les médecins de France. (Rochard (J.) : Histoire de la chirurgie au XIXe siècle, in-8, Paris 1875, pp. 428-436).

cimetière Sainte-Catherine pour procéder à l'exhumation de Bichat. Les maîtres de l'heure, ceux qui avaient connu Bichat comme ceux qui ne faisaient encore que pousser dans son sillon : Roux, Devillers, Blatin, Caventou, H. Larrey, Malgaigne, Orfila, Bouillaud, Piorry, Beau, Sanson, Morel-Lavalée, E. Cloquet, Serres, etc., s'étaient groupés autour du frère et du neveu de Bichat pour assister à cette cérémonie.

Rigal (de Gaillac) en rédigea un procès-verbal officiel qui parut dans les journaux de l'époque (1). Mais, au soir de cette journée, Malgaigne avait pris soin de noter les péripéties de la scène du cimetière Sainte-Catherine. Son manuscrit, conservé par sa famille, était resté jusqu'ici inédit. Nous ne saurions assez remercier M. le Professeur Lejars qui, après Le Fort, continue la grande lignée chirurgicale de Malgaigne, de nous avoir permis de mettre sous les yeux du lecteur ce récit shakespearien, autrement vivant, autrement émouvant que le procès-verbal officiel. Le voici en entier.

Monsieur Rigal de Gaillac a rendu compte, dans un procès-verbal authentique et fort bien fait, des résultats de la fouille pratiquée pour exhumer les restes de Bichat; mais par la nature même de son travail, il devait laisser en dehors toute la partie dramatique de cette exhumation, et j'ai pensé que ce récit ne serait pas sans intérêt.

Lorsque la Commission s'occupa des mesures à prendre en cette grave circonstance, une première question se présenta d'abord; depuis longtemps il était de notoriété publique que M. Roux possédait une tête qu'il croyait être celle de Bichat, et de laquelle peut-être il ne voudrait pas se dessaisir. Il fût résolu qu'une démarche serait faite auprès de M. Roux, mais en cas de refus, la Commission n'en devrait pas moins poursuivre son œuvre.

La démarche eut plus de succès que l'on n'avait espéré. A diverses reprises, depuis quarante ans que la tête de Bichat était entre ses mains (1), M. Roux avait été poursuivi par des sollicitations de la famille de Bichat, et notamment de son frère; mais depuis quelques semaines, ces sollicitations avaient pris un autre caractère et étaient devenues plus menaçantes ; et l'idée d'un procès à venir, du scandale qui en rejaillirait pour tout le monde, et enfin du sort qui menaçait cette relique sacrée, avait changé les dispositions de M. Roux; il nous fit donc savoir, et plus tard vint nous confirmer lui-même, qu'il consentait à réunir cette tête au squelette dont elle avait été si longtemps séparée.

Alors une autre préoccupation saisit la Commission. Nous allions reprendre des mains de M. Roux une tête qu'il annonçait comme étant celle de Bichat, mais pourrait-il en donner la preuve suffisante ? Par quelle voie cette tête était-elle venue entre ses mains ? Qui nous garantissait qu'il n'avait pas été

Bichat



Roux

(1) Gazette Médicale de Paris, 1845, pp. 761-765.

(1) Le crâne fut même confié par Roux au Dr Foissac qui le garda quelques années et eut l'idée de le présenter à la Société anthropologique — l'ancêtre de celle fondée par Broca, en 1859 —, crée en 1832, par Spurzheim, Foissac, Robertson et Las Cases. Plusieurs membres, cherchant à déterminer les caractères phrénologiques de ce crâne, y trouvèrent « les instincts animaux beaucoup plus développés que les sentiments supérieurs et les facultés intellectuelles ». Et le sentiment général fut « qu'un malheureux, aussi mal conformé, avait dû périr sur l'échafaud ». Quand on sut que ce crâne était celui de Bichat, on raya du procès-verbal le malencontreux passage qui donnait un démenti si cruel à la science des phrénologistes. (Foissac : Le Matérialisme et le Spiritualisme scientifiques, pp. 110 et suiv., édit. de 1881).



Cliché de « La Vie Médicale »
La mort de Bichat, par Hersent. (Salon de 1808).

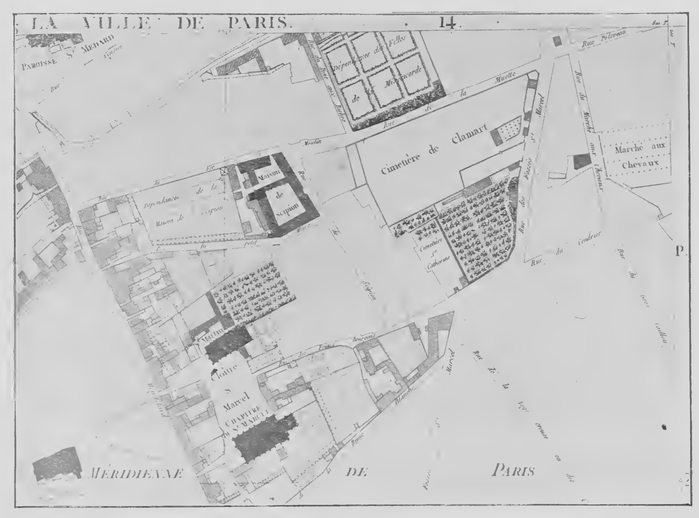
trompé ? Et si par aventure, nous retrouvions le squelette de Bichat avec une tête, nous aurions à choisir, et nul ne pouvait prévoir comment on sortirait de cette perplexité ! L'un des membres cita le fait d'une femme dont l'exhumation avait été réclamée par la famille ; au-dessus du squelette bien conservé, on avait trouvé trois têtes, ce qui n'avait pas été un petit embarras.

M. Roux à qui l'on fit part de ces observations, y répondit d'une manière propre à nous rassurer beaucoup. C'est lui qui avait fait l'autopsie de Bichat ; il se rappelait fort bien que le trait de scie destiné à enlever la calotte du crâne n'avait pas été régulier ; les deux bouts de la section ne se correspondant pas exactement, en enlevant avec effort et d'avant en arrière la voûte crânienne, il avait déterminé une fracture à l'occipital du côté droit. Or sur la tête qu'il possédait, il avait retrouvé l'irrégularité du trait de scie, et la fracture qui en avait été la suite. De plus, Bichat avait noté lui-même dans son *Anatomie Générale*, qu'il avait souffert des deux premières grosses molaires supérieures (1) et M. Roux se rappelait qu'il les avait perdues quelque temps avant sa mort. Or, sur la tête en question, toutes les dents ou du moins toutes les alvéoles existaient soit en haut, soit en bas, à l'exception des alvéoles de la première grosse molaire supérieure droite et de celle de gauche. De tels indices étaient déjà satisfaisants ; cependant nous désirions connaître dans quelles circonstances cette tête était venue au pouvoir de M. Roux ; et il voulut bien nous en faire le récit.

Bichat, pour alimenter de cadavres son amphithéâtre de dissection, n'avait guère d'autres ressources que d'en aller prendre aux cimetières (1) ; il était donc entré en relation avec le fossoyeur du cimetière Sainte-Catherine, nommé Allart, homme à peu près de sac et de corde, mais dont cependant le caractère heureux de Bichat avait surpris l'affection. Bichat mort, Allart promit d'abord à ses élèves de respecter la tombe de leur maître et de n'enterrer personne par-

(1) Voici le texte de Bichat, à l'article « Dents » ; Anatomie générale, édit. de 1831, t. III, p. 113 : « J'ai la première grosse molaire supérieure du côté gauche un peu cariée ; de temps à autre elle me fait beaucoup souffrir ; or, toujours alors la première molaire du côté droit devient aussi douloureuse, quoique intacte ». « L'Anatomie générale » parut en 1801 ; Bichat est mort le 22 juillet 1802. (Note de Malgaigne).

(1) Ce trafic de cadavres se faisait alors couramment. Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, dans un discours prononcé au Corps Législatif, en 1801, disait « que la plupart des cimetières consistent en un champ pierreux, entouré d'une fragile palissade, barrière insuffisante contre les voleurs de nuit qui trafiquent des dépouilles mortelles et les exhument pour les vendre à l'anatomie ». (Lanzac de Laborie : Paris sous Napoléon ; La Cour et la Ville ; La Vie et la Mort, p. 368, Paris, 1906).



Le quartier Saint-Marceau, d'après le plan Verniquet (1796).

dessus; promesse qu'il tint assez bien, quoique tout juste, comme on verra tout à l'heure. M. Roux héritant de l'amphithéâtre de Bichat, fût obligé de continuer le commerce de cadavres avec Maître Allart, qui reporta sur l'élève une partie de l'affection qu'il avait vouée au Maître. De telle sorte que, la confiance s'étant accrue et cimentée de part et d'autre, un jour M. Roux témoigna au fossoyeur le désir qu'il avait de posséder la tête de Bichat, ce que notre homme promit sans difficulté. Et ainsi, trois ans s'étant écoulés, Allart se présenta chez M. Roux, son cadeau à la main; la tête de Bichat, tout à fait dépouillée de ses chairs, venait d'être extraite de sa tombe.

Ce récit nous rejeta dans une autre série d'alarmes et d'incertitude. Maître Allart, enlevant la tête, aurait-il respecté le reste du squelette, dans lequel il aurait pu ne voir qu'un objet de commerce ? Roux, sans garantir absolument la probité d'Allart à l'endroit d'un pareil commerce, déclara cependant que l'affection du fossoyeur pour Bichat devait écarter cette crainte. Mais, par un excès de prudence, le fossoyeur n'aurait-il pas remis une tête nouvelle à la place de celle qu'il dérobait ? Aurait-il bien reposé la bière dans sa fosse ? N'aurait-il pas saisi l'occasion d'un nouvel enterrement à la même place, pour accomplir sa promesse ? L'événement seul pouvait répondre à toutes les questions; Allart était mort depuis longtemps, emportant son secret avec lui; seulement, circonstance rassurante, M. Devillers rappela que l'on avait cessé toute inhumation dans le cimetière Sainte-Catherine à partir de 1812. Au total, et pour avoir du temps devant nous, il avait été résolu que les fouilles seraient opérées le samedi à une heure; mais M. Roux étant retenu par des devoirs impérieux et sa présence étant jugée indispensable, l'opération fût remise au dimanche matin à 8 heures.

A l'heure donc, tout le monde se trouva réuni au cimetière, ou plutôt à ce qui restait du cimetière, largement envahi de tous côtés par le développement de l'amphithéâtre de Clamart. Il faisait un brouillard assez froid; les grandes herbes qui croissaient de

toutes parts autour des tombes étaient humides de rosée. La tombe fût reconnue; au-dessus de la pierre posée par M. Pariset était appendue une couronne d'immortelles que l'on recueillit avec soin. La pierre dressée contre le mur, fût ôtée de place, et la fouille commença.

Le fossoyeur traça sur la tombe et autour de la tombe, un parallélogramme de deux mètres de long sur un de large et se mit à enlever la terre qu'il rejetait d'un côté et de l'autre. Aux premiers coups de pelle, ce fût d'abord un silence religieux ; et puis le travail continuant sans accident comme sans résultat, les assistants s'éparpillèrent, les uns demeurant autour de la fosse, les autres se retirant à l'écart, tous se livrant à une conversation animée. Nous nous étions retirés sur une pierre tumulaire voisine, pour entendre la lecture du discours que M. Roux devait prononcer plus tard, et, s'il faut le dire, afin de nous tenir les pieds secs. Le discours était lu aux trois quarts lorsqu'un cri nous fit palpiter; quelque chose de nouveau s'était produit qui appelait notre présence.



Tombe de Bichat
au cimetière du Père-Lachaise

A environ 60 centimètres de profondeur, la pioche résonnait comme sur une cavité; et le dernier coup donné avait produit un petit éboulement intérieur. Etions-nous donc déjà arrivés au but? Bichat avait-il été enterré si peu profondément, et presque à fleur de terre? Les anciens essayèrent de rappeler leurs souvenirs; mais il n'en ressortait rien d'exact. On dit donc au fossoyeur de continuer, mais avec précaution; et tous les yeux devinrent attentifs.

La pelle venant au secours de la pioche ne tarda pas à rejeter avec la terre des ossements humains. Ce furent d'abord deux ou trois vertèbres, quelques côtes, d'autres petits os. Nous recueillions le tout précieusement, personne d'entre nous ne sachant au juste ce que pouvait être devenu un cadavre enfoui depuis quarante-trois ans. Tandis que M. Devilliers s'occupait à cette récolte, la pelle lui envoya un radius, qui manifestement avait appartenu à un enfant. Dès lors, ces premiers restes n'appartenaient pas à la tombe même, mais c'étaient des os vagabonds et perdus, comme en contient toute terre de cimetière; il fallait pousser plus avant. Nous allâmes achever la lecture de notre discours.

Un deuxième cri nous rappela. La bêche avait mis à nu une longue trace d'un jaune brun, qui semblait déceler la place d'une bière, et le son devenait de plus en plus retentissant. Cependant cette bière aurait été couchée obliquement; et la forme du tumulus, aussi bien que les souvenirs des amis de Bichat, attestaient que la fosse avait été creusée perpendiculairement au mur du cimetière. Mais ici revenait le souvenir de la violation de sépulture de Maître Allart, qui probablement n'avait pas pris beaucoup de précautions pour remettre la bière à sa juste place. Ainsi donc nous suivîmes la piste offerte avec confiance et avidité.

Vaine espérance! Aux premiers coups de bêche, cette trace trompeuse disparut ; manifestement il fallait creuser plus loin. Le temps s'écoulait cependant; déjà une heure et demie s'était passée dans ces recherches; et à midi l'on nous attendait à Notre-Dame, le catafalque, le clergé, le Congrès. Une inquiétude réelle apparût sur tous les visages. Le fossoyeur creusait toujours.

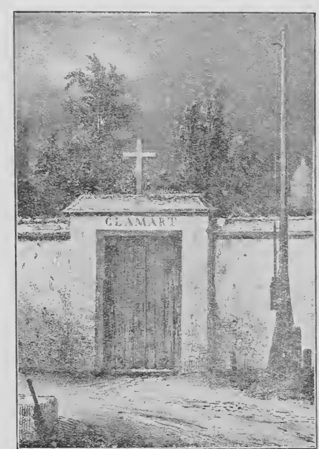
Tout à coup au centre de la fosse apparut une omoplate. L'homme quitta sa pelle, se mit à genoux, dégagea l'os avec les mains, cherchant aux environs quelques os voisins; c'était encore une déception nouvelle.

Enfin, du côté gauche de la fosse, la pioche détermina un petit éboulement; et mit au jour un humérus, puis les os de l'avant-bras, puis des côtes. L'espérance revint; avec une précaution religieuse on attira cet humérus; c'était le bras du côté droit. Mais comment le bras droit se trouvait-il au côté gauche de la fosse? Encore si les côtes eussent été à droite, on aurait pu penser qu'Allart, après avoir pris la tête, avait remis la bière sens dessus-dessous. Mais les côtes étaient à gauche du bras droit; donc, ou bien la fosse de Bichat avait été mal indiquée, ou bien ce n'était pas là son squelette. Toutefois cette découverte si attendue avait causé tant de joie que personne ne voulait y renoncer; déjà quelques-uns voulaient qu'on reportât la fouille de ce côté, lorsque M. Roux ayant ordonné au fossoyeur de rechercher si ce squelette avait une tête, l'homme creusa avec ses mains du côté du mur, et retira presque aussitôt, le dirai-je? une tête de jeune enfant, les os du crâne non encore réunis. Une tête d'enfant, et le squelette était au moins d'un adulte! Etrange jeu du hasard dans un cimetière, mais qui ne nous rassurait nullement sur le résultat de notre entreprise.

Après quelques instants de délibération, il fut décidé que l'on poursuivrait les fouilles dans la direction première, abandonnant le squelette inconnu qui gisait tout au plus à un mètre de profondeur. Mais l'anxiété était au comble. Le sol avait cessé de paraître humide; c'était bien encore du terreau noirâtre, mais quelques portions de terrain calcaire s'y joignaient, et puis nous ne rencontrions plus de ces traces de bière ou d'ossement qui tout en nous trompant, alimentaient pour-

tant notre espérance. Et déjà se faisaient jour les prévisions les plus fâcheuses. Si nous ne trouvions rien au fond de cette fosse, que dire au clergé et au Congrès réunis à Notre-Dame ! Et le squelette pouvait manquer, soit qu'Allart l'eût dérobé avec la tête, soit que quarante-trois années eussent suffi pour le détruire. Aussi, la tête conservée par M. Roux, cette relique peut-être unique de Bichat, grandissait de minute en minute dans notre estime ; si nous n'avions que cela, du moins était-ce une ressource et une consolation. Et le fossoyeur creusait toujours.

Comme il arrive d'ordinaire dans les conjectures embarrassantes, les conseils étaient nombreux et partagés ; et notre homme ne savait guère auquel entendre. Creusez à la tête ! creusez aux pieds ! et enfin un meilleur avis réunit tous les suffrages ; c'était de chercher les os du bassin, les plus volumineux de tous, et ceux, la tête manquant, dont on pouvait le mieux espérer de retrouver les vestiges. Je ne saurais dire quel poids énorme fût enlevé de toutes les poitrines, quand au centre de la fosse, la pioche entra de près de 30 centimètres en produisant un trou comme si elle avait pénétré dans une bière. Derechef les mains du fossoyeur s'y plongent, et avec une joie sincèrement partagée par tout le monde, il annonça qu'il tenait un bassin.



L'entrée du cimetière de Clamart en 1804.
Lithographie de Champin.

Il y eut dès lors un cri général. Laissez-le en place ! Cherchez les fémurs ! ne dérangez rien à la position du squelette ! Il obéit ; chercha à la suite du bassin ; puis, comme si nous eussions dû passer par toutes les alternatives du doute et de la crainte, il déclara d'un air piteux qu'il ne trouvait pas les fémurs, mais qu'il avait mis la main sur les côtes.

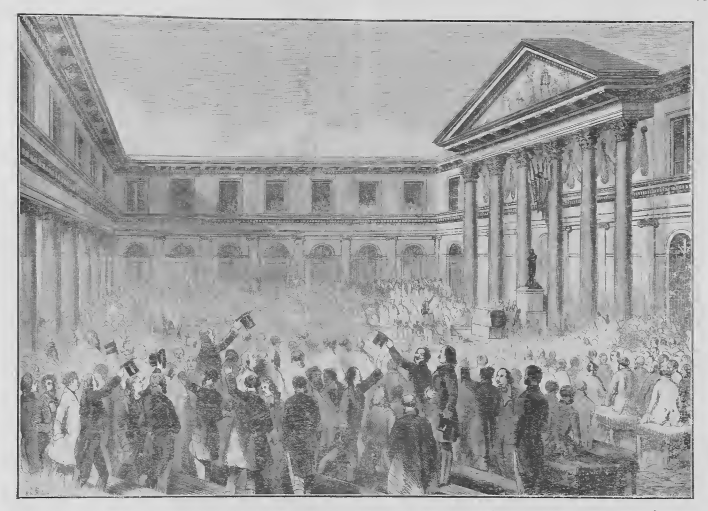
Les côtes du côté des pieds ! Et cependant Bichat avait été enterré la tête au mur ! Une remarque de M. Roux nous ranime encore : pour extraire la tête, ce coquin d'Allart avait dû retirer et déclouer la bière ; et il avait fort bien pu la redescendre dans un autre sens. Le point important était de rechercher les vertèbres cervicales et la tête ; ce qui fut fait incontinent.

Le fossoyeur suivant la ligne du squelette, arriva ainsi sur la région cervicale, et du premier coup ramena l'atlas parfaitement conservé ; puis presque aussitôt l'axis et trois ou quatre autres vertèbres. M. Roux s'empara de l'atlas et l'ajusta sur les condyles occipitaux de la tête, et fit remarquer à tout le monde avec quelle exactitude les facettes articulaires se correspondaient ; à ce premier sujet de satisfaction s'en ajouta aussitôt un autre ; le fossoyeur déclara qu'il ne trouvait pas de tête. Du reste déjà, M. Roux avait fait la remarque fort juste que si la tête eût existé, dans les rapports ordinaires, on aurait rencontré la machoire inférieure et même l'autre avant d'arriver à l'atlas.

Là se terminaient à peu près toutes nos inquiétudes. Les os du squelette furent retrouvés en place, reconnus et déposés par moi au fond du cercueil ; quelques vertèbres du dos étaient fort détériorées ; quelques osselets de la main et du pied firent défaut ; mais tous les grands os étaient parfaitement conservés ; les deux rotules étaient entières et fort petites, signe de race.

Lorsqu'enfin tout fût extrait, nous voulûmes pour plus de précaution que la terre fût fouillée à la place qu'avait dû occuper la tête. La fouille s'étendit à une assez grande largeur et à près de 20 centimètres de profondeur. Alors la pelle tomba sur des fémurs d'adulte en partie détruits, débris sans doute d'une inhumation fort antérieure ; et là on s'arrêta.

La tête de Bichat était remarquable par la petitesse comparative du côté gauche du crâne. Le front fuyait en arrière de ce côté, d'une manière remarquable ; et la bosse pariétale était située aussi fort en arrière de celle du côté droit. On avait essayé de la mouler durant que nous étions occupés aux fouilles ; le plâtre était mauvais ; et cela n'aboutit qu'à souiller de plâtre les anfractuosités de la face ; la voûte du crâne fût déposée dans le cercueil remplie d'une masse de plâtre. Ce fût un de nos regrets de n'avoir pu mouler cette tête remarquable ; heureusement, M. Blatin eut l'idée, comme le temps pressait, d'imprimer la voûte du crâne dans de la cendre mouillée, qui pourra servir à en conserver au moins la forme générale.



Inauguration de la statue de Bichat à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 juillet 1857.

Les restes de Bichat, placés sur un riche corbillard, furent transportés à Notre-Dame, escortés de toutes les personnes présentes à l'exhumation. Le cortège arriva à 11 heures aux portes de la métropole, où était réuni un concours immense de membres du corps médical et d'élèves des écoles. Après la cérémonie funèbre, qui fut exécutée en grande pompe, le cortège se dirigea à 2 heures vers le cimetière du Père-Lachaise. Le deuil était conduit par le frère de Bichat. Les coins du poêle étaient tenus par Serres, membre de l'Institut, président du Congrès Médical ; Roux, professeur à la Faculté de Médecine ; Caventou, président de l'Académie de Médecine ; Beau, professeur agrégé ; Gilette, président de la Société Médicale d'Emulation, et Rigal, l'un des secrétaires du Congrès. En tête du cortège marchaient les membres de la commission permanente, des membres de l'Institut, de l'Académie de Médecine et de la Faculté ; puis suivaient en foule les médecins de Paris et des provinces, membres du Congrès, et les élèves des écoles, auxquels s'étaient jointes quelques notabilités étrangères à la médecine, le comte de Rambuteau, préfet de la Seine, Dupin aîné et quelques membres du conseil général des hôpitaux. Cet immense cortège, après avoir suivi les quais, la place Saint-Germain-l'Auxerrois, la rue Saint-Honoré, la place des Victoires, la rue Montmartre et les boulevards, arriva à 4 heures au cimetière du Père-Lachaise. Des discours prononcés par Serres, Gillette, Roux, Rigal, Souberbielle, Beau, Tournie, Leblanc, terminèrent cette journée consacrée à célébrer la gloire de Bichat (1).

Un hommage de ce genre devait se renouveler le 16 juillet 1857, lors de l'inauguration du monument que le Congrès Médical de 1845 avait décidé d'élever à Bichat dans la cour de la Faculté de Paris.

Ch. LENORMANT et M. GENTY.

(1) L'inhumation de Bichat au cimetière du Père-Lachaise fut constatée par le commissaire de police Mounier, du quartier Popincourt. Les frais s'élevèrent à 22 francs. (Archives du Père-Lachaise).

La tombe de Bichat se trouve dans la 8e section, 2e division, à l'entrée du « Chemin Bichat ». Une modeste grille en fer entoure quelques petites plantes vivaces ; au centre, une stèle de pierre de 1 m. 20 de haut, avec cette inscription : A Xavier Bichat.

Conseils d'un vieux chirurgien à une jeune fille
pour le choix d'une bibliothèque

Malgaigne avait pour ami très cher un notaire de Nancy, Chardin, qui avait été son camarade d'études. Chardin avait une fille fort intelligente qui, un jour, demanda au grand lettré, à l'érudit qu'était Malgaigne, quelques indications sur le choix de ses lectures. Malgaigne lui répondit par une trentaine d'aphorismes que je voudrais pouvoir reproduire tous,

car ils sont pleins de bon sens et de saveur (1). En voici quelques-uns, qui donnent une idée générale de l'ensemble et qui sont un témoignage bien curieux de la conception qu'un bourgeois éclairé du milieu du siècle dernier se faisait de l'éducation des filles. La tradition de Chrysale y revit, éternelle, à peine tempérée par une culture plus large. Malgaigne, à deux siècles de distance, est tout proche de Molière ; et à nous, il paraît singulièrement lointain.

« L'homme est une trinité composée de trois éléments : le corps, le « cœur et l'intelligence. A chacun de ces éléments correspondent des « besoins. La satisfaction de ces besoins, dans une juste mesure, cons« titue la science de la vie et assure la plus grande source de bonheur « dont nous puissions jouir.

« Une bibliothèque bien ordon« née doit se diviser en trois « parts. Il faut, pour les besoins « matériels, les livres de l'art « ou du métier ; pour le cœur, « des livres qui l'émeuvent et « l'élèvent au besoin ; pour l'in« telligence, les livres destinés « à l'orner ou à l'agrandir.

I. Des livres d'art ou de métier.

« La femme, à un certain de« gré d'aisance, n'a pas de pro« fession proprement dite. Il « lui reste un travail de tous « les jours, qui est véritable« ment son métier : c'est le soin « du ménage.

« Pour la femme qui veut sé« rieusement diriger son ménage, « il y a un livre qui doit occuper « le premier rang de la biblio« thèque : c'est *La Cuisinière « bourgeoise.*

« On prétend que ce livre est « ennuyeux et peu récréatif. Je « suis très porté à le croire. Les « livres de médecine ou de droit « n'ont rien d'amusant. Ils sont « très utiles, celui-là l'est aussi. « On ne lit ni les uns, ni les « autres ; on les consulte.

« La bonne cuisine est un élé« ment essentiel du bonheur con« jugal. La grande majorité des « mécontentements, des froideurs, « des querelles de ménage pro« viennent d'une mauvaise cui« sine.

II. **Bibliothèque du cœur.**

« Il est fort peu de bons livres « qui soient faits pour élever le « cœur. Le seul que l'on puisse « conseiller sans restriction, et « qui offre également à l'esprit « cultivé un charme indicible, « c'est *l'Evangile.*

« Les livres qui émeuvent le « cœur sont les romans. Entre « les romans, il faut choisir d'a« bord ceux qui suscitent surtout « des émotions avouables, nobles, « généreuses. Je mettrais, volon« tiers, dans la bibliothèque d'une « jeune fille : ***les romans de Walter Scott ; quelques-uns de ecux de « Fenimore Cooper ; quatre romans de Georges Sand : François le « Champi, la Mare au Diable, la petite Fadette et Jeanne.***

« Pour la femme mariée, le cercle peut s'agrandir. Il faut y prendre « garde et craindre que le désir incessant d'émotions n'aboutisse au « goût des plus méchantes frivolités.

« Il y a des livres que les hommes lisent et qui sont interdits aux « femmes. Mais il faut au moins que tous les livres de la femme puis« sent être lus par son mari.

III. **Bibliothèque de l'intelligence.**

« Les femmes, après un certain temps, se plaignent que leurs maris « ne savent plus rien leur dire, et réservent toute leur amabilité pour « d'autres femmes. Elles ont raison. Et les maris n'ont cependant pas « tort... Au bout d'un mois, mari et femme sont obligés de recourir « à la conversation sérieuse. Sur quoi ?... Dans les longues soirées, « dans les longues promenades, « je voudrais qu'une pensée sé« rieuse émise par l'un fût com« prise par l'autre ; et qu'on « pût lire et admirer ensemble « les grandes et belles choses, « et j'ai expérimenté que les « femmes sensées se plaisent à « ces sortes de sujets. Mais elles « ont besoin qu'on les initie « chaque fois.

« En conséquence, je compo« serais ainsi la bibliothèque « d'une jeune fille de vingt ans, « pour commencer, et sauf les « accroissements ultérieurs :

« Homère, Hérodote, les Dialo« gues de Platon, les Grands « Hommes de Plutarque ; Virgi« le, Tite-Live, Térence, Dante, « Le Tasse, Milton ; Racine, « Boileau, Corneille (œuvres choi« sies) ; Molière ***(le père faisant « des cornes aux endroits sus« pects)*** ; Voltaire (Vie de Char« les XII et Siècle de Louis « XIV) ; Pascal (Les Provin« ciales) ; Shakespeare, Schiller ; « Les Méditations de Lamartine ; « H. Martin (Histoire de Fran« ce) ; Thiers (Histoire de la « Révolution) ; Guizot (Histoire « de la Civilisation en Europe) ».

Et pour finir, ce dernier conseil :

« Soignez vos livres comme « des amis. Un livre taché entre « les mains d'une femme me « choque autant qu'une tache à « sa robe. Et comme vous gar« dez vos amis pour vous, ne « prêtez vos livres à personne ».

Il faut reconnaître que la composition de cette bibliothèque est un peu sévère pour une demoiselle de vingt ans. Malgaigne le sait, puisqu'il ajoute :

« Il peut y avoir là des livres « qui apportent plus de fatigue « que d'instruction. Qu'on les « laisse de côté pour un temps. « Tout aliment ne convient pas « à tout estomac, tout aliment « ne convient pas à tous les « âges. Ne forçons donc point « les estomacs ; ne forcons pas « non plus les intelligences ; « elles s'affirmeront et se déve« lopperont un jour ».

Mais pourquoi Malgaigne, si résolument classique, ne veut-il dans la bibliothèque de sa pupille rien du XVIe siècle, pas un prosateur du XVIIe, sauf Pascal, et quasi-rien du XVIIIe siècle ? Et n'est-il pas étonnant aussi qu'il limite la contribution de ses contemporains à Lamartine, G. Sand et quelques historiens un peu moroses, alors que, en 1860, époque vers laquelle furent écrits ces « conseils », Victor-Hugo a publié « Les Feuilles d'Automne » et « Les Contemplations », et Vigny les principales pièces des « Destinées », alors que toute l'œuvre de Balzac est achevée et que Sainte-Beuve a donné ses « Portraits littéraires », ses premiers « Lundis » et son « Port Royal » !

C. L.

(1) On trouvera le texte complet de ces ***Conseils pour le choix d'une bibliothèque,*** dans le livre de Pilastre intitulé : ***Malgaigne, Etude sur sa vie et ses idées.*** Paris, Alcan, 1905, p. 72 à 84.

IMP. DE COMPIÈGNE, 1929.

6e Année. - N° 3 Le Numéro : 1 fr. 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Quelques aspects de la vie des jeunes Officiers de Santé sous le Premier Empire (1806-1814)

D'après le carnet de campagne de Bonnardon et les mémoires inédits de Sylvain Eymard, chirurgiens sous-aides,

par M. Paul LE GENDRE (1)

Je dois à la grande obligeance de notre confrère, le Docteur J. FLANDRIN, accoucheur honoraire des Hôpitaux de Grenoble, qui collectionne les vieux carnets médicaux, communication de deux documents, dont je vous fais connaître quelques extraits ; ils seront comme des notes complémentaires de la belle monographie de notre Président, M. le Médecin-Général Inspecteur SIEUR, sur l'Histoire du Service de Santé.

I. — CARNET MÉDICAL DU CHIRURGIEN SOUS-AIDE BONNARDON

Ce carnet est un vieux registre de 33 cm. de long sur 20 cm. de large et 2 cm. d'épaisseur ; le cartonnage grossier a dû être rouge, mais sa couleur actuelle est indéfinissable : on devine qu'il a dû subir des alternatives de douches et de coups de chaleur, qui l'ont décoloré par places. Le papier est épais et jauni : il a résisté aux intempéries et à l'usage ; l'encre est restée assez noire pour que la lecture soit encore facile, et je doute que les cahiers dont nous nous servons aujourd'hui soient encore aussi bien conservés dans un siècle.

Ce qui frappe surtout, quand on examine ce vénérable témoin de la première décade du XIXe siècle, c'est l'odeur peu agréable qui s'en dégage. Ce n'est pas uniquement celle des vieux papiers, mais un mélange des relents d'écurie, de sueurs âcres et de poussière. On en est pas étonné quand on lit, en première page, que ce registre accompagna pendant toutes ses campagnes à la Grande Armée, de 1806 à 1810, le chirurgien sous-aide Antoine-Basile-Elie BONNARDON, qui l'a constamment placé dans son porte-manteau sur la croupe de son cheval.

Qui était ce Bonnardon? Nous savons qu'il fut reçu docteur à Strasbourg en décembre 1811 et sa biographie à partir de cette date nous est inconnue. Mais ce qui nous intéresse, c'est la façon dont il a fait ses études et nous l'apprenons par le contenu du registre, assez suggestif au point de vue de l'incohérence à laquelle était soumise l'instruction de ces apprentis médecins et chirurgiens, qui parcouraient l'Europe à la suite des armées de Napoléon.

Bonnardon, Dauphinois de Vizille, était en 1804 externe à l'Hôtel-Dieu de Paris, après un concours très honorable, reçu le dixième des 48 élus sur 500 candidats. On voit qu'à cette époque le concours d'externat était singulièrement plus difficile que de nos jours.

Bonnardon avait espéré pouvoir se présenter au concours de l'internat, afin d'alléger les charges de sa mère veuve qui l'avait envoyé étudier à Paris. Mais le concours d'internat fut différé d'une année et le pauvre garçon déplora cette circonstance qui a influé fâcheusement sur son avenir.



CHIRURGIEN DE PREMIÈRE CLASSE.
D'après le règlement du ... vendémiaire, an XII et Martinet (Brun et Bonnet : Le Corps de Santé militaire en France, Berger-Levrault, édit.).

Du moins à l'Hôtel-Dieu, où se trouvaient alors Paul Dubois, Magendie, Marjolin, et quelques autres « jeunes gens » qui sont tous devenus des célébrités, Bonnardon fut attaché à une salle de blessés avec le fils du célèbre Dessault (Bonnardon l'orthographie avec deux s) ; le chirurgien chargé du service était Dupuytren, sous les ordres de Pelletan, chirurgien en chef.

Ce fut donc avec quelques bonnes notions de chirurgie qu'à l'heure de la conscription, il fut envoyé à la Grande Armée, où nous le trouvons en 1806, décidé à continuer son instruction en recueillant les faits qui lui paraissaient les plus intéressants, et en prenant des notes au hasard des livres qui lui tombaient sous la main. Les observations sont relevées assez fréquemment de réflexions d'ordre moral, qui attestent le bon naturel de l'observateur.

Nous lisons en tête du registre :

« *Observations médico-chirurgicales et notes de différents ouvrages* ».

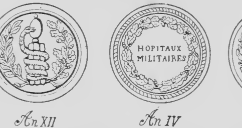
L'épigraphe, qui suit, prouve que le jeune chirurgien n'avait pas une connaissance précise du latin : Vita brevis, *artis* longum, expérien*tium* periculosum, judicium difficile. Hipp.

La première observation (Varsovie, 1807) est celle d'une frac-

(1) Bulletin de la Société française d'Histoire de la Médecine. (Séance du 2 mars 1929).

ture simple de l'os fémur et des accidents survenus *avec* un mauvais traitement, appareil mal surveillé et enlevé trop tôt : *Calus* vicieux, qu'il fallut rompre, et le rédacteur conclut : « Il n'eût fallu qu'un peu de *sensibilité* et de prudence, mais malheureusement *peu de chirurgiens à l'Armée connaissent cette sentence que la Médecine et la Chirurgie exigent toutes deux les plus rares qualités de l'esprit et du cœur.* »







Les boutons d'uniforme des officiers de santé sous la Révolution et l'Empire. (D'après Brice et Bottet).

En relatant une observation intitulée : « *Gâle perlée* », Bonnardon estime qu'elle devrait porter le nom de « *Pemphygus* », et à vrai dire il décrit un eczéma vésiculeux du thorax, mais nous dit qu'un hôpital spécial était réservé aux *gâleux* polonais et que le traitement du « virus psorique » consistait en un composé de soufre pulvérisé, d'alun et de vitriol.

A Magdebourg, Bonnardon note une commotion de « l'organe cérébral » avec affection comateuse à la suitte (sic) qui, après échec d'une potion antiherpétique camphrée, guérit grâce à la saignée, les vésicatoires aux jambes et un épithème de thériaque précordial ; il est vrai qu'on avait aussi pratiqué des affusions de vinaigre et des applications de compresses très froides de liqueur résolutive.

Nous rencontrons ensuite une plaie pénétrante du crâne par coup de sabre sur la partie supérieure du coronal, dont le porteur avait pu continuer son service trois jours, bien que l'on vit très distinctement le cerveau : après application de plumasseaux de charpie imbibée d'essence de térébenthine, et malgré une hémorragie d'un vaisseau de la dure-mère ouvert par une esquille et cautérisé par la pierre infernale, guérison.

Un tableau statistique résumé la constitution médicale régnante. Les fièvres putrides sont fréquentes, elles peuvent être suivies de gangrène des membres, mais il est dangereux d'amputer dans ce cas.

Deux soldats, à la suite d'une fièvre tierce, sont devenus *bleus* et cette couleur a résisté à tous les moyens employés pour la détruire. Bonnardon pense qu'il s'agissait de cyanose à la suite de palpitations et d'engorgement du poumon. « L'air, introduit dans cet organe, qui doit se décomposer, n'arrivait pas suffisamment à le faire et produisait l'emphysème et cette couleur bleuâtre. Quand ils ont obtenu leur congé, ces militaires ont guéri. Est-ce le plaisir de rentrer dans leur famille qui les a guéris ? ».

Conseil pour le traitement des bubons. « Il ne faut pas enlever le bord lorsque le malade n'a pas subi une partie du traitement mercuriel ou même la totalité. Employer rarement les emplâtres et surtout les onguents qui sont plutôt nuisibles ».

Le meilleur moyen de supprimer la blennorrhée, c'est les injections de liqueur de Van Swieten, quand tout a échoué. Mais le sublimé, pris à petites doses dans du lait, agit difficilement sur les hommes « fort replaix (sic) et bien constitutionnés ».

A la suite de la suppression de la gonorrhée, ou peut voir des ophtalmies très rebelles. Bonnardon a observé aussi un dérangement des facultés intellectuelles après un grand nombre de frictions mercurielles.

Au milieu de ses observations Bonnardon intercale un *tableau chronologique* des médecins qui ont écrit sur la Médecine clinique, *depuis les temps fabuleux* (*Esculape, Machaon et Podalyre*) *jusqu'à Sydenham, sans oublier Rabelais.*

On comprend qu'il saisit toutes les occasions d'augmenter son bagage d'étudiant errant, en faisant des extraits des rares livres qui lui tombent sous la main, la *Physiologie* de Richerand, la *Physique Médicale* de Hallé : il note que la chaleur naturelle du corps est de 18 degrés du thermomètre Réaumur, 28 du Farenheit, que le son parcourt 173 toises par seconde, que la lumière met 7 à 8 minutes à venir du soleil, parcourant 80 millions de lieues, et aussi que la vipère à 139 vertèbres portant côtes et 55 à la queue, tandis que le serpent à sonnettes en a 192 portant côtes et 63 à la queue.

En chimie, le citoyen Ber*tholet* a proposé la décoction de kina pour détruire le mauvais effet du tar*trite* acidulé de potasse.

« Henri Mathias rapporte qu'un jeune médecin ayant *jetté* à Pyrmont dans un bain d'eau minérale du plantin odorant, la peau de la dame devint noire dans beaucoup d'endroits pendant longtemps, *par rapport* au principe astringent du plantin et du fer que contenait l'eau minérale ».

La thérapeutique l'intéresse particulièrement. Le vésicatoire aux mamelles est un très bon moyen d'arrêter les hémorragies de la matrice. Une fièvre a*thaxique* compliquée de phrénésie guérit par les sangsues aux tempes. — Un tremblement spasmodique des membres inférieurs chez un broyeur de couleurs résiste au traitement de Desbois de Rochefort contre la colique des peintres, augmente par les anti-spasmodiques, mais guérit par les moyens hygiéniques (vêtements chauds, nourriture saine, habitation à la campagne). — Les diarrhées de faiblesse guérissent par le charbon de *pierre* pulvérisé.

Puis il reproduit une citation de *Condillac* sur la nécessité de mettre de la précision, de l'ordre et de la clarté dans ses *Méditations* et une de *Plinc*, sur l'origine des proverbes : « Connais-toi toi-même ; Ne convoite pas trop quelque chose que ce soit ; Dettes et procès amènent toujours misères ».

Quand il a la bonne fortune de passer quelque temps à Paris, il suit la clinique de Dupuytren et note les opérations et les résultats des autopsies.

Le voilà à Strasbourg où il écoute le professeur Rochard à l'Hospice civil dépendant de l'Ecole de Médecine, la



Ambulance et « Wurst » du baron Percy.

Mise en usage à l'armée du Rhin dès 1798, la forme allongée de cette voiture lui a fait donner le nom allemand de « Wurst » (saucisse) ; c'était une sorte de caisson attelé de quatre chevaux et contenant instruments de chirurgie et pansements ; huits ou dix aides-majors s'y installaient à califourchon et pouvaient être transportés rapidement où les blessés avaient besoin de leurs soins.

clinique d'accouchements où il note que « des attaques épileptiformes, traitées en vain par la feuille d'oranger, la valériane, les bains de pieds sinapisés et un vésicatoire entre les épaules, cèdent à la saignée du pied ».

Il voit une femme qui disait être enceinte de douze mois, son ventre était gros. Elle était épouvantée parce que ses voisines lui avaient dit qu'elle avait avalé un crapaud ou un serpent. Bonnardon constata le début du travail et la femme accoucha d'un fœtus ordinaire, mais ayant deux tours de cordon autour du col et les mains fixées.

Libérable probablement du service militaire à cette époque, Bonnardon se fit recevoir docteur à Strasbourg, en décembre 1811. Comment put-il satisfaire ses examinateurs, après une préparation si chaotique et avec un stock de connaissances théoriques si disparates ? Il faut bien admettre que les examinateurs ne devaient et ne pouvaient pas être bien exigeants, les candidats de si mince étoffe étant nombreux et le besoin de médecins praticiens d'autant plus urgent pour les populations civiles que les armées en dévoraient davantage.

Comment, ensuite, Bonnardon sut-il se tirer d'une manière satisfaisante des difficultés de la pratique urbaine ou rurale ? Il dut, comme beaucoup de ses contemporains, apprendre à forger en forgeant, acquérir peu à peu l'expérience des maladies des civils, n'ayant guère vu dans ses courses à travers l'Europe que les blessures et les maladies des militaires.

II. — MÉMOIRES DU DOCTEUR SYLVAIN EYMARD (de Lanchâtre)

Un intérêt plus vif s'attache aux souvenirs inédits du docteur Sylvain Eymard (de Lanchâtre), original assez connu dans les deux premiers tiers du XIXe siècle par des plaquettes, articles de médecine et de polémique dans les journaux de l'époque. Le docteur J. Flandrin, ayant pu consulter trois cahiers manuscrits de cet Eymard, en a fait des extraits, qu'il a eu la bienveillance de me communiquer ; ces extraits m'ont permis de reconstituer la jeunesse d'un de ces nombreux aides et sous-aides chirurgiens, errant à la suite des armées impériales, et qui avaient assisté à tant de scènes émouvantes.

Sylvain Eymard était un curieux de tous spectacles, modérément sensible à la gloire militaire et à la splendeur impériale, mais très compatissant aux misères du pauvre monde.

Né en 1792 à Grenoble, fils d'un notaire, il avait fait des études à bâtons rompus, quand à 12 ans il assistait à l'extraction d'une loupe sur une personne de sa famille, en regardant si curieusement le médecin opérer que celui-ci dit à sa mère : « Il faut en faire un médecin. Envoyez-le moi à l'hôpital ». L'enfant y fut, suivit l'interne qui faisait les pansements, en fit à son tour « d'une main si douce et légère que les malades en étaient ravis ». L'interne lui ayant fait espérer qu'il pourrait gagner vingt francs par mois, il décide de devenir médecin.

Il ne sut guère de latin, puisqu'à l'âge adulte il ne se trouvait plus capable de lire quelques lignes de l'Epitome, mais il en nie l'utilité et pense qu'il vaudrait mieux apprendre une langue vivante quelconque, « voire l'Arabe ou le Chinois ».

Un décret impérial ayant créé une Ecole de Médecine à Grenoble, l'adolescent en suivit les cours. Ses camarades et lui faisaient le commerce de la graisse de cadavres (trois francs le pot) et en mettaient en réserve dans de grands pots à beurre. Quand on faisait bouillir les cadavres pour préparer les squelettes, un étudiant tira, par fanfaronnade, de la chaudière un morceau de chair, sortit de sa poche du pain et une fiole de vin et fit ce repas de cannibale.

Eymard s'exerçait à arracher les dents et reconnait qu'il lui arrivait d'en enlever une bonne en laissant la mauvaise.

En 1809, à 17 ans, il demande à s'engager dans la cavalerie ; la réponse tardant, il concourt pour être chirurgien sous-aide. L'épreuve écrite était faite le matin à la Mairie sous la surveillance du secrétaire et Eymard savait très peu la question ; mais l'heure du déjeuner arrive, le surveillant lui dit qu'il terminera l'après-midi ; le candidat en profite pour se renseigner et remet le soir une copie suffisante. Le voilà nommé et désigné pour rejoindre l'Armée d'Allemagne à Vienne.

Il a endossé l'uniforme : habit bleu de ciel, boutons jaunes à l'Aigle, parements et collet de velours cramoisi, garni de deux galons d'or d'un travers de doigt, bottes à revers jaunes. Grosse tabatière ornée d'une tête de mort représentant le système de Gall, alors à la mode.

Dix-sept étapes en sept jours avec 150 francs de dépenses jusqu'à Strasbourg, ensuite trente-sept étapes militaires le mènent en un mois à Vienne. Attaché à l'hôpital, dans les écuries impériales, il soigne les blessés de la bataille de Wagram, qui faisait rage ; les salles étaient déjà encombrées des blessés d'Essling et de l'Ile Lobau.

La discipline n'était pas grande ; un chirurgien-major, en bourgeois, ayant donné un ordre à un vieux sous-officier,

s'attire cette réponse : « Je ne connais l'âne que quand il est bâté ! ».

Le jeune sous-aide voit sans émotion les bras, jambes et cuisses broyés, les mâchoires emportées par les boulets et des plaies « larges comme des assiettes ».

Il nous donne des détails assez topiques sur la valeur de la chirurgie de guerre d'alors.

« Trop jeune, je ne pouvais pas faire d'amputation majeure, mais je coupais des doigts, tranchant bravement tout ce qui était de mon ressort ». Les lits manquant, il fallut étendre les blessés à terre pêle-mêle sur la paille, sans secours, faute d'un nombre suffisant d'officiers de santé et des objets de première nécessité pour les pansements — « et cependant nous étions dans la capitale de l'Autriche ! Plus de charpie, ni de linge. Quand, en gémissant avec ces malheureux, nous étions forcés d'entrer dans leurs repaires, il s'écriaient : « Pansez-nous donc ou achevez-nous ! Tuez-nous ! » Nous couvrions les hideuses plaies de quelques-uns avec des étoupes ; que pouvaient faire des étoupes sur des membres à amputer, sur des fractures, sur de larges plaies gangrenées, que les vers rongeaient depuis cinq ou six jours sous l'influence des fortes chaleurs de juillet ? Aussi la majeure partie de ces infortunés mourut-elle faute de secours ».

« Et à qui imputer la responsabilité, si ce n'est à Napoléon et à ses ministres, qui, puisqu'ils voulaient faire des guerres aussi gigantesques, auraient dû, au moins, avoir un bon corps d'officiers de santé, bien approvisionner les ambulances, au lieu de se contenter de *lever son chapeau* par un respect simulé lorsqu'il rencontrait un convoi de malheureux blessés.

« Or, loin de songer à une aussi large prévoyance, que commandait l'humanité, ses officiers de santé étaient à peu près tous des ânes, ses fourgons à peu près vides et ses ambulances devenaient une dérision.

« Dès que nous eûmes assez de charpie et de pièces de calicot, nous nous mîmes à couper et à trancher d'une manière vraiment effrayante ». On s'arrêtait seulement pour manger le bouilli et les pruneaux de l'Hopital, *sans se laver les mains.*

« Le chirurgien en chef, « le papa Parmentier », qui avait la mauvaise habitude de boire et de se griser en se levant, entrait dans les salles avec un tablier blanc à la ceinture, brandissant un grand couteau à amputation, et criant de tous ses poumons : « Allons ! Voyons ! Qui veut se faire couper un bras, une jambe, une cuisse ? » Et Dieu sait comment il s'acquittait de ces graves opérations !... Son fils, alors jeune homme de mon âge (17 ans) avait, *par privilège paternel*, le droit de faire aussi des amputations. Sans suivre (et probablement sans connaître) les règles, il saisissait le membre du patient et le coupait net, *comme il aurait coupé un tronçon de chou.* Bientôt les chairs se rétractaient, l'os faisait saillie et il fallait procéder à une nouvelle amputation, quand le malade était assez heureux pour ne pas mourir de la première.



Plaque de ceinturon d'officier de santé de la Garde impériale (premier Empire).
(D'après Brice et Bottet).

L'Empereur ne laissait pas les officiers de santé sans récompense, mais il réservait les Croix d'Honneur à ceux qui avaient assisté les blessés sur le champ de bataille même. Ce fût le baron Heurteloup qui les distribua et, en buvant à la santé des décorés, il dit « que les deux plus grands plaisirs qu'il eût éprouvés en sa vie étaient la première nuit de ses noces et celui d'attacher la Croix des Braves sur les poitrines ».

Il est intéressant de rapprocher les impressions de notre sous-aide et celles du canonnier à cheval Paul-Louis Courier, alors âgé de 35 ans, qui, quoique chef d'escadrons démissionnaire depuis un an, s'était glissé en 1809, comme ami, dans l'Etat-Major d'un général d'artillerie, et sans fonction, sans qualité bien décidée, par curiosité d'assister à quelque nouvelle victoire de l'Empereur, était arrivé à la Grande Armée juste à point pour les journées de Wagram et d'Essling.

« Quoiqu'il eût assisté à plusieurs affaires chaudes, nous dit Armand Carrel, un de ses biographes, il n'avait jamais vu les hommes noyés par milliers, les généraux tués par cinquantaines, les régiments entiers disparaissant sous la mitraille, les tas de morts et de blessés servant de rempart ou de pont aux combattants, l'artillerie, la cavalerie roulant, galopant sur un lit de débris humains, et 400 pièces de canons faisant pendant deux jours et deux nuits l'accompagnement de pareillles scènes ». Or, il y eut de tout cela pendant les quarante-huit heures que Courier passa dans la célèbre et trop désastreuse Ile de Lobau. Notre canonnier (sans canons) ne vit rien, ne comprit rien, ne sut que faire dans l'immense destruction qui l'entourait.

La faim, la fatigue, l'horreur eurent bientôt triomphé de l'illusion qui l'avait amené. Il tomba d'épuisement au pied d'un arbre et ne se réveilla qu'à Vienne où on l'avait fait transporter.

Pour se remettre des épouvantables impressions d'Essling et Wagram, Courier, au risque de passer pour déserteur, quoiqu'il ne fût pas inscrit sur les rôles, s'enfuit aussitôt vers Florence, où l'attendait ce manuscrit de *Daphnis et Chloé*, dont il avait retrouvé un morceau, mais qu'il devait tacher d'encre. Heureuse chance, puisqu'il sut alors ressusciter la langue d'Amyot pour le traduire et, pour se justifier de la *tache*, retrouver le style de Pascal dans la spirituelle *Lettre au libraire Renouard*, pamphlet littéraire qui présageait les merveilleux *Pamphlets Politiques* de 1819.

Pas plus que l'apprenti chirurgien Sylvain Eymard, l'artilleur amateur ne put digérer (si j'ose dire) les boucheries militaires des guerres impériales et, en 1812, dans la célèbre conversation chez la comtesse d'Albany avec le peintre Fabre, il exprime son horreur pour la gloire des guerriers, qui consiste à tuer beaucoup, et les conquérants destructeurs de l'espèce humaine.

— Mais revenons à Eymard. Nous apprenons que la solde de chirugien sous-aide en campagne, était — outre le loge-



Uniforme d'officier de hussards
(D'après le Carnet de la Sabretache)

ment et la table gratuite chez l'habitant — 250 francs par mois et une ration de fourrage.

Sur ces entrefaites, notre sous-aide prend le typhus ou la fièvre typhoïde. Il est traité à l'Hôpital « Civil et Universel » de Vienne, le futur « Hôpital Général ».

Son délire est tel qu'il fait trois tentatives de suicide ; il passe notamment une nuit dans un bassin de la cour et on peut se demander si cette cryothérapie ne lui fut pas favorable, car il entra en convalescence au bout de vingt jours. Ecrivant à sa mère, il lui dit qu'il ne lui donne aucun détail sur les dernières batailles, parce que cela suffirait pour faire arrêter sa lettre à la poste.

Cependant, l'Armée française a évacué l'Allemagne ; il ne reste à Vienne qu'une trentaine d'officiers de santé pour continuer à soigner les blessés français non transportables. Mais ils doivent s'habiller en civils et quitter les cocardes tricolores ; sinon, ils étaient poursuivis et maltraités par les officiers autrichiens exaspérés quand on fit sauter les remparts conformément au traité de paix. Pourtant les civils viennois demeuraient « pleins de philosophie et d'urbanité ; car certains Français, de leurs hôtes forcés, non contents de manger à leur table, de puiser dans leur bourse et de coucher avec leurs femmes, les rossaient au besoin ».

Un revirement se fit de la part des officiers autrichiens en faveur des Français, quand on annonça le mariage de Napoléon avec Marie-Louise : les quelques chirurgiens qui étaient restés à Vienne purent reprendre leurs beaux uniformes et furent accablés d'égards et d'attentions.

Sylvain Eymard raconte qu'il assista à un banquet populaire, où se montra le maréchal Berthier, venu pour faire la demande officielle ; il s'étonne de voir que celui-ci, malgré ses 500.000 francs d'appointements, portait de mauvaises bottes aux talons éculés. Mais à un autre banquet public on vit l'Empereur François-Joseph, Marie-Louise et les Princes avec Berthier, qui cette fois avait un manteau semé d'abeilles d'or et un chapeau à la Henri IV. Le bon peuple admirait la gravité avec laquelle ces grands personnages découpaient un gigot, remuaient les mâchoires et s'essuyaient les lèvres, avec quelle grâce ils grignotaient des pâtisseries et buvaient réciproquement à leurs santés. Notre sous-aide, enclin aux réflexions philosophiques, s'indigne à la pensée que le Prince de Wagram devait plus tard trahir Napoléon, son bienfaiteur, avant de se jeter par la fenêtre, et que Marie-Louise allait, sans protester, partager le lit du héros qui avait ravagé son pays.

Sylvain Eymard revient à Grenoble et se voit désigné pour rejoindre l'Armée d'Espagne, mais préfère démissionner pour terminer ses études médicales à Montpellier.

Là, il fait la connaissance à table d'hôte d'un petit jeune homme en lévite grise et gilet jaune à raies transversales, blême, d'allure prétentieuse, natif de Béziers, qui avait la manie de prononcer des discours ; aussi fut-il choisi comme frère orateur de la Loge maçonnique « La Parfaite Union », à laquelle beaucoup d'étudiants s'affiliaient. C'était le futur membre de l'Institut et de l'Académie Française, Pair de France, Flourens, qui jouit pendant un temps d'une noto-



Chirurgien en chef et inspecteur aux revues
Garde Impériale



Ambulance volante ou légion de D. Larrey.

Organisée pendant la campagne d'Italie (1797), elle comportait trois divisions ou centuries comprenant douze voitures légères à deux ou quatre roues, pour le transport des blessés : à l'intérieur, un matelas de crin recouvert de cuir ; un cadre suspendu par des courroies formait brancard, sur lequel le chirurgien pouvait panser le blessé.

riété égale à celle de Buffon et que le « Charivari » appelait « le médecin des canards et des dindons ».

La mode vestimentaire des étudiants de 1810-1811 comportait un chapeau dont la calotte n'avait que deux ou trois pouces de haut, avec deux énormes ailes repliées sur elles-mêmes pour retomber sur la calotte — une lévite de couleurs variées, le plus souvent verte, descendant jusqu'aux talons et balayant presque la terre, un pantalon très étroit ou une culotte courte collante et des bas de soie blancs, ou des bottes à revers jaunes. Le costume le plus habillé était le frac à pans carrés jusqu'à mi-cuisses, culotte de couleur tendre, jaune clair en général ; bas de soie et souliers à boucles d'or ou d'argent. Bientôt la mode voulut les chapeaux à haute forme et les fracs à queue de merluche.

Sylvain Eymard avait un frac couleur « canari effarouché », le jour où il subit l'initiation maçonnique pour devenir apprenti. On l'interrogea sur la question « Qu'est-ce que l'Amour ? ». L'épreuve comportait la marche sur une planche à clous en cire et la simulation d'une saignée, où le sang était de l'eau chaude.

La Maçonnerie n'était pas subversive politiquement ; « Le Grand Orient » — Eymard veut dire sans doute « Le Grand Maître » — était l'Empereur ou un des siens. Les cotisations ne servaient qu'à payer des « saouleries et mangeailles », où le ragoût s'appelait *mortier* ; le verre, *canon*, et la fourchette, *truelle*, pour édifier l'estomac.

Eymard nous dit qu'*il n'eut qu'une maîtresse pendant sa vie d'étudiant, et qu'il avait horreur de donner de l'argent aux femmes* ; son idylle finit par une brouille et une explication devant le commissaire de police, qui lui fit verser cinq francs (!). Il fut aussi en butte aux obsessions amoureuses de sa propriétaire, qui rentrait par la fenêtre quand il la mettait à la porte.

Quant aux études, bien que plusieurs professeurs fussent des noms célèbres : Ch.-L. Dumas, Baumes, Broussonnet, Vigarous, Prunelle, Lordat, Delpech, de Candolle, Virenque, elles étaient si médiocres « *qu'un étudiant dans son village, avec des auteurs choisis, serait devenu tout aussi habile docteur qu'en allant prendre à grands frais son grade à Montpellier* ».

Mais voici qu'en 1811 l'heure de la conscription sonne pour notre étudiant et il affirme qu'il n'eût pas dû partir avec le numéro qu'il avait tiré, sans les *tripotages du Conseil de révision*. « C'était, dit-il, un vrai brigandage de chair à canon ».

Eymard affirme qu'une entente s'était établie entre les autorités (général, préfet, officiers de recrutement) et les médecins pour réformer tout conscrit ayant versé préalablement une somme de cent louis *au moins*, à une caisse commune qui était partagée entre les membres du conseil de révision !

Il arriva, une fois, qu'un médecin désireux d'empocher seul le prix d'une réforme avait insufflé les bourses du conscrit, mais un confrère malin pressa « la calebasse » et la dégonfla. Le médecin, qui avait ainsi voulu faire bande à part, fut condamné à six mois de prison.

Eymard, qui n'avait pas consenti à verser le prix convenu d'une réforme, fut incorporé comme Grenadier de la Garde à Paris, mais il réussit en 1812 à se faire réintégrer comme chirurgien sous-aide au 9e hussards, dont le dépôt était à Schelestadt et se composait de quelques centaines d'hommes et d'une vingtaine d'officiers.

On sait combien étaient chamarrés les officiers de hussards. Celui de sous-lieutenant coûtait mille francs.

Le service de l'hôpital militaire était fait par deux médecins Civils et là encore était organisée l'*exploitation des réformes*.

Des engagés volontaires, qui avaient regretté leur décision, apprenaient à se mutiler le pouce. Mais le colonel faisait périodiquement, « à coups de triques » la visite des salles où ils étaient alités.

Notre sous-aide, qui n'avait pas pactisé avec les fraudeurs, au bout d'un an de séjour en cette petite ville, — où il eut pour unique distraction un manège épistolaire avec une jeune personne au moyen de billets doux inclus dans des pommes de terre creuses — obtint sa réforme pour « affaiblissement visuel et crachements de sang imaginaires ».

Il revient à Grenoble comme *vétéran* des hussards en

1813 et retourne à Montpellier passer ses cinq examens probatoires et sa thèse. Celui de pathologie interne était censé en latin, mais le professeur se contentait de poser les questions, en balbutiant quelques mots de latin de cuisine, et la suite s'achevait en français. Eymard revêtit la vieille robe de Rabelais et s'égaya du Serment d'Hippocrate.

Quant à sa thèse, le sujet lui fut inspiré par le professeur Prunelle, en vue de vexer le bigotisme du Recteur, son ennemi. Elle traitait de « l'impuissance, de la virginité et du viol » et Prunelle l'avait écrite en partie.

Ainsi notre chirurgien sous-aide et hussard vétéran se trouva docteur en médecine le 13 avril 1814, à 21 ans et trois mois, et rentra dans son Grenoble natal, où il nous décrit agréablement l'attitude des partis après le retour des Bourbons, qui surprit beaucoup de gens, « ignorant que Louis XVI eût des héritiers ».

On distinguait *ceux qui pensaient bien* : cocarde blanche, décoration du Lys, radieux, triomphant au Cercle de



Daumier : M. Prune.

Prunelle naquit à la Tour du Pin en 1777 ; en 1807, il fut nommé professeur d'histoire de la médecine à la Faculté de Montpellier. Revoqué pour ses idées philosophiques et libérales en 1815, il vint se fixer à Lyon. Maire de cette ville en 1830, puis député, il fût plus tard nommé inspecteur des eaux minérales à Vichy, où il mourut en 1853.



Broussonnet (1771-1846).
Professeur de clinique, puis doyen
de la Faculté de Médecine de Montpellier.

la Bibliothèque Chretienne, rue des Prêtres et au Café Constant, dit de l'Eteignoir.

Ceux qui pensaient mal, les bonapartistes, boutonnés jusqu'au menton, le chapeau sur les yeux, cachant leur Croix d'Honneur, se retrouvant au Café des Mille Colonnes, en des conciliabules secrets.

Quant au docteur Sylvain Eymard, qui n'avait jamais crié « Vive l'Empereur », il ne cria pas « Vive le Roi » et se promenait à l'écart ; il loua un piano à queue, se monta un cabinet de physique, désirait apprendre le grec, songeait à se marier et méditait de créer une maison de santé.



FIGURES MÉDICALES D'AUTREFOIS

CLAUDE POUTEAU

(1725-1775)

Pouteau naquit à Lyon en 1725. Son père, qui était un chirurgien distingué, veilla sur son éducation, dirigea ses premières études et l'envoya de bonne heure à Paris. Pouteau y étudia sous J. L. Petit, Ledran, Morand. Reçu en qualité d'élève à l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1744, il fut désigné l'année suivante pour remplacer Grassot comme chirurgien major. Il entra en exercice deux ans après et l'administration le continua dans ses fonctions au-delà du terme habituel.

Pouteau fut membre de l'Académie de Lyon. Il mourut, presque subitement, en 1775, à la suite d'une chute qu'il fit en rentrant chez lui et dans laquelle il reçut une violente contusion au crâne.



Claude POUTEAU
(1725-1775)

On a de Pouteau :

Mélanges de chirurgie, Lyon, 1760, in-8° ; *Essai sur la rage,* mémoire lu à l'Académie de Lyon le 24 mai 1763, in-8° ; *La taille au niveau, avec addition de plusieurs instruments,* Paris, 1763, in-8° ; *Œuvres posthumes de M. Pouteau,* Paris, 1783, 3 vol., in-8°.

Pouteau fut un chirurgien remarquable.

Sans doute, il ne reste rien de ses théories, ni de son instrumentation pourtant ingénieuse ; ce qu'il pensait des virus, de la variole, de la non-absorption du mercure, etc., est aussi désuet que le seront nos théories dans cent ans.

Mais le nom de Pouteau est encore cité à propos des fractures de l'extrémité inférieure du radius. Les anciens ne connaissaient pas cette fracture. Pouteau, le premier, la distingua des fractures du corps de l'os ; il indiqua quelques-uns de ses signes et dit, de la façon la plus explicite, qu'elle est souvent confondue avec une entorse, une luxation incomplète ou une diastase radio-cubitale. (*Œuvres posthumes,* vol. II, p. 252). Pour cet aperçu heureux, le nom de Pouteau n'a pas sombré dans l'oubli, et Daremberg a raison de classer le chirurgien lyonnais « au rang des meilleurs et des plus hardis praticiens, des observateurs les plus originaux de son époque ».

Iconographie. — Il existe à Lyon, au musée Gadagne, une peinture à l'huile représentant Pouteau. (Don de M. Baverey, 1927).

IMP. DE COURTIGNE. 1929.

6e Année. - N° 4 | Le Numéro : 1 fr. | 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD
Compte Chèques Postaux : PARIS 357-81

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03
Abont : France : 12 fr. - Étranger : 18 fr.

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Œuvres de grands hommes pendant l'extrême vieillesse

par le Dr F. CATHELIN

Les jeunes rient volontiers des travers, des manies et des idées rétrogrades des vieillards. C'est donc à leur intention que je dédie ces quelques lignes, écrites à vol d'idées et où j'ai mis quelques réminiscences de faits indiscutables qui montrent que tout au moins pour certaines individualités exceptionnelles la vieillesse n'a pas été la décrépitude dont parle, avec un si haut esprit philosophique, le regretté Metchnikoff.

Il y a évidemment, dans ce cas, une supériorité physique léguée par l'hérédité et une supériorité intellectuelle qui étonne, quand on pense à la loi commune de la perte avec l'âge de la vitalité progressive de chacun de nos organes.

On rencontre, d'ailleurs, ces cas exceptionnels autant chez les littérateurs que chez les savants, autant chez les tribuns que chez les hommes d'action.

Ils constituent, évidemment, des cas sporadiques qu'on ne pourrait rencontrer, par exemple, chez les sportifs : on se représente mal un Lindberg de 70 ans, mais ils montrent également la virilité et la jeunesse qu'on peut trouver quelquefois à un âge avancé et même dans l'extrême vieillesse.



Laplace (1749-1827)

*
* *

Il est, au contraire, des hommes qui meurent célèbres à 30 ans. On connait déjà la précocité de Pascal qui étonna sa génération dès l'âge de 10 ans et sans parler des musiciens qui constituent une classe spéciale, par suite de dons d'innéité qu'on ne peut rencontrer chez des savants, nous pouvons citer Bichat (1) et Laënnec, qui meurent : le premier à 31 ans, le second à 46 ans dans une auréole de gloire peu commune.

Champollion meurt, aussi jeune que Bichat, léguant au monde le secret des hiéroglyphes égyptiens, et enfin les mathématiciens qu'on peut également ranger à côté des grands artistes, étant donné qu'ils ont fait preuve de facultés peu amendées par le travail.

C'est ainsi que Biot obtenait à 26 ans la Chaire de Physique mathématique du Collège de France ; qu'Isaac Newton fit, à 24 ans, ses plus grandes découvertes (calcul différentiel et calcul infinitésimal) ; que Clairaut fut admis très jeune à l'Académie des Sciences ; que Gauss à 3 ans résolvait des problèmes et traçait sur le sable des figures de géométrie ; que d'Alembert à 32 ans résolvait le problème de la précession des équinoxes ; que Joseph Bertrand, à 9 ans avait appris par surprise les éléments de la géométrie et de l'algèbre.

*
* *

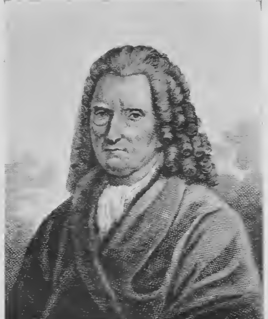
Parmi les littérateurs et les philosophes, citons : Kant qui à 75 ans, écrivit la *Critique de la raison pure* et de la *Raison pratique ;* Voltaire qui à 80 ans écrivait encore des pages délicieuses ; Rétif de la Bretonne qui à 63 ans écrivit *Monsieur Nicolas,* et Paul Voivenel rappelle à propos de ces admirables ouvrages écrits sur le tard : le Shakespeare de la *Tempête,* le Lamennais d'une *Voix de prison,* le Gourmont des *Lettres à l'Amazone,* le Ben-Jonson du *Berger mélancolique,* le Rousseau des *Rêveries d'un Promeneur solitaire* (2).

(1) On a mis avec raison, au fronton des travaux de Bichat l'épigraphe de l'Esprit des lois : « Producteur qui n'a point eu de mère et n'aura peut-être pas de postérité ».

(2) Pour certains critiques « Nos actes nous suivent », de Paul Bourget, serait le meilleur de ce qu'il a fait

Ce dernier est peut-être le cas le plus curieux puisqu'il se révèle botaniste à 65 ans : « Tout d'un coup, écrit-il, âgé de 65 ans passés, privé du peu de mémoire que j'avais et des forces qui me restaient pour courir la campagne, sans guide, sans livre, sans jardin, sans herbier, me voilà repris de cette folie, mais avec plus d'ardeur encore que je n'en eus en m'y livrant la première fois ; me voilà sérieusement occupé du sage projet d'apprendre par cœur tout le *Regnum Vegetabile* de Murray et de connaître toutes les plantes connues sur la terre.

Hors d'état de racheter des livres de botanique, je me suis mis en devoir de transcrire ceux qu'on m'a prêtés, et résolu de faire un herbier plus riche que le premier, en attendant que j'y mette toutes les plantes de la mer et des Alpes et de tous les arbres des Indes, je commence toujours à bon compte par le mouron, le cerfeuil, la bourrache et le seneçon ; j'herborise savamment sur la cage de mes oiseaux et à chaque nouveau brin d'herbe que je rencontre, je me dis avec satisfaction : Voilà toujours une plante de plus. »



Fontenelle (1657-1757).



Parmi les artistes, je citerai Houdon qui mourut à 87 ans mais se survécut plus de 10 ans et surtout Goya qui, presque jusqu'à son dernier jour, ne cessa, dans sa farouche solitude bordelaise, de produire. Il mourut cependant à 82 ans. Et si je le cite ici, c'est qu'il ressemblait étonnamment à notre grand Maisonneuve. Il avait la même tête ronde que lui, les mêmes yeux petits et inquisiteurs, terriblement vifs, d'une acuité surprenante, le même caractère volontaire, la même indépendance et le même génie dans des genres différents.



Parmi les tribuns nous en citerons deux seulement qui honorent la France et illustrent le début des XIXe et XXe siècles.

J'ai cité La Fayette et Clémenceau.

Ne se rappelle-t-on pas, en effet, qu'à 73 ans La Fayette tentait encore sa chance et accourait de son Domaine de la Grange-en-Brie à Paris pour assister aux premières barricades du 27 juillet 1830, entrait à l'Hôtel de Ville aux côtés des Chefs Libéraux et faisait applaudir par la foule, debout sur le balcon et drapé de nos trois couleurs, le Duc d'Orléans.

Clémenceau après avoir été surnommé « Le tombeur des Ministères » ne fût Président du Conseil qu'en 1906 à l'âge de 65 ans et au moment de la guerre qu'il galvanisa et termina heureusement, il avait 76 ans.

Plus tard encore, ses deux œuvres maîtresses : *Démosthène* et *Au soir de la pensée,* sont encore dans toutes les mémoires.

Parmi les hommes d'action, il faut citer Christophe Colomb qui dans ses lettres — lettres rarissimes — écrivait : « La vieillesse ne l'empêche pas de faire de grandes choses : Abraham n'avait-il pas plus de cent ans quand il engendra Isaac et Sarah elle-même était-elle jeune ? »

* * *

Les savants enfin nous intéressent plus particulièrement. Comme exemple de *longévité,* citons : Fontenelle, qui mourut centenaire à Paris en 1757 (il était né à Rouen en 1657) ; Biot qui mourut à 87 ans 9 mois et 13 jours, le 3 février 1862 ; William Herschel qui mourut à 83 ans le 23 août 1822 ; Humbold, le grand explorateur, qui meurt à 90 ans ; Boucher de Perthes, le père de l'archéologie préhistorique, à 80 ans à Abbeville, où sa maison sert aujourd'hui de Musée régional ; Joseph Bertrand à 78 ans et enfin M. Branly qui, à 85 ans (il est né en 1844), continue son enseignement et ses recherches avec une belle ténacité, digne de toute notre admiration (1).

Enfin, Emile Sauvage qui vient de mourir, pauvre et ignoré — comme toujours — à 95 ans nous laissant sa découverte du tout à l'égoût qui joua un si grand rôle dans l'Hygiène sociale. Son grand oncle fût l'inventeur de l'hélice.

* * *

Mais c'est chez les savants en sciences physiques et surtout naturelles où l'on rencontre les faits les plus remarquables de vieillesse féconde.

Daniel Bernouilli conserva jusqu'à 80 ans toute sa tête et Condorcet écrivait de lui : « Ce qu'il a fait depuis l'âge où tant d'hommes sont condamnés à l'immobilité eût suffi pour faire la réputation d'un autre géomètre » ; Laplace fût également remarquable à ce point de vue et Gabriel Hanoteaux écrit de lui : « Jusqu'à son dernier jour il a consacré tous ses instants à la science sans que sa puissante intelligence ne montre aucun signe d'affaiblissement ; ses derniers travaux ne le cèdent en rien à ceux de sa jeunesse. » Il avait cependant alors 78 ans (1749-1827).

(1) Déjà en 1774, Nicolas Aubry, doyen de la Faculté de Paris, bien oublié aujourd'hui, publiait à 80 ans le premier ouvrage sur « L'art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps ».

Mais un des faits les plus étonnants est celui de Lamarck qui, à 50 ans, accepte de prendre la chaire des animaux sans vertèbres au Muséum d'Histoire naturelle alors que personne n'en voulait et que lui-même n'avait jamais travaillé ces questions; il s'y adonna cependant avec le succès que l'on sait. Il publia les 7 volumes de son Histoire Naturelle de 1815 à 1822, et c'est au cours de ce travail qu'il exposa la Doctrine de l'Evolution qui devait l'immortaliser. Or, en 1815, il avait 71 ans et mourut aveugle à 85 ans. « Exemple étonnant, écrit le professeur Louis Roule, remarquable, prestigieux, de cette puissance d'un esprit qui n'a jamais consenti à céder, qui a lutté par le livre, par ses idées, par ses recherches et qui a combattu jusqu'au bout. »

Nous ne pouvons hésiter à reproduire ici ce que notre savant ichtyologue du Muséum National d'Histoire Naturelle écrit sur son Grand prédécesseur dans son *Interprétation de la Nature* : « Cette année-là étant la 77e de son âge, non seulement la vieillesse n'a pas diminué chez lui l'ardeur, ni la puissance de la pensée, mais encore comme chez beaucoup d'artistes et de savants au déclin de leur carrière, elle lui imprime une précision un peu sèche qui le fait même ressortir...

Ce fût, en effet, un spectacle remarquable et touchant que celui de ce vieillard, parvenu à l'âge où l'on se repose, s'efforçant quand même de se livrer à un travail assidu, de s'exercer à égaler ses collègues plus jeunes et d'y réussir. Cette fin de siècle marque pour lui le début d'une grande et glorieuse époque, dont la durée, une vingtaine d'années, le conduisit à la pleine vieillesse. Pendant cette période entière il ne cessa d'étudier, d'enseigner, d'écrire. Il lui fallut un courage rare, une ténacité invincible, pour se maintenir de la sorte et pour aboutir. On le voit progresser toujours, ne manifester aucune défaillance, accumuler sans relâche des œuvres qu'il élabore à lui seul. »

Citons encore Chevreul, « le patron des étudiants », qui meurt à Paris le 9 avril 1889 âgé de 102 ans, 7 mois et 8 jours après une vie toute entière consacrée à la science pure et appliquée.

Rappelons qu'en 1871 à l'âge de 86 ans il refuse de quitter Paris et supporte avec stoïcisme les privations du siège.



Alexandre de Humboldt (1769-1859)

Brown-Sequard n'a fondé les bases de l'opothérapie que déjà âgé de 72 ans, ayant même expérimenté sur lui les effets des injections de glandes interstitielles.

H. Milne-Edwards à plus de 80 ans, entreprit son gigantesque travail en 10 volumes sur les « *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparées de l'homme et des animaux.* »

Il l'acheva à 80 ans et mourut le 29 juillet 1885 à 85 ans.

Enfin, pour terminer, rappelons que Pasteur trouva son traitement de la rage par injection de moelles rabiques desséchées, à un âge avancé et alors que la paralysie l'avait depuis longtemps frappé.

*
* *

Ce rapide exposé met en pleine lumière le fait remarquable de pouvoir produire d'une façon intense et même géniale à un âge où le plus souvent ceux qui ont la chance d'y parvenir demandent un repos bien gagné.

Il y a là une question de volonté opiniâtre, c'est incontestable, il y a surtout un démon caché qui pousse l'homme à se survivre par la production d'œuvres nouvelles, il y a enfin une hérédité qui, en réalité, est le principal facteur.

Il y a certaines familles dont tous les membres meurent jeunes comme d'autres où l'on meurt tard. J'en ai fait la remarque très souvent en demandant aux vieux prostatiques que nous opérons le secret de leur longévité.

Presque tous vous répondent que leurs père et grand père ont même dépassé leur âge.

Je ne crois même pas que les habitudes de tempérance y soient pour quelque chose.

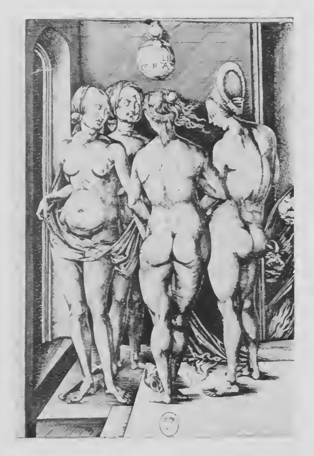
Le secret de la longévité, avec ou sans cœcum et gros intestin, reste un mystère que, malheureusement — je le crains — nous ne somme pas prêts d'éclairer.

Heureux les vieillards ! ceux qui arrivent ainsi à un âge extrême. Ne vivent-ils pas deux vies, mais pour être acceptable, il faut que le cerveau reste intact. Tout est là !

L'homme diminué ne compte plus et quel spectacle lamentable de voir, par exemple, que notre Maisonneuve, le plus grand chirurgien du XIXe siècle, celui qui, pendant 50 ans remplit Paris du bruit de ses exploits, celui qui semblait incarner une éternelle jeunesse active et féconde, s'éteignit en Bretagne, à la Roche-Hervé, dans la plus misérable décrépitude !



Cliché Librairie de France
Les quatre sorcières, par Albrecht Dürer, 1491.



Cliché Librairie de France.
Les quatre sorcières, par Israel Van Mechelen, xve siècle.

L'idée satanique à travers les âges

La *Librairie de France* vient de publier un magnifique ouvrage : *Le Musée des Sorciers, Mages et Alchimistes* (1) où M. Grillot de Givry a réuni, en les expliquant, trois cent cinquante figures environ, choisies parmi les plus curieuses, les plus caractéristiques, et aussi les plus rares, illustrant les incunables, les manuscrits, les ouvrages de sorcellerie, de magie, d'astrologie, de chiromancie, de cartomancie et d'alchimie, depuis le Moyen Age jusqu'au seuil du XIX[e] siècle. Ce recueil ouvrira des horizons tout nouveaux aux simples curieux qui voudront jeter un coup d'œil sur un chapitre important de l'histoire anecdotique des peuples ; il sera, en même temps, d'une incontestable utilité aux érudits de l'occultisme, en mettant à leur disposition une documentation qu'ils ne pourraient se procurer que difficilement.

Le livre de M. Grillot de Givry constitue donc une excellente revue iconographique de l'idée satanique à travers les âges que le Professeur Charles Richet a étudiée dans son livre : *L'Homme et l'Intelligence*. Les pages qu'il consacrait à cette question voici bientôt cinquante ans, méritent d'être reproduites ; on n'a rien dit de nouveau depuis.

« Dès les temps antiques, nous trouvons établie cette croyance que certaines maladies, caractérisées par des convulsions et des mouvements furieux, sont envoyées par une divinité vengeresse. Cette opinion enfantine est réfutée par Hippocrate, par Galien, qui n'admettaient pas les causes surnaturelles. Elle persiste cependant dans la conscience populaire à travers toutes les vicissitudes religieuses, politiques et sociales, vaguement admise par les prêtres et les savants du Moyen Age jusqu'au milieu du XIV[e] siècle. A cette époque, l'adoration et la crainte du diable grandissent, se développent, triomphent. Les démoniaques pullulent. Les exorcistes redoublent leurs conjurations. Des populations tout entières s'imaginent être livrées au démon. La grande conception fantastique du sabbat prend naissance. Les sorciers et les sorcières, complices de Satan, sont partout, comme Satan lui-même. Partout aussi s'allument les bûchers. D'abord ce sont les bûchers d'église ; puis, vers le milieu du XVI[e] siècle, la justice laïque succède à la justice du clergé. Mais il n'y a pas là d'adoucissement, puisque c'est de 1550 à 1600 qu'on a brûlé le plus de sorciers. Cette double terreur de la possession satanique et de la justice humaine, cesse

(1) Un volume in-4°. Prix : 130 fr. Librairie de France, 110, Boulevard Saint-Germain, Paris.



Cliché Librairie de France.

Le départ pour le Sabbat, par Hans Baldung, 1514.



Cliché Librairie de France.

Consécration de la Fourche, par Hans Baldung, 1514.

enfin vers les premiers temps du XVIIe siècle. Toutefois la puissance du diable ne disparaît pas tout d'un coup. Elle survit pendant près d'un siècle, malgré les progrès de l'esprit moderne qui la raille. Les Parlemens, aveuglés par la vieille superstition expirante, réussissent à brûler encore certains prêtres sorciers sur la simple dénonciation de quelques misérables folles.

De nos jours, il n'y a plus ni sorcellerie, ni possession. Peut-être, dans les villages écartés, existe-t-il encore quelque vieux paysan croyant aux loups-garous et aux maléfices, peut-être, dans certaines contrées, admet-on la puissance des mauvais esprits sur l'homme. Le fait est que personne, parmi les gens sensés n'admet plus l'intervention du diable dans les affaires humaines. L'observation médicale, patiente et sagace, a pu déjouer toutes les ruses de Satan, et montrer que, dans le délire effrayant des hystériques, dans leurs imprécations, leurs contorsions, leurs mouvements convulsifs, il y a un ordre secret, une série nécessaire et fatale qu'on retrouve toujours, pour peu qu'on veuille en faire une étude méthodique. Les symptômes qu'ont présenté les Ursulines de Loudun, les religieuses de Louviers, les démoniaques exorcisés dans les églises, sont les mêmes symptômes qu'on voit journellement chez les hystériques enfermées à la Salpétrière. Les unes et les autres ont la même maladie qui se manifeste par les mêmes effets. Il n'y a pas de différence appréciable, et nous avons le droit de conclure que les démoniaques exorcisées étaient des malades, des folles, et que les malheureux, accusés par elles, étaient des innocents.

Quant aux convulsions épidémiques, comme celles qui se produisirent dans les couvents au XVIIe siècle, et plus tard, au XVIIIe siècle, autour du tombeau du diacre Pâris ou du baquet de Mesmer, l'explication est plus difficile. Il faut admettre qu'il y a une sorte de contagion nerveuse. Il ne s'agit pas ici d'une contagion matérielle, pondérable, visible au microscope comme le germe infectieux de la petite vérole ou de la peste. La contagion se fait par l'imitation. De même qu'en voyant bailler à côté de soi, on est tenté de bailler aussi, de même une femme nerveuse, voyant sa compagne en proie à une attaque de nerfs, ressent la tentation presque invincible d'en faire autant. Cette imitation involontaire, irrésistible, fait que, dans un couvent de femmes, où la réclusion, le mysticisme, les privations de toutes sortes, prédisposent à l'hystérie, il suffit d'une seule attaque d'hystérie chez une religieuse pour que toutes les autres religieuses soient aussitôt atteintes du même mal. Ces faits ne sont pas de la théorie, mais de l'histoire ; et il suffit de relire le récit des faits qui se sont passés à



Assemblée de sorcières. (J. Geiler von Keisersperg, Strasbourg 1517). *Cliché Librairie de France*

Kintorp, à Loudun, à Louviers, pour être convaincu que la maladie hystérique se propage parmi une réunion de femmes avec autant de rapidité que le typhus parmi une armée en déroute.

Cette contagion par l'imitation se comprend bien pour les affections hystériques qui se développent dans l'intérieur d'un couvent, d'un village, ou d'une bourgade, mais comment se peut-il que la même nature de délire règne épidémiquement durant deux siècles dans toute l'Europe ? Eh quoi ! pendant plus de deux cents ans toutes les malheureuses qu'on traîne devant les juges affirment qu'elles ont assisté au sabbat ; elles en décrivent les infâmes cérémonies ; elles racontent avec des détails d'une précision extraordinaire les persécutions sataniques dont elles sont victimes. Toutes ont vu les mêmes démons, ont participé aux mêmes enchantements, ont été tourmentées par les mêmes obsessions diaboliques. Ces aveux faits spontanément et sans le secours de la torture, doit-on les considérer comme exprimant des faits véritables, ou des hallucinations ? Le sabbat est-il un rêve ou une réalité ?



Sorcières transformées en animaux. *Cliché Librairie de France.*
U. Molitor, Constance, 1489.

Il faut, pour apprécier sainement ces confessions des sorcières, connaître une étrange disposition de l'intelligence des hommes. Par suite d'un excessif amour et d'une admiration exagérée de nous-mêmes, nous avons tous, plus ou moins, une tendance générale à supposer la persécution, le

mépris ou la raillerie d'autrui. Il nous semble qu'on ne nous rendra jamais toute la justice qui nous est due. Les accidents qui nous arrivent, conséquence de nos fautes ou de nos erreurs, sont involontairement attribués par nous à des persécutions ou à des hostilités dont la preuve est impossible à donner. Assurément, chez la plupart des individus, cette croyance à la persécution est victorieusement combattue par la raison, de sorte qu'elle n'entraîne aucune conséquence fâcheuse. On arrête les écarts de la folle du logis, qui se donnerait trop libre carrière, et on met un frein à cette imagination funeste de voir partout des ennemis. Malheureusement tous les hommes n'ont pas cette puissance, et quelques infortunés finissent par se persuader qu'ils sont victimes d'une persécution réelle. Partout ils voient des machinations perfides dirigées contre eux. Leur imagination déréglée construit toutes sortes de systèmes étranges. Les ennemis par lesquels les pauvres fous se croient aujourd'hui poursuivis sont les agents de police, les jésuites, les magnétiseurs, les physiciens, les électriciens, les esprits frappeurs, les cosaques. Autrefois, quoique la nature du délire fût la même, les ennemis étaient tout autres. C'étaient les démons, les incubes, les succubes, les stryges, les coquemars. Alors, comme aujourd'hui, il s'agit toujours du délire de persécution ; alors comme aujourd'hui, ce sont des ennemis mystérieux qu'on invoque pour expliquer les douleurs qu'on éprouve. Mais les persécuteurs que la folie d'aujourd'hui va chercher parmi les puissants du jour, la folie d'autrefois les trouvait parmi les puissants d'alors, les mauvais anges, officiers du diable. Dans les vieux récits fantastiques qui se racontaient à voix basse avec terreur dans les chaumières, et qu'on prenait pour des histoires vraies, chaque fou persécuté trouvait l'explication de sa propre souffrance, et, quand il comparaissait devant l'inquisiteur, il racontait naïvement les tourments que Satan lui avait fait subir.

Au lieu de guérir ces malheureux, on s'acharna contre eux. Pourchassés, traqués, menés devant des tribunaux inflexibles, ils furent, par milliers, condamnés à la torture et jetés aux flammes. Les juges qui ont fait périr tant d'innocents n'étaient cependant ni des monstres, ni des scélérats. Ils croyaient être justes. Mais la superstition commune les aveuglait, et le poids énorme de toute l'ignorance de leur siècle pesait sur leurs jugements. »



Sorcière préparant un philtre. *Cliché Librairie de France*
Tableau d'un maître inconnu de l'École Flamande ; milieu du XVe siècle.
(Collection Fenwick, de Londres).



Sorcière préparant un philtre, par Goya. *Cliché Librairie de France.*



Le départ pour le Sabbat, par Jacob Van der Gheyn, XVIIe siècle. *Cliché Librairie de France.*

IMP. DE COMPIÈGNE. 1929.

6e Année. - N° 5 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

LE CHIRURGIEN PRINCIPAL DE L'ARMÉE
Baron Jean Péborde, Médecin de Murat
(1773-1846) (1)

Descendant d'une vieille famille Gasconne du pays d'Orthe, Jean Péborde est né à Habas (actuellement département des Landes), le 9 décembre 1773.

D'abord élève du collège de Lescar (en Béarn) sous le P. Marsan, il fait sa physique à Pau sous Dom Estérare, bénédictin.

Reçu Maître ès Arts de l'Université de Pau, il se rend à Paris pour faire ses études médicales. Son parent J.-B. Lacoste (de Dax), ministre de la Marine du Roi Louis XVI, le présente à Vicq d'Azyr, Premier Médecin de la Reine. Celui-ci l'accueille avec bienveillance, se fait son protecteur et le recommande à Desault et à Corvisart.

Desault le reçoit comme élève externe, puis comme chirurgien interne, à l'Hôtel-Dieu de Paris, enfin l'autorise à se livrer à l'étude de la Médecine en suivant à l'hôpital de la Charité les leçons de Corvisart. Auprès de Desault il se lie avec quelques étudiants, un peu plus âgés que lui, notamment Xavier Bichat et ses compatriotes de Gascogne : Dominique Larrey, de Baudéan en Bigorre, François Ribes, le futur chirurgien par Quartier de l'Empereur, et Bernard Bérot, le futur professeur de physiologie de la Faculté de Médecine de Strasbourg, tous deux de Bagnères-de-Bigorre, tous comme lui passionnés d'anatomie et de sciences naturelles.

Mais arrive la Révolution; la loi du 18 août 1792, votée par l'Assemblée Législative, supprime les Universités, les Facultés de Médecine et, un an après, le Décret de la Convention du 8 Août 1793 supprime les Académies et Sociétés littéraires. Corvisart doit cesser son enseignement. Ses élèves, et tout particulièrement Péborde, sollicitent avec insistance des membres de la Commune et obtiennent la réintégration de leur maître à l'hôpital de la Charité. De cette époque date l'amitié qui unit Corvisart à Péborde, admis dès lors dans son intimité.

Le Baron Jean Péborde, médecin de Murat

A son tour Péborde devient suspect; son frère aîné, Jean-Pierre, a émigré et sert à l'armée des Princes, où il mourra. Le 28 floréal an II (17 mai 1794), il est arrêté avec son maître Desault et conduit à la prison du Luxembourg. Desault est rapidement rendu à la liberté. Péborde est transféré le 5 thermidor (23 juillet) à la Conciergerie, où il contracte le typhus. Le 19 vendémiaire an II (10 octobre 1794), après cinq mois environ de prison, il est enfin relâché et peut reprendre ses études auprès de Corvisart et de Desault, qui le réintègre dans ses fonctions d'interne.

Sous la direction de Desault et de Bichat, son ami, il se livre à des études d'anatomie normale et pathologique, notamment sur les anévrismes du cœur, qu'il publie dans le Journal de Corvisart, Leroux et Boyer. Il devient membre de la Société Médicale d'émulation de Paris.

Desault étant mort le 1er juin 1795, Péborde défend vaillamment la mémoire de son bienfaiteur « contre « son successeur (2) qui s'était laissé influencer par « un homme dont il eut bientôt sujet de se plaindre. » Il quitte l'Hôtel-Dieu pour suivre exclusivement les leçons de Corvisart « qui le lança dans la pratique de la ville. »

Lorsque Corvisart, en 1803, est nommé Premier Médecin du Premier Consul, il fait attribuer de belles situations à ses élèves et Péborde devient médecin-

(1) D'après le Dictionnaire des Contemporains de de Norvins (supplement) — et une Biographie faite en 1906 par un membre de la Société de Borda.

(2) Pelletan.

chirurgien de Louis Bonaparte, de Murat et de Lannes.

Comme tel il prend part à la campagne de 1805, avec Murat et Lannes. Attaché au Grand Etat Major de la Cavalerie, il se distingue par son activité et son zèle à secourir les blessés de l'avant-garde à Wertingen, Ulm, Nuremberg, Amstetten, Hollabrünn, Austerlitz.

A la fin de la campagne Murat l'attache à sa personne et de ce moment l'emmène partout avec lui aux armées.

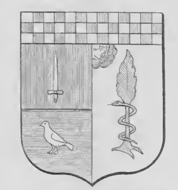
En 1806 et 1807 il fait les campagnes de Prusse et de Pologne, toujours avec la même activité, le même dévouement, donnant les plus grandes preuves de bravoure à Iéna, à Erfurth, à Zednick, à Prentzlow, à Golymin, à Hoff, à Eylau, à Heilsberg, devant Kœnigsberg. Dans ces affaires il soigne nombre de soldats et d'officiers, notamment les maréchaux Augereau, Lannes, Victor, les généraux Saint-Sulpice, d'Hautpoul, Bordesoullle.

En récompense de ses services, il est nommé membre de la Légion d'Honneur.

Après la paix de Tilsitt, Péborde reste auprès du maréchal Lannes, malade des suites de ses blessures, et le reconduit à Paris. Le Duc de Montebello lui en conserve reconnaissance et amitié.

En 1808, Murat, nommé général en chef de l'armée d'Espagne, emmène avec lui son médecin, qui, dès son arrivée à Madrid, noue des relations amicales avec les médecins espagnols et est reçu membre de l'Académie de Médecine de Madrid.

Pendant l'insurrection du 2 mai il prodigue ses soins aux blessés et se signale par un bel acte de courage et d'amitié: apprenant que le docteur Lherminier, médecin de l'Empereur, se trouve isolé et en péril, il prend un détachement de la compagnie basque, se rend au domicile de son ami et ramène celui-ci en sécurité au milieu de l'armée.



Armoiries du Baron J. Péborde.
En **chef** damier d'argent et gueules à 3 rangées de [illegible] carreaux.
Parti.
A **dextre** coupé : au 1er, de gueules à l'épée d'argent à poignée d'or — au 2e, d'azur à la colombe d'argent.
A **senestre :** d'argent au Borée de carnation, dans une nuée azurée, soufflant, sans le secouer, sur un peuplier de sinople, au tronc duquel s'enroule un serpent de gueules.
Casque d'argent, ornements d'or, grilles de gueules. Panache blanc. Support de fantaisie or et gueules.

Lorsque Murat est atteint de cette *colique de Madrid,* qui sévit sur l'armée et qui met en grave danger le Grand Duc de Berg, il le traite, secondé par des consultants français et espagnols et notamment par Larrey, luttant non seulement contre la maladie, grave en elle-même, mais aussi contre la profonde dépression de Murat, qui se croit victime du poison et d'autre part est cruellement déçu en voyant la couronne d'Espagne, objet de ses espoirs et de ses rêves, donnée à Joseph Bonaparte.

Sur ces entrefaites Murat reçoit des dépêches lui annonçant son élévation au trône de Naples et, encore malade, il abandonne en hâte cette Espagne, qui ne lui est plus rien. Porté en litière, escorté par son médecin Péborde, il quitte Madrid le 17 juin, arrive le 7 juillet à Bayonne, où il trouve Caroline, va prendre les eaux à Barèges, et gagne Naples.

A Naples, Péborde est nommé premier médecin-chirurgien du roi, inspecteur général, chef du service de santé des armées de terre et de mer du royaume, membre de l'Institut de Naples, membre de l'Ordre Royal des Deux-Siciles (1). Il organise le service de santé de la Garde Royale, de l'armée et des hôpitaux. Chargé spécialement de surveiller l'administration de ces derniers établissements, Péborde profite de la confiance du roi pour réprimer les abus prodigieux de cette administration « placée en d'autres mains que celles intéressées à la guérison des malades ».

Il saisit cette occasion pour relever le corps des officiers de santé de l'armée, qui, dès lors, « ne fut plus soumis à la bureaucratie comme en France ».

Dans une promotion de l'Ordre des Deux-Siciles on n'a pas trouvé convenable de comprendre des médecins et des chirurgiens de l'armée. Péborde relevant cette injustice dans un rapport adressé au roi, obtient qu'elle soit réparée ; des décorations sont données aux officiers de santé qui se sont le plus distingués dans leur service.

Avec l'aide du roi, très attentif aux besoins du peuple, de Zurlo et du général français Tugny, ministre de la guerre, il améliore le régime des hôpitaux et crée le dépôt de mendicité. L'Albergo dei Poveri est réparé par leurs soins, rendu habitable et salubre; la classe si nombreuse des Lazzaroni, des pauvres et des enfants y trouve asile, travail, vêtements et vivres.

Médecin et hygiéniste, il étudie les épidémies qui, en 1809, attaquent l'armée sur la côte malsaine de Cumes, et, en 1810, sévissent en Calabre près de Scylla et de Reggio, et publie un recueil d'observations sur ces épidémies.

Médecin militaire il fait la campagne des Calabres, fait établir un hôpital à Reggio, en dirige le service pendant le séjour des troupes. Au combat de Baguara la division Partourneaux est vivement attaquée par les Anglais, le roi envoie son médecin diriger le service chirurgical ; en remplissant cette mission, Péborde a son cheval blessé d'un coup de mitraille.

En 1812, Murat prend le commandement de la cavalerie de la Grande Armée; Péborde fait avec lui la campagne de Russie. Il assure les soins aux blessés de l'avant garde à Ostrowno, à Witebsk, au cours des opérations sur la Dwina, puis à Smolensk. Sur le champ de bataille de la Moskowa, il se porte en pleine mêlée au secours des généraux Dessaix, Romeuf,

(1) Créé par décret du 24 février 1808 qui ne parut dans le « Moniteur du Royaume » que le 11 mars suivant Péborde dut recevoir la Croix de Commandeur lors de la distribution des Grands Colliers de l'Ordre (13 dont 10 seulement furent attribués) le 5 mars 1813.

L'Ordre Royal des Deux-Siciles était composé de 650 chevaliers au nombre desquels étaient 100 Commandeurs et 50 Dignitaires.

L'insigne de l'Ordre était une étoile en or à 5 branches émaillées de couleur rubis, surmontées par l'aigle d'or. L'étoile rattachée par une couronne à un ruban bleu céleste portait sur une des faces les armes de la cité de Naples (un cheval courant) avec les mots : RENOVATA PATRIA ; et sur l'autre les armes de Sicile au milieu de l'inscription: JOSEPH NAPOLEO SICIL. REX INSTITUIT. Ces armes de Sicile, TRINACRIA (« les trois valets de Sicile, cela dit quelque chose », écrivait Napoléon en approuvant le modèle de la décoration), étaient figurées par un visage humain auquel se rattachaient trois jambes c'est-à-dire l'île de Sicile avec ses trois promontoires : Peloro, Pachino et Lilibeo. (Les décorations du Royaume de Naples, « Carnet de la Sabretache », pp. 449-459, n° 92, 31 août 1900).

Murat
Collection Comtesse P. Le Marois
(D'après Lacour-Gayet, Napoléon, sa vie, son œuvre, son temps. Hachette, édit.)



Caroline arme Murat (Mairie d'Ajaccio).
(D'après Lacour-Gayet : Napoléon, sa vie, son œuvre, son temps. Hachette, édit.)

Belliard, Bordesoulle, Pajol et de nombreux officiers et soldats.

Le 14 septembre il entre à Moscou avec l'avant-garde et, sur l'ordre de Murat, fait rassembler les blessés russes épars dans la ville. Puis, il suit cette avant-garde en avant de Moscou et soigne Murat blessé sur les bords de la Gerniwzna, sur la route de Kalouga, ainsi que les généraux Exelmans et Lahoussaye.

Pendant la retraite, par son énergie, son entrain, il résiste à toutes les épreuves, marchant, lorsque celui-ci est formé, avec l'Escadron Sacré, secourant nombre de malheureux, victimes du froid, de la fatigue et de la faim.

A la Bérésina, envoyé par l'Empereur, il soigne Oudinot blessé grièvement, puis il aide Larrey à amputer le général polonais Zayonscheck, vieil officier d'Egypte et futur vice-roi de Pologne, qui a eu la cuisse droite broyée. Sous le canon de l'ennemi, par un froid atroce, sous le seul abri d'un manteau de cavalier tenu par quatre soldats, qui protège contre la neige tombant en flocons denses le général et les deux chirurgiens, Larrey, assisté de Péborde, opère le blessé, puis immédiatement le met en route pour Wilna et Varsovie.

En récompense de ses beaux services, l'Empereur, le jour même où il quitte l'armée à Smorgoni, le 5 décembre 1812, nomme le Chirurgien principal Péborde au grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Murat de son côté lui remet la Croix de Commandeur de l'Ordre des Deux-Siciles et le fait Baron du Royaume de Naples (1).

Lorsque Murat malade quitte la Grande Armée à Posen, le 17 janvier 1813, Péborde revient avec lui à Naples. En juin, après l'armistice de Pleisswitz, lorsque Murat reprend le commandement de la Grande Armée, Péborde le suit, et participe avec lui aux batailles de Dresde et de Leipzig, puis l'accompagne encore à Naples et reste avec lui pendant toute l'année 1814.

Après la défaite de Tolentino, Péborde est du petit groupe de fidèles qui s'embarque avec le roi vaincu, à Ischia le 19 mai 1815 et vit avec lui pendant les Cent Jours à Cannes, puis à Toulon.

Au retour des Bourbons, Péborde toujours fidèle et dévoué, tente de sauver Murat, et avec le capitaine de frégate Bonafoux, neveu du roi, l'aide à se cacher dans une maison de campagne voisine de Toulon, où la nuit il vient lui porter nouvelles et réconfort. Une nuit Péborde et le général Rossetti s'aperçoivent qu'ils sont suivis, ils se détournent de la route, un orage survenant les égare et ils parviennent seulement au jour auprès du roi. Il voit celui-ci pour la dernière fois.

En effet Murat a appris qu'un officier, porteur de dépêches de Fouché pour lui, a été arrêté et conduit à Marseille; il demande à Péborde de se rendre dans

(1) Lettres patentes: Registrato Sul Gran Registro de Titoli. Tomo 1°, Foglio 8°, Numéro 8 . Napoli li 29 Marzo del Anno 1813. L'Uditore Secretario Generale del Consiglio dei Maioraschi : Vittorio de Montozon



Mort de Joachim Ier, Roi de Naples, le 13 octobre 1815.
Bibliothèque Nationale des Estampes. Collection de Vinck.
(D'après Lacour-Gayet : Napoléon, sa vie, son œuvre, son temps. Hachette, édit.).

cette ville, où celui-ci a des parents (1) et avec l'aide de ces derniers de tâcher de recueillir des renseignements. Péborde, très inquiet, arrive à Marseille dans la maison de campagne de sa belle-mère à Saint-Geniez; presque aussitôt on l'appelle au bureau de la police, où on l'interroge avec égards et où on lui communique même les dépêches du ministre de la police, en lui faisant remarquer que l'existence du roi, de sa famille, la sienne propre, sont en péril et que le meilleur moyen de parer au danger est de faire connaître la retraite de Murat, à qui l'on portera des passeports pour rejoindre la reine Caroline en Autriche. Péborde, craignant de mal servir son bienfaiteur, déclare formellement ignorer cette retraite. On lui donne l'ordre de quitter Marseille dans les vingt-quatre heures et de se rendre dans son département; on fait cerner par la troupe les deux maisons de sa famille, en ville et à Saint Geniez.

Ne pouvant plus rejoindre Murat, Péborde, trompant la surveillance de la police, envoie par la poste une lettre exposant les propositions de Fouché à une personne de confiance, qui les transmet au roi. Celui-ci suivant les conseils, ainsi parvenus jusqu'à lui, tente de quitter la Provence et de frêter un bâteau pour gagner le Havre, où il trouvera de nouvelles indications. Ayant échoué, il gagne la Corse, puis, tentant de reconquérir son trône, débarque en Calabre au Pizzo, où il trouve la mort le 13 octobre 1815.

(1) Le Baron J. Péborde avait épousé à Naples, en Mars 1813, Mademoiselle Adèle Gosselin de Sainctmême.

Cependant le Baron Péborde ne pouvant plus rien pour son malheureux prince, toujours sous la surveillance de la police, regagne le département des Landes et se retire à Habas.

Pendant de longs mois il éprouve au ministère de la guerre de grosses difficultés à faire reconnaître ses services et titres dans l'armée française. Mais les généraux, qu'il a soignés aux armées et sur les champs de bataille et auxquels il a rendu maint service, lui témoignent leur reconnaissance, écrivent et agissent en sa faveur. Enfin justice lui est rendue et notamment le roi Louis XVIII le confirme, le 28 février 1817, dans son grade d'officier de la Légion d'Honneur.

Respecté et honoré pour son beau passé, pour les services et notamment pour les conseils médicaux qu'il prodigue généreusement à ses compatriotes, le baron Jean Péborde vit de longues années encore dans la charmante petite ville de Habas, où il meurt le 21 juin 1846, à l'âge de 72 ans.

Son souvenir s'est perpétué dans le pays de Chalosse, avec celui de glorieux soldats de la Révolution et de l'Empire, ses frères d'armes ; il a été ravivé par notre vénéré grand ancien, monsieur le baron Péborde, Médecin principal de l'armée, qui, héritier de son nom, de son titre et de ses traditions, a suivi sa trace en campagne, dans les régiments et les hôpitaux, en 1870, en Algérie et pendant la grande guerre de 1914, et, dans sa retraite, à Habas, où il s'est retiré comme son aïeul. Docteur MICHEL FERRON,
Médecin Lieutenant-Colonel.

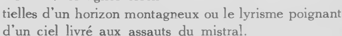
L'Exposition du Dr Traversier

Le Dr Traversier a fait récemment, à la Galerie Druet, une exposition de ses aquarelles. Si la peinture est pour lui un violon d'Ingres, on doit reconnaître, comme le dit G. Grappe dans la préface qu'il a écrite pour le catalogue de cette exposition « qu'il en joue aussi bien qu'un Sarasate ou un Ysaïe.



Romans. Vue de la ville.

« Jamais, en effet, vos aquarelles ne trahissent l'hésitation ou l'incertitude. Vous avez l'"imperatoria brevitas", cette sobriété des maîtres qui décrit en quelques traits. Vous savez faire tenir dans un cadre, même restreint, les lignes essen-



tielles d'un horizon montagneux ou le lyrisme poignant d'un ciel livré aux assauts du mistral.

« Tout vibre dans vos compositions. Tout y prend sa valeur. Rien ne vous distrait de votre dessein ni de votre dessin. Le plus simple motif vous est prétexte à animer dans la lumière les aspects changeants de la nature. Le Rhône, aux eaux grises, tumultueux et olympien, qui traverse votre œuvre comme un large rythme, la scande et lui donne son plus bel accent. L'air pur de vos cîmes dauphinoises, (le Vercors au jour levant ou les neiges lointaines de Belledone), la vivifient. Mais un quai morose de Lyon, une rue lépreuse de petite ville, quelques meules agrestes sous un ciel déjà provençal suffisent à émouvoir votre talent, à nous procurer une aquarelle digne de ces deux maîtres du genre, si chers à votre cœur, et que vous rejoignez aujourd'hui, Ravier et Jongkind.

« Vous avez la grande tradition. Votre vision aiguë détermine et délimite l'espace, cerne d'un trait net et bref les formes augustes d'un paysage. A détailler de près ces contours, vivement tracés et sans repentirs, il n'y a pas grand chose et cependant, comme dans les kakémonos des artistes japonais, tous est dit; rien ne saurait mieux donner l'impression du site décrit.

« La couleur après cela, le ton sont, pour ainsi dire, de votre part, — et de plus en plus, — une concession que vous nous faites. Si l'on en pouvait douter, les quelques sépias que vous exposez aujourd'hui à côté de vos aquarelles nous en apporteraient l'éclatante confirmation. A coup sûr, dans la voie royale du Poussin et de Claude, dans cette voie où vous entraîne maintenant votre tempérament de classique, vous nous réservez les plus heureuses surprises. »



Grenoble. L'Ile verte.



Lyon. Les quais.

Un grand Collectionneur : le Dr C. TOURNIER

Le nom du Dr C. Tournier doit être ajouté à la liste des médecins qui, comme Pozzi, Gilbert, furent d'avisés et grands collectionneurs.

Ancien interne des hôpitaux de Lyon, chef de clinique de Raphael Lépine, C. Tournier eut pu, comme d'autres, réussir dans la voie du concours. Sa fierté, son esprit d'indépendance et aussi cette tare qu'on ne pardonne guère aux jeunes : le succès en clientèle, lui fermèrent dès le début l'accès aux hôpitaux et à la Faculté. Tournier ne persévera pas ; il n'était point l'homme des compromissions et il connaissait la devise de son pays : « Comtois, rends-toi. — Nenny, ma foi ». Se fiant au jugement du public, il s'adonna à la clientèle et, sans appartenir au monde officiel, il fut vite le grand consultant, le thérapeute lyonnais, comme l'a appelé Vignes. Et il devint collectionneur.


C. Tournier (1866-1926)

Par goût, et surtout par nécessité, pour apporter toujours quelque pâture nouvelle à son insatiable besoin de connaître. Tournier avait la culture générale des grands médecins d'autrefois ; dans le savoir humain, rien ne lui était étranger. Et c'est dans ce désir de tout embrasser, de tout assimiler qu'il faut chercher l'explication des multiples collections qu'il avait réunies.

Son goût n'avait rien d'exclusif : une pièce sassanide parfaite ne l'émouvait pas moins qu'un émail limousin, qu'une eau-forte de Rops, une planche de Daumier, une reliure de Simier ou une miniature de Dumont. Et son éclectisme faisait voisiner, dans son grand appartement de la place Bellecour, les livres par milliers, les bronzes les tableaux, les gravures, les terres cuites, les vitraux, les meubles d'art.

Peu communicatif, par timidité peut-être, et surtout absorbé par une immense clientèle, Tournier vivait éloigné du monde et, très modeste, ne faisait qu'exceptionnellement, à quelques rares privilégiés, les honneurs de ses collections qui furent certainement la grande joie de sa vie, une heureuse diversion dans son existence de solitaire. Toutes ces choses parlantes, qu'il avait amoureusement recueillies et qui mettaient parfois un éclair dans ses yeux, semblent aujourd'hui inertes et atterées. Elles suivront leur destinée : *habent sua fata libelli.* Mais le nom de Tournier a dès maintenant trouvé place, comme celui de son grand-oncle Reybard, à côté de ceux de Petetin et de Lélut, dans le Panthéon médical franc-comtois.

Dr Maurice GENTY.



La maladie de J.-J. ROUSSEAU

On a beaucoup écrit sur la maladie de J.-J. Rousseau. Mais on n'a peut-être pas suffisamment écouté celui qui en parlé le plus et le mieux, le malade lui-même. C'est pourquoi il a semblé intéressant à Mlle Elosu (**La maladie de J.-J. Rousseau,** in-8°, 162 p., Thèse de Paris 1928, Fischbacher, édit.), de comparer ces données de l'observation médicale autographe avec les déductions faites par les différents chercheurs pour établir un diagnostic aussi exact que possible.

Ceux qui se sont intéressés au cas pathologique de J.-J. Rousseau ont, tantôt accordé la prépondérance à la névropathie, tantôt supposé que c'était l'affection génito-urinaire qui avait influencé la vie psychique du malade. Mlle Elosu semble partager cette dernière opinion.

Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, dit-elle, J.-J. Rousseau fut atteint d'une affection des voies urinaires causée par une malformation congénitale dans la région prostatique de l'urèthre.

Cette malformation entraîna une rétention permanente d'urine, complète les premiers jours, incomplète ensuite.

La rétention permanente d'urine amena la distension, l'inflammation et l'infection successives et progressives de la prostate, de la vessie, des uretères et des reins, puis leur dégénérescence constitutive.

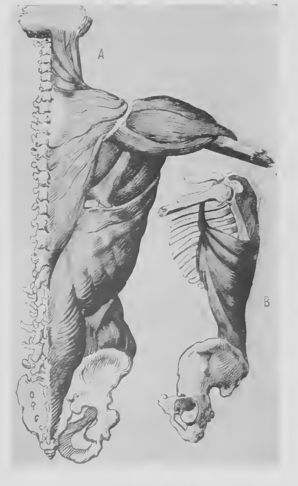
L'infection et la dégénérescence du rein engendrèrent une néphrite chronique avec évolution syndromatique complète : urinaire, chlorurémique, azotémique, cardio-vasculaire.

La néphrite chronique créa une insuffisance urinaire ou grande urémie, qui se manifesta par de l'éclampsie, de l'épilepsie de type bravais-jacksonnien, du délire à forme interprétative, la mort par œdème cérébral.

La Médecine dans l'Œuvre de Géricault

On présente volontiers Géricault comme un précurseur de Delacroix. Il offre cependant plus d'affinité avec Courbet et il est plutôt l'ancêtre lointain de l'école réaliste que le précurseur immédiat de l'école romantique.

Sa passion de la réalité l'a amené à examiner de près toutes les tares, toutes les déformations physiologiques du corps humain : qu'elles soient produites par la privation, comme dans le *Radeau de la Méduse*, par la torture dans l'*Inquisition* et la *Traite des noirs*, par la folie, comme dans ses portraits d'aliénés, par une mort violente dans les *Suppliciés*, il les analyse et les décrit avec une rare justesse.



Etudes de Géricault sur les muscles superficiels et profonds du dos.
(D'après M. Duval et A. Bical, L'Anatomie des Maîtres).



Géricault, La Folle.
Coll. Eissler, Vienne. (D'après l'Amour de l'Art)

C'est pour cela qu'il a semblé intéressant au Dr Cadinouche de consacrer sa thèse à *La Médecine dans l'œuvre de Géricault* (1). Dans cette étude, écrite avec soin et bien documentée, M. Cadinouche montre comment l'instinct scientifique de Géricault se manifesta dès ses dessins, et de quelle façon il fut un initiateur, pressentant déjà le rôle que la curiosité scientifique allait prendre dans la préoccupation de l'art contemporain.

M. Cadinouche parle dans son travail de la maladie de Géricault. Il admet, avec Elie Faure, le diagnostic de tuberculose, et détruit la légende de « l'assassinat par les médecins » inventée par le Duc de Trévise.

(1) Thèse de Paris 1929, 4 pl. hors-texte. M. Vigné, éditeur, 13, rue de l'Ecole de Médecine, Paris.

IMP. DE COMPIÈGNE. 1929.

6e Année. - N° 6 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION — AIMÉ ROUZAUD | 41, Rue des Ecoles - PARIS — Téléphone : Gobelins 30-03 | REDACTION — Docteur MAURICE GENTY

A propos des "Sonnets du Docteur"

Renouvelant la bévue de la *Vie Parisienne* qui jadis attribua *le Homard à la Coppée* à Théodore de Banville, puis à Coppée lui-même, un académicien, l'an dernier, a attribué le même sonnet à Jules Lemaître. Ce qui montre que les poésies de Camuset restent peu connues du grand public. Elles ont cependant fait les délices des médecins « de plus de soixante », et il faut croire que les générations actuelles ne les méprisent point, puisque, en moins de trois ans, les *Sonnets du Docteur* auront été réédités deux fois (1).

Mais si les vers de l'*Auscultation*, de *Préservatifs* chantent dans bien des mémoires, on ne sait guère la façon dont Georges Camuset composa son recueil et encore moins les difficultés pécuniaires et autres qu'il eut à vaincre pour en mener la publication à bien.

Les glanes que j'ai pu extraire de la correspondance échangée entre Rops et Camuset (2), donnent quelques précisions et montrent que si l'artiste eut l'idée du titre, le poète conçut et exécuta lui-même en partie l'illustration des *Sonnets*.



Georges Camuset (1840-1885)

« Savez-vous ce qui serait beaucoup plus drôle que mon livre ? écrivait Camuset à madame Rops en lui réclamant les dessins promis par son mari. Ce serait la correspondance que nous échangeons depuis deux mois à ce sujet, moi le bourgeois ponctuel et désolé, lui l'artiste insaisissable et gouailleur. »

La correspondance de Camuset ne sera peut-être jamais publiée. C'est pourquoi on a jugé intéressant d'en donner des extraits avec la reproduction de quelques dessins.

Georges Camuset eut toujours commerce avec la Muse. Il était encore au collège de Vendôme qu'il rimait déjà, en même temps qu'il fabriquait des tragédies, en organisait la représentation et s'abandonnait à sa passion pour la musique. A Paris, lorsqu'après avoir été reçu à l'Ecole Polytechnique, à l'Ecole des Mines, à l'Ecole centrale et aux Beaux-Arts, il opta pour la médecine, Camuset continua, dans les milieux artistiques et littéraires qu'il fréquentait, à faire entendre ses compositions musicales et poétiques.

Cependant si quelques sonnets sont antérieurs à 1868, année où Camuset s'installa au 23 du quai Voltaire, la plupart furent composés après :

Lorsque j'étais impatient
La Muse m'a dit : « Je suis tendre.
Je n'amène pas le client...
Mais je console de l'attendre ».

Les hasards de la clientèle inspirèrent au poète de nombreuses pièces, vers de circonstance, comme cet envoi au Dr Campbell :

Grâce à Campbell, dont le savoir
Protège, accroît l'espèce humaine,
Les femmes pourront (quelle [veine !)
Joindre au plaisir de concevoir
Celui de procréer sans peine.

Ou ces deux *Présents de Christmas :*

A une amie :

Près de vous vont s'entasser
Des paquets de chez Boissier
Nourriture délétère !
Croyez-en le médecin.
Ces bonbons au tamarin
Feront bien mieux votre affaire.

A une cliente :

Narguant ma sobriété
Madame, votre bonté
Stupéfait ma cuisinière.
J'ai reçu vos deux faisans :
Quelques billets de cent francs
Eussent mieux fait mon affaire.

(1) 1re Edition Darantière, avec 4 eaux-fortes de Laboureur, Dijon, 1926. 2e Edition publiée par la « Société des Médecins bibliophiles » (sous presse).

(2) Les lettres de Rops à Camuset ont été publiées en 1895 par Ramiro dans son « Supplément au catalogue de l'œuvre gravé de Félicien Rops ». Celles de Camuset à Rops, conservées par des mains pieuses, sont restées inédites. Les eaux-fortes de Rops ont été publiées par M. Maurice Exteens, (L'œuvre gravé et lithographié de F. Rops, 4 vol.), qui a bien voulu nous permettre de les reproduire.

Mais ce fut le sonnet intitulé *Le homard à la Coppée*, que Georges Camuset récita à la fin d'un dîner et qui était, en même temps qu'une effusion gastronomique, une parodie fine et sans fiel, qui commença à lui faire une discrète réputation de poète.

De son demi-exil de Dijon, il s'amusa à envoyer quelques sonnets dans le même goût à Charles Monselet, à Coquelin Cadet, qui lui conseillèrent de réunir ces productions écloses au gré de l'inspiration du moment. Camuset accepta la suggestion et, en octobre 1883, la plaquette était prête ; il n'y manquait que les eaux-fortes annoncées par Rops.

Le 23 octobre 1883, Camuset lui rappelle sa promesse et lui envoie « les sonnets qui paraissent le mieux devoir convenir à son genre d'inspiration.

« Je te signale surtout, ajoute-t-il, la **Blennorrhagie**, le **Spéculum**. Au reçu de cette lettre, monte-toi le bourrichon et fais-moi en deux coups de crayon ce que tu te proposes de faire en mille traits de pointe ».



Cliché Maurice Exteens

Félicien Rops.

Rops répond par courrier ; mais il n'est point aussi pressé que le poète :

O Cultiste que tu es ! Quelle idée te fais-tu des forts aquatiques ? Tu demandes un frontispice et « quelques eaux-fortes » en un mois ! Je croyais que nous allions paraître avec les primevères et tu veux paraître avec les perce-neige (Galanthus nivalis !) Je vais te montrer à quel point je t'aime. Je te ferai un frontispice et quatre eaux-fortes pour le 5 ou le 6 décembre, irrévocablement. Seulement, il y a un seulement ! tu te chargeras des frais de tirage, parce que je serai à cette époque précise poursuivi par les sergents du Châtelet, pour creux en mon escarcelle. Je me charge des frais de photogravure ; si je suis trop pressé, je l'emploierai, et **je le serai** ! seulement ! seulement ! (2e seulement). **Condition expresse :** Nous collaborerons **aux dessins** ! Je trouve ton croquis **si juste, si étonnant**, que tu n'as pas à regretter de ne pas savoir dessiner, parce que cela c'est le **vrai dessin** ! Donc arrange à ton gré trois planches, deux planches, veux-je dire, puisque ton premier croquis me servira.

Je rumine le frontispice : un docteur vu de dos, en toge ! le bout de l'oreille soulève la toque : un bout de corne de satyre ! Il faudra mêler Tobie à l'affaire. Homère charmé, au - dessus, sonne (avec sa lyre sous le bras, et les « Sonnets du Docteur »), à la sonnette de l'oculiste. Il faudra débrouillarder tout cela ! Si tu as une autre idée ne la cache pas. Avance ! A combien d'exemplaires ? Le tirage des eaux-fortes (un bon tirage), coûte, papier compris : 10 fr. le cent ».

Deux jours après, il ajoute :

30 octobre 1883.

Mon cher Copaing,

J'arrive de Bièvre-en-Josas éreinté ! J'ai été « planter » :

Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge !

Mais vois-tu, j'avais un **Aralia ricinifolia** qui me réclamait, et qui réclamait surtout la pleine terre. J'ouvre ta lettre et je déroule ton rouleau : **charmants**, les croquis et les sonnets ! Il y a là un tas de choses **exquises** que je ne connaissais pas du tout ! Je ne sais pas encore ce que je ferai, je te dirai cela demain, etc.

Il y a un sonnet que je m'attendais à trouver (car j'ai le dessin qui n'a pas paru et que je comptais te coller !) sonnet **nécessaire**, absolument **nécessaire** ! et que tu feras merveilleusement : l'**Auscultation** et le **Massage** donc ! Et l'**Hydrothérapie** ! Il y avait encore une **Médecine légale** autre que la tienne, qui est fort bien d'ailleurs ; mais la plaquette me semble un peu courte, et deux ou trois braves sonnets médicaux feraient bien.

Le livre est charmant, sauf le titre que je trouve mauvais très franchement, car il « explique » longuement il ne fait pas belle figure de titre. Vois le joli titre : **Les Sonnets du docteur** ! D'autant plus que le livre est **déjà connu** sous ce titre **simple, net, sans prétention**. Nous en avons beaucoup parlé déjà, des **Sonnets du docteur** ! Enfin, c'est **ton affaire** et c'est une affaire de sentiment.

Il faut un frontispice, cher ; le livre pourrait se passer des illustrations, mais pas de frontispice ! ! ! Bûche le frontispice ! Je crois que je ferai **Chlorose** ! Il y a un joli dessin à faire : la petite fille en chemise, à sa fenêtre, soupire aux arondes (suit un croquis)...

Je tâcherai de faire des planches de **tons** différents comme dans les **Rimes de joie**. Les unes pâles, les autres colorées, etc.

A toi, FÉLY.

L'**Apoplexie** est encore un joli croquis et un joli sonnet... »

Ainsi donc le titre était trouvé, et par Rops : *Les Sonnets du Docteur*.

Le 3 novembre, Camuset répond :

« Mon vieux, je te renvoie ton croquis et le sonnet de l'**Auscultation** dont j'ai accouché hier entre Dôle et Mouchard. Ton dessin m'a rendu la tâche facile. Tu devrais bien m'en fournir encore d'autres puisque je suis en train de pondre... »

Et en même temps qu'il lui donne les titres de nouveaux sonnets : *Le mal de mer, Odor di femina, Couperose, la Salpêtrière, les Gaudes, les Engelures,* il lui envoie un projet de frontispice : « Un médecin de Molière qui pourra me ressembler enfourche Pégase » (v. la reproduction p. 46). Mais surtout il supplie son correspondant de faire vite, de venir au besoin passer quelques jours à Dijon où il verra « *une Côte en or* ».

Rops ne fit point le voyage et se contenta de répondre :



Cliché Maurice Exteens

Frontispice des Sonnets du Docteur.
Eau-forte de Rops.

Mardi, 6 novembre 1883.

Attention ! lis attentivement, at-ten-ti-ve-ment !

Mon cher vieux copaing,

il me tombe une tuile atroce sur la tête... Raisonnons sec et ne t'effraye pas. Il ne faut pas songer à faire paraître ton livre avant le 1er mai. Tous les livres du nouvel an sont faits ; en février, mars, on n'achète rien, on est dans le Midi. On revient en avril ; on achète en mai, juin, jusqu'au Grand Prix. On rafraîchit la vente en octobre, **voilà le vrai.** Donc ne te trouble pas. Je travaille en janvier, février. Nous tirons en mars-avril, et le 20 avril tu apparais avec une délicieuse eau-forte à mettre chez les libraires et que j'ai **prête.**

Je suis fou des **Sonnets du docteur,** et je les ferai que tu veuilles ou non. Car la Loi, monsieur, m'autorise à faire des illustrations et à les mettre en vente ! Ah ! essaie de bouger !

Je t'assure, c'est l'opinion de la foule que les **Sonnets du docteur,** c'est le titre adopté. On ne va pas contre la **Vox populi !**

Parlons du livre. J'ai à t'envoyer demain les deux croquis Monseletiens. Tu vas les recevoir.

Sonnet de l'**Auscultation : parfait,** adopté. Au Prado, bon sonnet, mais **pro Academica ;** tu fourreras cela dans tes **Juvenilia** que tu publieras en 1895. **Contusions,** — j'aime mieux les **Sévices graves.** — **Retraite ?** le mot de la fin n'est pas dans le ton délicat du livre, il me semble. Ah ! vive le **Discours de réception à la Cigale !** Comment avais-tu mis cela de côté ? C'est tout simplement un des plus vifs sonnets du livre ! — Ravissant : « un insecte qui chante en se brossant le ventre ». Je vais réfléchir aux titres que tu m'envoies ? **La Goutte,** le dessin est fait ; je vais t'en expédier un décalque, tu feras le sonnet là-dessus, c'est très drôle. Ce qui me dit le plus comme titre, c'est l'**Odor di femina ; Couperose ; la Salpêtrière** (hysterie), une vieille femme qui embrasse une statue de saint Joseph, immobile avec sa fleur de lis. — **Diabète,** la femme qui trouve sucrés les baisers de son amant diabétique — ou le renversement : l'amant qui trouve, etc !

Obésité : j'ai un croquis que je t'enverrai. **Le Bidet :** j'ai un croquis aussi ; je vais t'envoyer tout cela. Au lieu de **Sevrage, Premier lait.** J'ai un croquis, **Ventouse,** la femme auquel (sic) le docteur fait pousser de nouveaux têtons comme à la statue d'Isis. **Gâtisme,** — pendant de **la Salpêtrière,** croquis aussi. **Puberté** et **Jaunisse.** T'enverrai ce soir des croquis. Dans tous les cas, si tu veux paraître tout de suite, — ce qui est folie pure, — je te ferai le frontispice. Dans un coin du frontispice, le docteur accouche la Muse et élève en l'air un petit satyre nouveau-né enveloppé dans des langes de sonnets. Docteur en costume Molièresque. Il y a aussi le **Dépucellement** que tu oublies. Un chevalier qui passe sous une arcade gothique ou autre chose à trouver. La membrane hymen déchirée. A ce soir. Je suis éreinté. Cette fichue tuile m'a escarbouillé le cervelet.

A toi, mon vieux compagnon de chaîne.

FÉLY.

Rops promettait toujours et ne tenait guère. Ses lenteurs désolent Camuset qui, en désespoir de cause, s'adresse à madame Rops, sans plus de succès d'ailleurs. Les lettres qu'il envoie à « Boule de Syam » se suivent, impératives, car la question argent entre en jeu.

« Songe donc, mon cher ami, qu'il **faut** que tu me tires d'incertitude. Si j'étais un millionnaire, je m'en ficherais complètement ; mais avec ce sacré bouquin je vais avoir à payer au moins un millier de francs à l'imprimeur ; j'espérais en vendre assez rapidement pour rentrer dans cette avance qui me gêne un peu, et voilà que tout va rester en magasin en attendant l'effet de ta bonne volonté. »

Rops se laisse attendrir et envoie un dessin pour *Blennorrhagie*. Camuset enthousiasmé lui répond, par quelques vers, tout en renouvelant ses insistances :

« J'ai commencé hier un sonnet dont voici le canevas, inspiré par ton dessin de la **Constatation des Sévices graves** (devenu **Ecchymoses** dans le recueil).

C'est une petite fille qui est dépucelée depuis peu ; elle s'éveille un jour très inquiète ; car elle a la peau couverte de taches (la vérole noire de Java, dont elle a entendu parler à l'atelier !)

Mais le docteur béate-[ment
Rit en voyant le pot aux [roses :
Sur un corps frais, jeune [et charmant
ou : **aux abords d'un re-[coin charmant**
Tout un parterre d'ec-[chymoses
Pervenches d'amour, [fleurs écloses
ou : **Bleuâtres fleurs d'amour, écloses**
Sous les baisers fous de l'amant.

Qu'en dis-tu ? Non, sans blague, qu'en dis-tu ? Faut-il le finir ?... »

Et quelques jours après il lui envoie des indications pour le dessin du *Speculum*, avec un croquis qui précise l'éclairage :

« ...Pour le **Speculum**, si tu le **sens** bien (pas comme ce cochon de Monselet) il est de toute nécessité d'avoir un **fauteuil mécanique** dont tu devras prendre le croquis **chez Dupont**, rue Serpente, et autant que possible un éclairage par deux fenêtres d'angle, afin de ne pas avoir un paquet de noir devant une fenêtre... »



Cliché Maurice Exteens

Felicien Rops. — Le Massage.
(Eau-forte pour « Les Sonnets du Docteur »).

Mais le sonnet *Ecchymoses* n'a pas l'heur de plaire à Rops qui répond (fin décembre 1883) :

«... Ton talent « oblige » ! Faut retaper ton sonnet d'**Ecchymoses.** Il n'est pas du tout mauvais, mais « veule ». D'abord tu vas donner congé à Nicette. Mets Musette ; ce ne sera que 1850... Je te la souhaite pleine « d'œils » crevés, de cornées tuméfiées, de conjonctivites écarlates et de succès pour notre fils... »

Camuset accepte :

«... Je passe condamnation pour **Nicette** que nous remplacerons par **Boulotte, Céline,** tout ce que tu voudras. Mais pourquoi pas **le Séducteur et ses baisers ?** Pourquoi veux-tu des **morsures,** des amants épileptiques. M. Rollinat en a fait une telle consommation qu'il n'en reste plus. Le ton du sonnet est blond : c'est à l'eau-forte d'y mettre l'accent tonique... »

Comme Rops ne s'exécute toujours pas, Camuset demande la collaboration d'autres artistes : Clairin, Bayard, Delort promettent, ce qui paraît stimuler l'inertie de Rops qui annonce son arrivée à Dijon pour le 16 janvier.

Bien entendu ce voyage resta à l'état de projet. Le 25 janvier le livre était tiré : mais une seule planche était prête : le frontispice de Clairin ! Camuset expose à nouveau ses doléances sur la fâcheuse situation pécuniaire où il se trouve ; en janvier et février 1884, il écrit six fois à Rops pour lui rappeler ses promesses, toujours sans résultat d'ailleurs.

En mars, l'artiste annonce qu'il fera *Médecine légale* et il ajoute :

Eté hier chez Filleau, pour le **Spéculum. J'irai avec mon modèle** chez lui, et il me posera la chose.

Rassure-toi, le 1er mai, les **Sonnets du Docteur** seront dans les mains bibliophileuses.

Je continue à protester contre le rétablissement de ton vers odieux au Kerkubrobuste; puis dans le « gratte et bénit d'un doigt son hôte inébranlable », il y avait une idée drôle. Mais, voilà, tu avais pour ce monstre l'amour des pères pour leurs fils mal venus! Le jour où tu nous l'avais lu chez Filleau, d'Hervilly aussi protestait, gros entêté.

A toi, ma vieille branche tremblante au moindre vent! Attache-toi une ficelle.

Ton vieux

FÉLY.

Mais c'est bien entendu, s... b (bulgre, bulgare et le reste!), que nous paraissons ensemble dans ton volume!!! L'hypothèse de l'octobre n'existait que si, avec une légèreté que l'on ne trouve que chez les oculteurs, tu t'obstinais à paraître par les chaleurs avec les marchands de coco! Alors moi, je paraissais en octobre, après toi. Entendu.

Tu fais photograver, soit à Bruxelles, soit à Paris, mais n'envoie pas de dessins sans me le dire!! J'ai à écrire et à donner des détails au **photo**. N'importe lequel.

Tout cela a toujours été convenu. Quant aux planches, je ne les **garderai pas pour les collections**. Je les garderai et en ajouterai d'autres, les unes très légères pour une édition infâme, les autres plus feuilledevignées pour une 2e édition chic. On a joliment parlé de toi hier chez G... Et devant l'expression de nos regrets de ne pas t'avoir là avec nous, avec ta belle gueule de bon Gaulois, les dames déploraient ton absence dans les coins. La jolie étude couchée faite pour le **Massage**! Tu verras cela.

A toi,

Ton vieil FÉLY.

Cliché Maurice Exteens

Félicien Rops - Le Speculum.

« Un brave docteur, vu de dos, étudie consciencieusement, à l'aide du petit instrument consacré à ces sanitaires indiscrétions, les intimités d'une dame renversée dans un fauteuil spécial. De la patiente, on n'aperçoit que les jambes et les mains émergeant d'un flot de jupons. A gauche, un guéridon supporte une trousse, une fiole et une serviette ». (Supplément au catalogue de l'œuvre gravé de F. Rops, par Ramiro, 1895).

Malgré les promesses et la volonté de Rops, les *Sonnets* ne parurent point le 1er mai, au grand désespoir de Camuset qui, le 26 mai, rendait à l'artiste sa parole.

Mon cher Rops,

Je vais te faire un grand plaisir, car véritablement il doit t'être insupportable de vivre en perspective d'une tâche désagréable à remplir, comme tu le fais depuis plus de six mois.

Donc, mon cher ami, **je te rends ta parole**. Je ne compte plus sur ton concours. Si tu as commencé des dessins, achève-les à tête reposée, prends tout le temps qu'il te faudra et fais-en ce que tu voudras plus tard, même un album pour les Sonnets du Docteur.

Je t'écris cela avec grand regret, parce que les dernières illusions tiennent au cœur plus fort que les autres, mais tu m'avoueras bien, n'est-ce pas, que tu as fait tout ce qu'il fallait pour me les extirper, non sans douleur.

Eh bien, mon vieux, te voilà donc à mon égard, dégagé de toute promesse. Aussi bien, je devenais par trop exigeant.

Maintenant, si je te parle ainsi, c'est que **j'ai besoin de vendre** le livre et de rentrer dans mes fonds. On ne vit de l'air du temps pas plus à Dijon qu'à Paris et moi aussi j'ai des « façons à donner » à mon terme de juillet.

Seulement, comme après tout tu es un bon bougre, malgré ton épouvantable et pathologique négligence, tu vas me faire préparer, comme nous en sommes convenus, **la petite femme au chapeau noir**. Tu me dois bien ça pour tout le mauvais sang que tu m'as fait faire. Avec cette gravure en culispice et le Pégase de Clairin en frontispice, le livre

sera vendable et je compte te réserver une part décente sur les bénéfices s'il y en a... »

Comme, touché de cette détresse, Rops protestait de ses bonnes intentions, Camuset lui demanda de s'exécuter pour le 8 juin.

Je t'assure, mon vieux, lui écrivait-il le 30 mai, que tu as l'esprit en désarroi. Je ne dis pas que tu n'aies pas eu quelques plaies d'argent à panser; mais le fait palpable, cruel, navrant, constaté, irrémédiable, c'est qu'aucun éditeur n'a jamais rien pu tirer de toi en temps voulu, témoin une annonce que j'ai lue il y a quelque temps dans le feuilleton de librairie; il s'agissait d'un livre nouveau avec une eau-forte de M. Félicien Rops, et l'éditeur mettait le livre en vente en ajoutant : « Les personnes qui auraient acheté le livre pourront se procurer dans deux mois la gravure retardée par une indisposition de M. Rops. » Or ceci se passait au mois de janvier dernier, et je vois d'ici ton genre de pleurésie. Un poème!

Rops envoya quelques ébauches et... promit ses planches pour fin juillet à la condition que Camuset vint les chercher à Paris.

Je serai à Paris à la date que tu me fixes, lui répondait Camuset le 10 juillet 1884. C'est un véritable sacrifice de temps et d'argent que je ferai; car, je te le répète, je comptais sur la vente du livre et je suis très près de mes pièces en ce moment.

Mais, nous en terminerons; ça ne peut durer plus longtemps; et si **samedi** tes dessins et la petite planche de la femme au chapeau noir ne sont pas à ma disposition, alors bonsoir. Il y a un an qu'on parle de ce bouquin; tu n'as qu'un coup de collier à donner pour qu'il ne soit pas un avortement ridicule. J'ai assez monté à l'échelle, je n'en peux plus, cet exercice me fatigue. Que si tu te conduis avec moi en galant homme et en bon ami, alors dimanche 21 nous serons tout à la joie. »

Le voyage n'eut pas lieu, car le 16 juillet l'artiste avait annoncé un nouveau retard à prévoir.

Mon cher vieux Cam,

Il y a un accroc inattendu. La mignonne Clairette est malade à Douvres et il faut que L... parte à l'instant. Nous remettrons donc la petite fête à quinzaine, probablement. En attendant tu vas recevoir les deux dessins et le petit cuivre. Tu en rapporteras deux autres en venant... Les dessins de l'**Auscultation** et les **Ecchymoses** sont dans le même genre que le **Massage**.

Le **Speculum** est plus coloré. C'est F. qui a posé. »

Camuset continua à espérer, à correspondre et... à attendre. Au début de septembre il envoya chez l'ar-



Le Homard à la Coppée.

« Cette planche n'a point paru dans « Les Sonnets ». L'auteur du dessin est Emile Bayard

On ignore pour quelle cause exacte la planche du photograveur a passé par les mains de Rops. Quoiqu'il en soit, celui-ci en a profité pour y mettre sa griffe sous la forme de deux croquis enlevés à la pointe sèche dans la marge inférieure.

1° Un homard en costume académique, debout, nu à mi-jambe, de profil à droite, lit un long discours qu'il tient du bout des pinces. Au-dessus de sa tête, une fière couronne suspendue. Au-dessus on lit : « Académie » et derrière lui : « Le homard ».

2° Une vieille bonne femme en bonnet et robe de chambre, se chauffe les pieds contre un petit poele. Sous le poele, on lit : « La mère »; sous la chaise, le monogramme « F ».

(Supplément au catalogue de l'œuvre gravé de F. Rops, par Ramiro).



Frontispice dessiné par G. Camuset.
(Réduit de moitié).



Dessin de G. Camuset pour « Engelures ».
(Réduit de moitié).



Cliché Maurice Exteens

Auscultation. — Eau-forte de Rops.

« Un jeune carabin, l'oreille appuyée sur le sein potelé de sa jolie patiente debout et intimidée par la légèreté du costume où il l'a réduite, constate avec ravissement que cette « fluxion de poitrine » n'a rien d'inquiétant, — au contraire !

Et, dans des gestes téméraires,
L'Etudiant à pleines mains
Palpe ses premiers honoraires.

(Sup. au catalogue de l'œuvre gravé de F. Rops, par Ramiro, 1895)



Cliché Maurice Exteens

Ecchymoses. — Eau-forte de Rops.

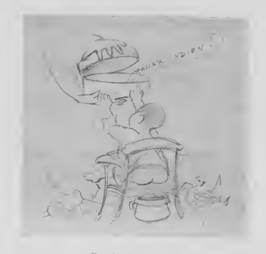
« En chemise, debout, le genou gauche appuyé sur une chaise, Méhé découvre à son confident, bel artiste vénérable, son flanc marbré de taches inquiétantes. Et le vieux singe assurant son lorgnon sur son nez...

Trouve un parterre d'ecchymoses,
Livides fleurs d'alcôve écloses
Sous la ventouse du baiser.

(Sup. au catalogue de l'œuvre gravé de F. Rops, par Ramiro, 1895)



Dessin de G. Camuset pour « Maladies secrètes ».
(Réduit de moitié).



Dessin de G. Camuset
pour « Bonbons laxatifs ».
(Réduit de moitié)

tiste son ami Lionel Laroze qui revint avec des promesses.

« Il y a plus, écrivait Laroze à la suite de sa visite, de scrupule d'artiste sévère pour son œuvre, que de paresse blâmable dans les retards dont vous êtes victime. »

Camuset patienta encore; de guerre lasse, il se décida à mettre en vente, à la fin de novembre 1884, les *Sonnets* illustrés de deux eaux-fortes, dont un frontispice de G. Clairin (1).

Le premier exemplaire fut envoyé le 27 novembre à Coquelin Cadet avec cette dédicace :

Mes vers sont comme une eau de savon, terne et grise.
Votre talent, Cadet, est comme un chalumeau.
Prenez votre talent, trempez-le dans cette eau
Et soufflez : le liquide informe s'organise.

(1) La deuxième édition (1888) comporte 4 gravures hors-texte dont deux de F. Rops, une d'E. Bayard et le fac-similé de l'autographe de Monselet. Dans la troisième (1893) figurent 3 eaux-fortes de Rops dont une sur la couverture.

Bravo! la bulle naît, se balance, s'irrise.
Du sein des spectateurs, profane et vil troupeau,
Un murmure s'élève : oh! oh! oh! que c'est beau!
Ne craignez pas Cadet que ce succès me grise.

Ce qu'est le lierre sans l'ormeau, Ritt sans Gaillard,
L'allumette Nilson, quand on perd la boîte,
Le violon sans l'archet, l'Anglais sans son riflard,

Tels ces sonnets, issus d'une cervelle étroite.
Et tels ils seraient si Cadet, l'enjoleur,
Ne leur donnait la forme ensemble et la couleur.

Un peu plus de trois mois après, Georges Camuset mourait. Le succès que rencontrèrent *Les Sonnets du Docteur* fut sa dernière joie et le consola de tous les tracas que lui avait causés la publication de ce petit livre qui reste une des plus séduisantes manifestations du génie poétique français.

MAURICE GENTY.



Dessin de G. Camuset
pour « Le Rhume de cerveau »
(Réduit de moitié)



Dessin de G. Camuset pour « Congestion cérébrale »
(Réduit de moitié).

IMP. DE COMPIÈGNE. 1929.

6e Année. - N° 7 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION | 41, Rue des Ecoles - PARIS | REDACTION
AIMÉ ROUZAUD | Téléphone : Gobelins 30-03 | Docteur MAURICE GENTY

Un ami de Pichegru

Le chirurgien-militaire Tissot, 1747-1826

Joseph-Clément Tissot naquit à Ornans le 4 juin 1747. Son père, cousin du médecin suisse célèbre par le traité de l'*Onanisme*, était apothicaire. Il initia de bonne heure son fils à l'art de guérir et l'envoya à Besançon à l'hôpital Saint-Jacques. En 1776, le jeune étudiant passa sa thèse de licence : « *An plurima ex alimentorum motus et quietus abusu morbi, plurima vero ex recto eorumdem non medela* », et quelques mois après il obtenait le diplôme de docteur en médecine devant la Faculté de Reims (1).

En 1779, 1781 et 1783, il publia plusieurs mémoires qui lui valurent l'honneur d'être nommé membre correspondant de la Société royale de médecine de Paris et le firent remarquer de Tronchin. Le célèbre médecin prit Tissot sous sa protection et en fit son secrétaire. Il le proposa en 1787 comme médecin-adjoint de la Maison d'Orléans, dont il était lui-même le médecin attitré depuis 1766.



Cliché du Dr Bourdin

J.-C. Tissot

Cet appui valut encore à Tissot d'être, en 1788, promu chirurgien en second du camp de Saint-Omer, commandé par le Prince de Condé et peu après, nommé par le Roi, Inspecteur divisionnaire des hôpitaux d'Alsace et de Franche-Comté, poste qu'il occupa jusqu'en 1792.

Dénoncé pendant la Terreur comme suspect, en sa qualité de médecin de la famille royale, Tissot fut jeté en prison. Mis en liberté, il fut envoyé à Lyon le 14 septembre 1792 (2) et y devint chirurgien-major de l'hôpital Saint-Irénée et de celui des Chazeaux. Après le 29 mai 1793, comme jacobins et modérés s'accusaient réciproquement de s'être servi de balles empoisonnées, la municipalité chargea Tissot de rédiger un rapport détaillé sur cette question. Ce rapport fut imprimé d'après le vœu de la municipalité provisoire. Tissot, rejetant l'accusation que se portaient à tour de rôle les deux partis, expliqua l'insuccès des amputations et la mort rapide d'un grand nombre d'opérés, par l'absence de secours immédiats bien ordonnés et par les habitudes d'intempérance de la plupart d'entre eux.

Après la victoire de la Convention, Favié, directeur de l'hôpital Saint-Irénée, dénonça Tissot qu'il accusait « d'avoir vécu journellement aux dépens de la République » en se faisant délivrer des approvisionnements de toute espèce, ou d'avoir fait mettre en prison des malades qui se refusaient à prendre les armes en faveur des révoltés. Tissot fut incarcéré sur ordre du commissaire ordonnateur, mais remis en liberté presque aussitôt. Il fut cependant remplacé dans son service par deux chirur-

(1) Sur la vie et l'œuvre de Tissot, consulter l'excellente monographie du Dr H. A. Bourdin : Joseph-Clément Tissot, Ancien Inspecteur des Hôpitaux Militaires, Chirurgien en chef des Armées de la République et de l'Empire (1750-1826). « Bulletin de la Société médico-chirurgicale de la 7e région », 15 août 1918.

(2) J. Drivon : Les anciens hôpitaux de Lyon. « Lyon Médical », 10 août, 15 septembre, 10 octobre 1923.



Cliché Franche-Comté et Monts-Jura
Pichegru s'étranglant lui-même
Caricature du temps

giens des hôpitaux civils et envoyé dans les hôpitaux militaires et les dépôts de prisonniers des départements de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or où régnait une épidémie (1).

Le 2 fructidor an IV, il passa à l'armée des Grisons, et ensuite à l'hôpital militaire d'Aix-la-Chapelle Il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne et d'Italie. Percy le cite parfois dans son *Journal,* mais en terme plutôt péjoratifs : dur pour lui-même le chirurgien franc-comtois exigeait beaucoup de ses subordonnés, et sans doute par suite de rapports défavorables, peut-être non sans motifs, Tissot lui fut toujours en suspicion.

En 1806, Tissot fut envoyé en Souabe prendre la direction du service médical des prisonniers autrichiens qui y étaient cantonnés et que décimait une grave épidémie de dysenterie. Cette épidémie, grâce aux mesures prophylactiques prises par Tissot, fut assez rapidement enrayée. Et l'archiduc Charles, en témoignage de reconnaissance, lui écrivit une lettre flatteuse, en même temps qu'il lui faisait remettre une tabatière en or avec un médaillon entouré de brillants et le diplôme de membre honoraire de l'Académie de Médecine et de Chirurgie de Vienne.

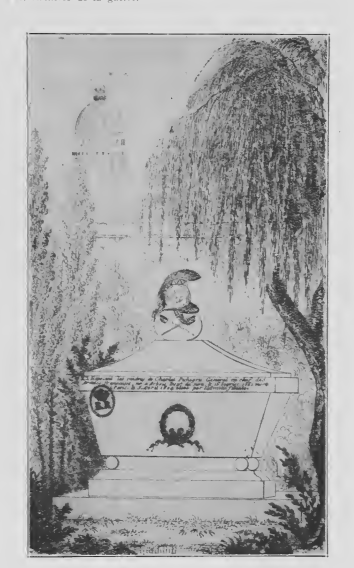
Tissot fut chirurgien en chef à l'armée d'Italie, du 25 septembre 1808 au 15 juin 1810. Il en fut rappelé à la suite d'un scandale alors fréquent; il avait « avec lui une femme habillée en domestique avec laquelle, disait le rapport accusateur, il s'est brouillé et dont il est résulté des débats du genre le plus scandaleux; la police s'en est mêlée. »

(1) Sur le séjour de Tissot à Lyon, consulter le travail que le Dr J. Audry a publié en utilisant les archives départementales du Rhône : L'hôpital militaire et l'Antiquaille pendant le siège de Lyon, « Lyon Médical », 1 novembre 1925.

Renvoyé comme chirurgien en chef à l'hôpital militaire d'Aix-la-Chapelle, Tissot y resta jusqu'au 14 novembre 1810 et fût mis à la retraite le 7 août 1811. Il vint alors habiter Paris, 8, rue de Richelieu, et y fit de la clientèle. (1)

Resté profondément attaché à la royauté, Tissot accueillit avec joie la Restauration qui lui rendit une grande partie de ses anciens clients et sa place de médecin du duc d'Orléans. Son enthousiasme, auquel un certain désir de se mettre en évidence ne paraît pas

(1) Archives de la guerre.



Tombeau du Général en chef Pichegru au cimetière Sainte-Catherine

« Le monument où reposent les restes de ce grand capitaine se voit en entrant, en face de la porte du cimetière... Ce monument et l'estrade sur laquelle il est posé sont construits en pierre, et ombragés par un gros saule pleureur et un laurier. Les arbres du voisinage forment un paysage mélancolique, au fond duquel on voit le mur du cimetière, et les regards s'élèvent jusqu'au dôme de Ste-Geneviève ». (Arnaud : Recueil des tombeaux des quatre cimetières de Paris, 2 vol. Paris, 1817-1825). — Pichegru avait été inhumé non loin de Bichat.

avoir été étranger, se manifesta à propos de la tentative de réhabilitation de Pichegru (1).

Au mois de novembre 1815, les anciens amis de Pichegru avaient été invités à assister à un service funèbre à Saint-Médard, et ensuite à la bénédiction d'un monument érigé dans le cimetière Sainte-Catherine (2), où reposaient les restes de ce « martyr de la monarchie ». Celle qui avait organisé la manifestation et fait construire le monument, se disait la fille du général et n'était en réalité qu'une aventurière dont les extravagances amenèrent l'intervention de la police.

Ce mécompte n'arrêta point le zèle des fougueux royalistes désireux de rendre hommage aux hommes qui s'étaient montrés, pendant les années d'infortune, les serviteurs zélés de la cause royale. Les amis de Pichegru étaient accourus avec empressement au cimetière Sainte-Catherine inaugurer son monument. Cet acte de réparation ne parut point suffisant, dit F. Barbey. Une auréole s'était formée, avait grandi autour du Franc-Comtois. De sa conduite à l'armée du Rhin, de son association aux chouans de Cadoudal, on ne voulut retenir que son courage malheureux. A Paris, l'appartement de la rue Chabanais, où il avait été si traitreusement livré, était devenu un lieu de pèlerinage où défilaient respectueusement les royalistes. Et à Lons-le-Saulnier on attendait avec impatience la statue du général que le comte Decazes avait promise en décembre 1819.

Comme ce monument restait à l'état de promesse, le groupe d'ardents monarchistes qui dirigeaient alors



Pichegru

le *Drapeau blanc* entra en scène. Leur journal inséra, le 11 août 1821, une lettre d'un compatriote de Pichegru, un sieur Maréchal, qui réclamait « un mausolée pour les cendres de cet illustre guerrier », et souscrivit une somme de cent francs en faveur du monument projeté.

La signature de Maréchal était un prête-nom et l'auteur de la lettre n'était autre, dit F. Barbey, que le chirurgien Tissot, qui, un mois après, s'autorisant de relations entretenues jadis aux armées avec le général Pichegru, dont il se disait « le sincère et loyal ami », s'ouvrit au maire d'Arbois de son projet de statue à élever au conquérant de la Hollande. Il ne s'agissait rien moins que de fonder simultanément à Arbois et à Paris deux commissions destinées à recueillir des souscriptions.

Le maire d'Arbois étant entré dans ses vues, Tissot chercha des adhérents; il fit nommer secrétaire de la commission du monument Pichegru, un certain de Lestrade qu'il avait connu au siège de Lyon; et, fort de quelques appuis royalistes, il obtint une audience du roi qui se montra favorable au projet d'élever « un monument à la mémoire d'un homme aussi recommandable que le général Pichegru ». Monsieur, frère du Roi, le duc d'Angoulême, la duchesse de Berry, se déclarèrent aussi les protecteurs du monument Pichegru. Tissot essayait de recueillir des souscriptions en Angleterre, en Hollande, lorsqu'une note discordante se fit entendre. Le 26 juillet 1822, à la Chambre des Députés, comme on discutait un amendement tendant à diminuer les crédits accordés au ministère de l'Intérieur pour établir des monuments d'art et des statues sur les places publiques, un député de Bordeaux protesta contre la statue destinée à Pichegru.

« Je n'ai jamais connu Pichegru, dit-il, je sais qu'alors même qu'il commandait dans nos rangs, il négociait, ce qui,

(1) Voir l'ouvrage de Frédéric Barbey : La Mort de Pichegru. Biville. Paris. Le Temple, 1804. Paris, 1909

(2) Voir l'emplacement du cimetière Sainte-Catherine, sur le relevé du plan Verniquet qui a été publié dans le « Supplément illustré du Progrès Médical », p. 12, n° 2, 1929.

à mes yeux, doit toujours être considéré comme une trahison. Comment s'est terminée une carrière mêlée d'actions glorieuses, d'efforts généreux, de combinaisons peu loyales ? Par une de ces entreprises qu'un homme d'honneur ne put jamais avouer ; par une de ces ténébreuses machinations, dont le dénouement quant aux effets médités ou probables, est encore difficile à caractériser, et dont le but principal ou la conséquence la plus immédiate était avant tout un assassinat. Laissons en paix sa cendre. Si des amis particuliers le couvrent d'un marbre consolateur, nous saurons respecter des sentiments privés, des amitiés personnelles, mais cette satisfaction isolée ne doit appartenir qu'à quelques hommes. La France ne peut avoir rien de commun avec les affections de reconnaissance individuelle et de parti ; et moi, Français, je ne dois pas voter pour sa statue. »



Monument Pichegru

tel que le représentait la lithographie remise aux souscripteurs. (Dans le bas, paraphe du comte Coutard, nommé président du comité en 1825)

Bourrienne, l'ancien secrétaire de Napoléon, eut beau prendre avec chaleur la défense de Pichegru, le zèle des souscripteurs se ralentit. Et des discussions s'élevèrent parmi les organisateurs. Le maire d'Arbois, qui attendait toujours son monument, vint à Paris en 1825 et constata que du projet pompeusement échaffaudé, il ne restait que « des sommes déjà dévorées ». Une nouvelle commission fut créée. Mais comme elle avait décidé que le monument serait érigé à Besançon, la première garnison du vainqueur de la Hollande, la commission d'Arbois protesta, intenta un procès au comité de Paris. Le Tribunal se déclara incompétent sur la question du lieu et laissa la décision au roi qui se prononça pour Besançon.

La statue de Pichegru, fondue le 11 juin 1825 en présence des souscripteurs, fut transportée à la fin de l'année au Louvre et exposée publiquement sous la colonnade. Six mois après Tissot mourait subitement (1). Le monument qu'il s'était employé à obtenir avec tant de zèle, fut érigé à Besançon en 1828. En 1830, les émeutiers le jetèrent bas. Et de Pichegru et de son monument, il ne reste aujourd'hui qu'une tête mutilée au musée de Besançon, une pierre funéraire au musée Carnavalet, et, au cimetière d'Arbois, quelques ossements dont il est bien difficile d'affirmer l'authenticité (2).

(1) Tissot a laissé un assez grand nombre de mémoires relatifs à la médecine militaire ; les publications de Tissot parues avant 1794, furent imprimées sous le titre : Œuvres de Tissot, inspecteur des hôpitaux civils et militaires des 6e et 8e divisions, imprimées par arrêté des représentants du peuple Calès, médecin, et Sevestre, homme de loi, en mission dans le département du Doubs, de la Haute-Saône, du Jura, etc., formant ces divisions (A Besançon, de l'Imprimerie Briot, 3e année républicaine).
Une deuxième édition des œuvres de Tissot, parue en 1826, comprend 13 volumes in-8°.

(2) « Le 18 août 1862, un arrière-cousin du général Pichegru, M. Charles Pichegru, négociant en vins à Dôle, obtint l'autorisation d'exhumer le corps du général du cimetière Sainte-Catherine et de le transporter à Arbois. Le tombeau de pierre, élevé en 1815, se trouve aujourd'hui au Musée Carnavalet. Quant à l'exhumation, nous avons de sérieux doutes sur l'authenticité des restes qui furent découverts. Le récit de l'opération a été publié, d'après les notes de M. Parandier d'Arbois, par Ernest Girard, **Chroniques arboisiennes**, p. 339 et suivantes. Le corps de Pichegru fut reconnu aisément, dit-on, à cette circonstance que le squelette avait encore « aux tempes ses cheveux châtain clair, tressés en cadenettes, descendant au-dessous des épaules, et par derrière, la queue que nouait un ruban ». Or, en 1804, il y avait longtemps que Pichegru avait abandonné cette coiffure pour porter les cheveux « à la Titus ». D'autre part, on a raconté que le corps fut trouvé non dans un cercueil mais « recouvert seulement d'un suaire de grosse toile », tandis que le procès-verbal d'inhumation, que nous avons cité plus haut, dit expressément que Pichegru fut mis en bière ». (F. Barbey, **loc. citato**, p. 269).

MAURICE GENTY.

L'eau dans le traitement des plaies au temps de Percy, de Lombard et de Pichegru

Brantôme vantait déjà les cures merveilleuses obtenues de son temps dans le pansement des plaies, par l'emploi de l'eau « de fontaine ou de puy ». Le traitement était tombé en désuétude lorsque Lombard (1), chirurgien des armées du Roi, y revint à la suite de circonstances dont Percy s'est fait le narrateur amusant dans le *Dictionnaire des sciences médicales* (Art. Eau).

« Le 4 Juin 1785, à Strasbourg, raconte Percy, pendant les épreuves qui devaient fixer l'opinion du gouvernement sur la bonté respective des pièces d'artillerie de deux fondeurs rivaux, MM. Dartenis et Poitevin, plusieurs canonniers du régiment de Metz, parmi lesquels se trouvait Pichegru, alors simple soldat, mais en qui on avait déjà reconnu le germe des plus grands talents, furent blessés en diverses parties du corps, et conduits à l'hôpital militaire de la place. Le chirurgien en chef, Lombard, homme d'un vrai mérite, appliqua le premier appareil sur ces plaies contuses et déchirées, et tout se passa selon les règles de l'art. J'étais en garnison dans cette ville, avec le régiment de Berry Cavalerie, dont j'étais chirurgien-major. Désirant me former de bonne heure à la pratique des plaies d'armes à feu, je ne manquai pas d'aller offrir mes services, et de saisir une occasion qui, en temps de paix, se présente si rarement. La nouvelle de cet accident s'étant répandue dans tout le pays, un meunier alsacien vint trouver M. l'intendant de la province, et lui persuada si bien qu'il savait rendre l'eau ordinaire infaillible pour la guérison de toutes sortes de blessures, que ce magistrat, le même qui avait accueilli avec tant d'empressement le sourcier Bleton, et son compagnon de voyage, ordonna que les canonniers lui fussent livrés, pour être pansés exclusivement par lui. Le bonhomme se mit à laver leurs plaies avec de l'eau de rivière, dans laquelle, marmottant entre ses dents quelques mots inintelligibles, et faisant divers signes, tantôt d'une main et tantôt de l'autre, il jetait une très petite pincée d'une poudre blanche, que nous reconnûmes être l'alun ordinaire. Après les avoir bien lavées et baignées, il les recouvrait avec du linge et de la charpie, que les dames de la ville lui procuraient en abondance, et qu'il trempait dans son eau, toujours en gesticulant, et prononçant à voix basse les **paroles sacrées**. Six canonniers avaient eu les mains dilacérées par l'écouvillon ou par le bourroir, le feu ayant pris aux pièces avant qu'elles fussent rechargées, comme il arrive si souvent, lorsque la lumière est mal bouchée. Nous avions été incertains si nous ne désarticulerions pas ces mains, cinq avaient été frappés au bras par les éclats d'une pièce crevée à son premier coup, et les plaies étaient avec une perte de substance et une contusion assez considérables. Pichegru, plus heureux que ses camarades, n'avait perdu qu'une partie du pouce gauche.


Percy

Dans la crainte que nous ne rompissions le charme, on nous écartait des pansements, et il ne nous fut permis d'y assister que le douzième, le vingtième et le trente-unième jour, afin de nous assurer de l'état des plaies qui, ayant suivi une marche régulière, furent toutes cicatrisées en six semaines, sans avoir causé de grandes douleurs et sans qu'on y eut appliqué autre chose que de l'eau préparée, comme il a été dit, et toujours médiocrement froide. On ne les découvrait qu'une fois par jour, mais de trois heures en trois heures, on avait soin de les arroser avec la même eau, que le meunier appelait son **eau bénite** (weihwasser), et qu'en effet il semblait composer de même avec du sel, des gestes et des paroles.

On se doute bien que, faute d'avoir été soutenus avec des

(1) Sur Lombard, cf: Dr E. Bourdin: Claude-Antoine Lombard, chirurgien consultant des Camps et Armées du Roi, chirurgien en chef de l'hôpital militaire et de l'Armée du Rhin (1741-1811). « Bulletin de la réunion médico-chirurgicale de la 7e région », 15 mai 1918.

éclisses et des palettes palmaires, la main et les doigts durent rester un peu difformes, chez quelques blessés. Mais la cure n'en fût pas moins très étonnante, et on reconnaît facilement ici les procédés de Saint-Just d'Aligre et de Me Doublet.

Cette leçon ne fut pas perdue pour nous. Après avoir avoué que peut-être nous n'eussions pas obtenu une guérison aussi prompte, ni aussi commode, par la méthode usitée en pareil cas, nous ne craignîmes pas d'affirmer qu'avec de l'eau simple, nous réussirions aussi bien, pour ne pas dire encore mieux que le meunier avec ses **charmes**, et l'addition de sa poudre secrète, à laquelle on ne peut songer, sans se rappeler les sottises de ces illuminés, de ces esprits exaltés et crédules, qui croyaient follement pouvoir, avec des poudres analogues, guérir sympathiquement une plaie, à la distance de deux cents lieues du blessé, eut-il même été au-delà des mers, pourvu qu'ils eussent un morceau de linge teint de son sang, ou l'instrument qui avait fait la blessure, pour prononcer, dessus, leurs paroles extravagantes, et y répandre un peu de leurs sels magiques (V. Vanhelmont, **De magretica vulnerum curatione,** p. 750 et sq.)



Claude-An[illegible] Lombard ([illegible])
([illegible])

Quelque temps après, nous eûmes la triste occasion de tenir et de gagner notre défi. Les résultats des épreuves d'artillerie dont il a été parlé, ayant paru douteux, il fut ordonné d'en faire de nouvelles ; et pendant les deux mois qu'elles durèrent, nous eûmes trentre-quatre blessés, qui furent tous pansés avec l'eau simple, par Lombard, et sous les yeux de ceux des chirurgiens-majors de régiments qui, comme moi, furent curieux de suivre cette espèce particulière de traitement, laquelle, bien entendu, fut modifiée selon la nécessité et les indications ; et c'est ce qui établira toujours, dans les mêmes circonstances, la supériorité de l'homme de l'art sur l'empirique. Les blessés furent pansés, tantôt avec de l'eau un peu tiède, tantôt avec de la froide, selon l'état de leurs plaies ; les parties furent soutenues avec des attelles et autres moyens mécaniques appropriés aux cas ; on appliqua des bandages méthodiques ; enfin le quarante-cinquième jour, malgré la gravité et la complication bien constatées de quelques-unes des blessures, toutes furent guéries, et leur guérison devint le sujet d'un procès-verbal très détaillé, que nous signâmes tous, et qui fut envoyé au ministre de la guerre par l'autorité compétente. Dès lors le merveilleux des cures précédentes s'évanouit ; le meunier retourna dans son moulin, où il aurait dû mener ses stupides admirateurs ; et M. l'intendant, qui resta à Strasbourg, permit, pour toujours, aux chirurgiens, de panser leurs blessés comme ils l'entendaient.

Je fis, en mon particulier, sur l'emploi de l'eau dans les lésions extérieures, et spécialement dans les plaies, des réflexions, des essais, et des recherches qui m'ont été très utiles dans la suite. Je voulus connaître ce qu'on avait écrit de mieux sur cette matière ; et je décidai Lombard à s'emparer d'une question qui, pour avoir été agitée et discutée de tant de manières, à des époques si différentes, n'en était pas pour cela résolue et n'en exigeait pas moins une révision rigoureuse et définitive. C'est ce qui donna lieu au précis publié en 1786, par le chirurgien laborieux, **sur les propriétés de l'eau simple employée comme topique dans la cure des maladies chirurgicales** (Voyez ses opuscules, t. III).

Cet écrit, quoique je sois loin de le regarder comme parfait, a été trop peu connu jusqu'à présent. Il eut peut-être réussi à dégoûter enfin certains chirurgiens civils du **farrago** médicamenteux auquel ils restent obstinément asservis, et à faire renoncer certains chirurgiens militaires à la sècheresse de leurs pansements, dont ils persistent à bannir, sans raison ni restriction, et les corps gras, de quelque nature qu'ils soient, et toutes les applications autres que la charpie, de laquelle souvent encore ils abusent grossièrement.

Cet emploi de l'eau fut une véritable révolution dans le pansement des plaies. Aussi Percy ne craint-il pas de proclamer plus tard les bienfaits de l'eau en chirurgie, dûs à la sagacité de son ami Lombard :

« Sydenham, dit-il, aurait renoncé à la médecine si on lui eût enlevé l'opium. Pour moi, j'aurais abandonné la chirurgie des armées si on m'eût interdit l'usage de l'eau... Combien de fois les eaux de la Moselle, du Rhin, du Danube, du Limat, de l'Oder, de l'Elbe, de la Vistule, du Niemen, de l'Ebre, du Tage, etc., n'ont-elles pas fait les frais des pansements de nombreux blessés ? »



Piorry (1794-1879)



Photographie Pierre Petit

Paul Broca (1824-1880)

Une boutade rimée de Paul Broca

Il y a eu cinquante ans le 29 mai que Piorry est mort ; cette date ne peut être prétexte à évoquer la figure de l'inventeur du plessimètre, du réformateur de la langue médicale : M. Paul de Gendre lui a consacré l'an dernier une étude définitive dans laquelle le poète n'a pas été oublié. Mais le jour est cependant propice pour rappeler la boutade, peu connue, que l'apparition du poème, tout fraîchement éclos de Piorry : *Dieu, l'âme, la nature*, inspira à Paul Broca. Ces vers, les seuls sans doute qu'ait jamais rimés le fondateur de la Société d'Anthropologie, furent adressés au rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire* (1854, 3 fév. n° 18, p. 267), sous le pseudonyme de Bap. Lacour :

Mais, que dis-je ?
Que vois-je ? qu'ai-je fait ? qu'ai-je écrit ? O prodige !
Funeste résultat d'un exemple pervers !
Sans le savoir, hélas ! je viens d'écrire en vers !
Hier j'étais innocent comme Eve avant la pomme ;
J'aurais rendu des points au Bourgeois gentilhomme :
Pour mesurer des vers j'aurais pris un compas,
Et j'en fais aujourd'hui, quand je ne voudrais pas !
Mes phrases malgré moi se scandent ; — l'hémistiche
Me poursuit sans relâche ; — une muse postiche
Se dresse devant moi, m'enlève la raison,
Et me jette la rime en place ! O trahison !
J'ai beau frapper mon front, j'ai beau tailler ma plume,
J'ai beau forger mes mots comme sur une enclume,
Ainsi que Mazeppa, sur Pégasse enchaîné,
A rimer sans raison je me sens entraîné !
J'écris, je parle en vers ; c'est en vers que je rêve ;
Je pense en vers, Monsieur ! Si je demande trêve,
Mon implacable muse, à mes côtés debout,
Me répond : Marche ! marche ! — Et la rime est au bout.
Je suis rongé de vers ! Contagieuse peste !
Maudit soit ce poème et son auteur funeste !
Principiis obsta, Monsieur le Rédacteur,
Ne lisez pas ce livre et fuyez cet auteur.
Quiconque lira l'un ou prêtera l'oreille
A l'autre, sera pris d'une rage pareille.
Prévenez vos lecteurs, montrez-leur le danger :
Il en est temps encor ! — Moi, je vais me purger.
Je compte sur l'effet d'un sel de magnésie
Pour détourner de moi ce flux de poésie.
Prose ou vers, quel qu'en soit le résultat final,
J'en ferai profiter votre honnête journal.
En attendant, veuillez agréer l'assurance
Des sentiments de déférence,
Avec lesquels, je suis, Monsieur, etc.,

Votre tout dévoué confrère,

Bap. LACOUR.

ROPS

Après les monuments célèbres que lui élevèrent Ramiro, Lemonnier et Boyer d'Agen, après celui dont M. Exteens vient de signer l'achèvement, les éditions Seheur ont pensé qu'il y avait place pour une nouvelle publication sur Félicien Rops (1) et son œuvre, et que, ces ouvrages restant un apanage réservé à quelques amateurs, il y avait lieu d'atteindre un public plus nombreux.

Les trente années échues depuis la mort de Félicien Rops sont un recul suffisant pour juger sainement son œuvre.

Baudelaire salua ce talent, à son aurore, d'une expression qui peut sembler excessive quand il le comparaît en hauteur à la pyramide de Cheops; ces temps derniers, par contre, on a essayé de déboulonner Rops.

Entre ces deux excès la vérité peut s'avancer, dit M. Pierre-Mac Orlan; un homme qui reçut de Baudelaire un éloge même romantique, à qui Barbey d'Aurevilly autorisa l'illustration de ses « Diaboliques », un homme qui, chez nous, fut mêlé à l'essor des littérateurs symbolistes, à qui, d'entre les Belges, Camille Lemonnier et Eugène Demolder consacrèrent une admirative amitié, un homme à la mémoire de qui restent attachées les pages immortelles dont Huymans l'honora dans « Certains », cet homme ne saurait être négligeable; il appartient, à plus d'un titre, à l'histoire au moins anecdotique de la littérature et de l'Art. Et par l'amitié qui le lia à Georges Camuset, par son illustration des *Sonnets du Docteur,* il appartient aussi à l'histoire anecdotique de la médecine. Les médecins plus que tous autres s'intéressent à l'œuvre de Rops et le livre de MM. Pierre-Mac Orlan et Jean Dubray ne leur restera pas indifférent.

Cliché Maurice Exteens

Rops. La Migraine

(1) Félicien Rops. Préface de Pierre-Marc Orlan. Essai critique de Jean Dubray. 1 volume de la collection « L'Art et la Vie », 5 planches en couleurs, 111 hors-texte, 106 planches dans le texte. Prix : 125 fr. Editions Seheur, 10, rue Tourlacque, Paris.

6e Année. - N° 8 — 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

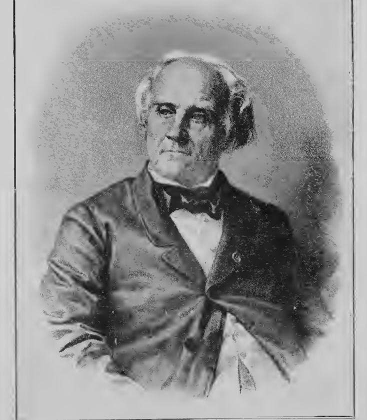
41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Gobelins 30-03

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

Une leçon de Rostan en 1848

Si la plupart des Français, en 1848, ne désiraient pas la République, ils l'acceptèrent cependant volontiers. Les généraux, même ceux qui venaient de combattre les républicains, envoyèrent leur adhésion au gouvernement provisoire. Le clergé adhéra par des déclarations publiques. Quant aux médecins, ils firent preuve d'un véritable enthousiasme. Le 4 mars, l'Académie de Médecine, félicitait le gouvernement provisoire et demandait à s'appeler Académie nationale de Médecine. Le 30 mars, on plantait au Val-de-Grâce un Arbre de la Liberté. Marchal de Calvi prononça à cette occasion un discours et chanta une *Marseillaise* de sa composition dont l'assistance reprenait le refrain :

Un astre nouveau se révèle ;
Un nouveau jour brille sur nous.
Devant la liberté nouvelle
Le monde entier est à genoux.
Plus de batailles ! plus de haines !
Aux nations, à leurs soldats,
France, ma mère, ouvre tes bras,
Que l'amour à toi les enchaîne !
Concitoyens du monde et de la liberté,
Soyons toujours unis dans la fraternité !



Rostan (1791-1866)

Le 11 avril, dans une réunion tenue à la Faculté de Médecine et présidée par Serres, on décida d'organiser une souscription en faveur de la patrie. (1)

Le même jour, à l'Hôtel-Dieu, Rostan, après avoir exposé la statistique de son service et ses projets pour l'année, prononça le discours suivant :

Messieurs,

Pendant les dix-sept années qui viennent de s'écouler, le pénible spectacle de nos libertés s'effeuillant l'une après l'autre avait fini par nous plonger dans un morne découragement. L'amour seul de la science et de l'humanité, le bonheur de vous instruire, de vous communiquer le fruit de notre vieille expérience soutenait notre courage et détournait nos regards de l'humiliation où notre belle patrie descendait tous les jours envers l'étranger et du mépris où la corruption le plongeait au dedans. L'honnête homme s'affligeait et s'indignait profondément du degré de bassesse où nous étions parvenus. La plainte nous étant interdite et n'ayant rien à louer, l'ouverture de notre cours se faisait silencieuse et notre première leçon commençait par l'histoire de notre premier malade.

Aujourd'hui une ère nouvelle s'ouvre devant nous. La plus admirable des tempêtes vient de balayer les impuretés dont nous étions souillés, et notre patrie régénérée brille enfin d'un éclat radieux sous le soleil de la liberté (Bravos prolongés).

Je ne puis résister au désir de vous communiquer les émotions que j'éprouve dans les imposantes circonstances où nous nous trouvons. Ce sujet est d'ailleurs moins étranger qu'on ne pourrait le croire à nos méditations habituelles ; il nous y ramène forcément : car si la République nous promet de grands biens, elle nous impose aussi de grands devoirs, et je ne dois pas faillir à l'obligation de vous les signaler.

Le premier bien qu'elle donne, c'est la LIBERTÉ. La liberté en tout, pour tous et partout, aussi nécessaire à l'homme qui sent et qui pense que la faculté de respirer et de vivre, et sans laquelle la vie n'est en effet qu'un insupportable fardeau.

La liberté vient de faire entendre sa voix de géant. A cette voix puissante, les trônes se sont ébranlés, les rois ont chancelé, et ceux qui ne sont pas tombés tremblent et frémissent encore ; et les chaînes des peuples sont brisées. Et l'esclavage ne sera bientôt plus qu'un souvenir ! (Applaudissements).

Ainsi seront accomplis les destins que le christianisme a promis aux nations il y a déjà dix-huit siècles.

Nous venons de conquérir enfin toutes les libertés pour lesquelles nous combattions depuis si longtemps.

Nous venons de conquérir la liberté de publier nos pensées,
La liberté d'enseigner,
La liberté de nous associer,
La liberté de suivre notre bannière religieuse ; ces précieuses libertés, plusieurs fois conquises et plusieurs fois ravies, nous étaient obstinément disputées, sachons les conserver aujourd'hui ! (Applaudissements)

(1) Cette souscription produisit 3 083 fr. 50 qui furent versés le 3 juin.

Mais ces libertés, pouvons-nous en jouir sans limite ? La liberté consiste-t-elle à faire indistinctement et sans obstacle toutes nos volontés, tous nos caprices sans souci de ce qui peut en advenir pour nos semblables ? Non, certes ; la liberté ainsi conçue n'est pas la liberté, c'est la licence, c'est l'anarchie, c'est la plus cruelle des tyrannies ; mieux vaudrait cent fois le despotisme.

La liberté n'est que l'obéissance aux lois. Sans les lois, point d'ordre, point de repos, point de bonheur pour les nations ! La force brutale est seule souveraine. Tous les excès, tous les crimes sont alors possibles : le meurtre, le pillage, l'incendie ; rien n'est respecté, ni les propriétés, ni la vie des citoyens ; et quel frein pourrait-on opposer à ces fureurs lorsque les lois ont perdu leur puissance ?

Le respect aux lois peut donc seul sauver la liberté ; les lois seules peuvent faire renaître la sécurité, la confiance, la prospérité publiques.

Honneur à la liberté, mais à la liberté fondée sur les lois !

Malheur aux esprits malfaisants qui ne voient la liberté que dans la licence ; c'est le génie du mal qui les inspire, ce sont les plus cruels ennemis de la patrie ! (Bravos prolongés).


Lélut (1803-1877)

Pour second bienfait, la République nous donne l'ÉGALITÉ. Ainsi, l'homme reprend sa dignité d'homme ; plus de ces distinctions blessantes fondées sur d'injustes privilèges ; plus de supérieurs, plus d'inférieurs ; plus de classes de citoyens assez malheureux pour naître sous la domination d'autres classes. Depuis longtemps d'ailleurs le bon sens public avait fait justice, en France, de ces iniquités.

La République, plus équitable que la nature, pourtant la plus juste des mères, efface des distinctions que celle-ci laisse encore subsister. La République reconnaît les mêmes droits à tous les citoyens ; le fort, à ses yeux, n'a pas plus de droit que le faible. Elle protège celui-ci contre les envahissements de celui-là. Tous sont égaux devant elle. Tous peuvent aspirer et atteindre aux mêmes emplois, aux mêmes honneurs. Est-ce à dire que celui dont l'étude et le travail auront développé l'intelligence, l'industrie ou l'adresse ; que celui qui aura défendu sa patrie par son courage ; celui qui se sera dévoué pour ses semblables ; celui qui aura illustré son pays par les œuvres de son génie, qui l'aura honoré par ses hautes vertus, n'aura droit à aucune distinction ?

Dire que le mérite personnel n'établira plus de distinction parmi les hommes, c'est proférer un blasphème subversif de toute espèce d'ordre et de civilisation. Si tous les individus doivent être absolument égaux, si tous doivent également avoir part aux récompenses, à quoi servira le mérite ? A quoi servira le talent ? Dès que l'homme n'aura plus l'espérance d'obtenir quelque avantage, quelque considération, dès qu'il sera indifférent d'être un stupide ignorant ou un savant habile, qui voudra se donner la peine d'acquérir cette science à laquelle il faut sacrifier ses veilles, sa fortune, sa jeunesse, sa santé ? A quoi bon l'étude ? A quoi bon le travail ? Fermez les bibliothèques, brûlez les livres, détruisez tous ces monuments désormais inutiles du génie humain ! La paresse aura la même récompense que l'activité, la lâcheté que le courage, l'égoïsme que le dévouement, l'imbécillité que le génie, le vice que la vertu ? (Applaudissements).

Plus d'émulation ; partant, plus de gloire. Qui voudra dorénavant devenir peintre, statuaire, architecte, poète, orateur, puisque le talent ne conduira plus à l'estime et ne sera pas plus honoré que la médiocrité ?

Mais ne voyez-vous pas que vous tendez à plonger votre patrie dans les ténèbres de la barbarie ?

Mais la France, dont le peuple éminemment intellectuel a toujours marché à la tête des nations civilisées, la France, qui a toujours tenu le premier rang dans les arts et dans les sciences, ne peut pas vouloir abdiquer cette glorieuse suprématie, elle ne peut pas consentir à tomber au dernier degré de l'échelle sociale. Non, Messieurs, cela n'est pas possible. Il y aura toujours dans notre belle patrie des lauriers pour ceux qui acquerront dans les productions de l'esprit une véritable supériorité.

Disons plus : il n'y a, il ne peut y avoir de supériorité incontestée que celle de l'intelligence agrandie par les veilles, par le travail, par l'étude.

Travaillez donc, Messieurs, si vous voulez obtenir quelque distinction ; acquérez du talent par vos nobles efforts, et laissez faire la patrie, elle saura bien reconnaître et récompenser votre mérite.

Il ne peut y avoir désormais d'autre noblesse que la noblesse intellectuelle et morale. (Bravos prolongés).

Périsse la nation qui méconnaîtrait cette sublime inégalité, car elle serait la plus injuste et la plus ingrate des nations !

La République proclame encore la FRATERNITÉ, loi touchante qui lie en un seul faisceau l'espèce humaine tout entière ; qui la considère comme un seul être ; la fraternité qui nous pousse à secourir notre semblable dans le malheur ; qui nous fait partager sa peine, sa misère ; qui nous fait nous réjouir de son bonheur, de ses succès ; source féconde, inépuisable de pitié, de compassion, de charité ! La fraternité qui dissipe les haines, les jalousies et remplit les âmes des plus doux et des plus tendres sentiments ! Oh ! si la fraternité n'est pas un vain mot, que faudra-t-il donc encore aux peuples pour être heureux ? Quelle âme divine n'avait pas celui qui le premier appela les autres hommes ses frères ? (Bravos prolongés).

Comment ne pas aimer un gouvernement qui inscrit sur sa bannière ces trois magnifiques et saintes paroles :

LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.

Un tel gouvernement ne doit-il pas être le plus désirable des gouvernements ? Et quel autre que celui du peuple par le peuple peut donner de pareils résultats ? Le gouvernement de la nation par la nation n'est-il pas, en effet, le plus juste

des gouvernements ?

La nation est la collection de tous les individus répandus sur le sol d'un pays : il est évident qu'eux seuls possèdent ce pays, qu'ils en sont les maîtres à titres divers. La nation, le peuple, c'est tout le monde, c'est vous, c'est moi, c'est nous tous, oui, nous sommes tous le peuple !

Le peuple est ce qui est :

Il peut dire : EGO SUM QUI SUM.

Et dès lors le peuple n'est-il pas le seul souverain ?

Et n'est-il pas le maître de se gouverner ou de se faire gouverner comme il lui plaît ?

De lui émane toute puissance.

Dès lors, n'est-il pas évident que ceux qu'il charge de le gouverner ne sont en quelque sorte que ses intendants ? Dans les monarchies même, **les rois sont faits pour les peuples et non les peuples pour les rois.** (Applaudissements).

N'oublions jamais que les gouvernants, les pouvoirs exécutifs, ne sont que les instruments de la volonté publique ; que jamais les nations ne peuvent être la **chose,** la propriété de qui que ce soit. Le peuple peut et doit faire ses affaires lui-même. C'est son droit imprescriptible. Tout autre mode de gouvernement est évidemment une usurpation.

Et si le peuple a le droit de se gouverner, de faire lui-même ses affaires, si celui qu'il a délégué pour remplir cette haute mission ne la remplit pas selon ses désirs, n'est-il pas évident ainsi que le peuple, dans son omnipotence a le droit de le changer ?

Ne craignez pas les perturbations que l'exercice d'un pareil droit semble devoir entraîner. Et d'abord, un pouvoir à courtes périodes y pourvoira suffisamment ; et dans le cas de crime de lèse-nation, les lois détermineront le mode à suivre pour l'expulsion du coupable.

Mais si le peuple a le droit de se gouverner, il faut qu'il obéisse. C'est dans l'obéissance aux lois que sont les gages de stabilité ; sans cette obéissance passive, entière, complète, absolue, il n'y a pas de gouvernement possible.



Le suffrage universel, 1848.

Composition allegorique de la « citoyenne Goldsmith », lithographie de F. Sorrieu Dans une campagne couverte de cultures et d'usines, des paysans et des ouvriers viennent déposer leur bulletin de vote dans l'urne près de laquelle se tient la France, appuyée sur le Droit de l'Homme. A l'arrière un Arbre de la Liberte, auquel est adossé Ledru-Rollin.

(Cliché de l'Histoire de France contemporaine, de Lavisse. Hachette, édit.).

Jurons donc tous obéissance aux lois. Et d'ailleurs que coutera-t-il au peuple d'applaudir, puisque les lois seront son ouvrage ? (Certainement. Bravo ! Bravo !)

Mais, dira-t-on, le gouvernement représentatif ne réunit-il pas toutes les conditions capables d'assurer le bonheur des peuples ? Pour toute réponse, nous pourrions rappeler la triste et malheureuse expérience que nous venons d'en faire. Ce gouvernement était-il autre chose qu'un absolutisme imposteur ?

La Charte avait dit : Il y a trois pouvoirs égaux :

La chambre des députés,

La chambre des pairs,

Le roi.

Ces pouvoirs devaient se balancer, s'équilibrer et fonctionner dans une égale mesure pour le bonheur public.

Qu'est-il arrivé ? Le roi, qui ne devait avoir qu'un tiers de pouvoir, s'est d'abord emparé d'un second tiers, en nommant à son choix dans des catégories illusoires les membres de la Chambre des pairs ; et non content de cette part du lion, il pesait encore sur le troisième pouvoir de l'état par tous les moyens dont il pouvait disposer. Les échos des cours de justice retentissent encore des scandaleux procès en corruption dont nous avons été les témoins. Presque la moitié de la seconde chambre était composée de fonctionnaires salariés ou d'hommes qui espéraient le devenir. Ainsi le pouvoir exécutif avait absorbé la puissance des deux autres. N'eut-il pas été plus franc, plus loyal, qu'il se déclarât pouvoir absolu ? N'était-ce pas une amère dérision que de prétendre que la chambre représentait les intérêts populaires ?

Mais ce que l'on ne comprend pas c'est que des gens assez aveugles se soient rencontrés pour croire que c'était là une majorité réelle, miroir fidèle de l'opinion générale ; la véritable majorité s'est chargée de lui donner en trois jours un bien sévère démenti.

Le gouvernement représentatif ainsi dénaturé n'était qu'un



odieux mensonge; il devait périr comme il a péri. (Bravo!)

La République fera respecter les **lois,** les saintes lois devant lesquelles toute puissance doit courber la tête, les lois, sauvegarde de l'ordre et du bonheur publics. La République respectera la **justice,** image de Dieu sur la terre, sans laquelle ici-bas rien n'est durable.

La République respectera les **droits légitimement acquis ;** car il serait odieux d'enlever le fruit de leur travail à ceux qui ont consumé leur vie au service de la patrie.

La République respectera la **propriété,** car elle est la récompense du travail, des peines de toute une existence, et que rien ne serait plus inique, plus cruel que de ravir à ceux qui ont acquis le prix de leurs sueurs.

La République respectera les **croyances religieuses,** car rien n'est plus sacré que la conscience, et nul n'a droit d'en violer le sanctuaire (Bravos prolongés).

La République donnera la **liberté de l'enseignement ;** car ce qu'elle donne à l'un, elle ne peut sans injustice le refuser à l'autre. La raison publique saura bien se défendre des doctrines pernicieuses.

La République donnera la **liberté de la presse ;** car la presse, comme la lance d'Achille, guérit les maux qu'elle fait. La République donnera la **liberté de s'associer,** parce que cette liberté conduit au progrès légal, en éclairant les peuples sur leurs intérêts et leurs droits.



Trousseau (1801-1867)

Tels sont les bienfaits que la République versera sur ses enfants.

Avec elle doivent diparaître toutes les plaies sociales engendrées par les vices, par l'ignorance, par l'égoïsme ; avec elle doivent naître toutes les prospérités qu'enfantent les vertus contraires.

Mais ne croyez pas pour cela être exempts de toute peine, de tout travail, de tout devoir. Ce bonheur, vous devez l'acheter ; vous devez redoubler d'efforts ; vous devez apporter votre pierre au monument indestructible de la liberté ; vous devez payer votre tribut, non seulement en citoyens, en partageant les charges de tous, mais comme médecins en redoublant de zèle et d'assiduité dans vos études. Songez, Messieurs, que si, dans les temps passés, vous pensiez n'avoir à soigner que des hommes, vous savez aujourd'hui que ces hommes sont vos frères. Vous ne pouvez donc acquérir trop d'instruction, trop d'habileté pour remplir votre noble mission. La République a le droit d'exiger de vous tout le talent que vous êtes susceptibles d'acquérir.

Et maintenant, Messieurs, nous devons tous une obéissance absolue à la République ; nous devons tous lui apporter le concours de nos efforts pour la fonder, la soutenir, la perpétuer.

De sa stabilité dépend la gloire, la splendeur de la patrie : Aucun sacrifice ne doit nous coûter pour elle. Nous lui devons tout ce que nous avons de plus cher, et jusqu'à notre vie, si son salut l'ordonne.

Salus populi, suprema lex ! (L'amphithéâtre retentit d'applaudissements prolongés).

Après avoir lu ce discours, on ne s'étonne point de ce que Thiers dit de l'Assemblée élue le 23 avril 1848 : « La majorité croyait en la République ». Cette assemblée comprenait d'ailleurs une cinquantaine de médecins, dont Dezeimeris, Trélat, Lélut, Laussedat, Buchez, Trousseau. L'élection de ce dernier ne fût pas du goût de Bretonneau qui n'hésita pas à blâmer son élève.

« Oui, mon ami, j'ai eu ma part d'ivresse, écrivait le vieux maître. Depuis deux mois, j'ai si souvent senti mon vieux sang bouillonner, que j'ai conçu toute l'effervescence du vôtre. Puis la réflexion est intervenue, et elle ne vous donne pas gain de cause.

On ne peut bien étreindre quand on embrasse trop. La médecine et la législation sont d'immenses sujets de réflexion ; à l'une et à l'autre il faut des études et du métier.

Votre début me fait peur, et cette peur se compose de bien des appréhensions. Comme vous vous êtes laissé entraîner ! Quelle lutte ! Quels adversaires ! Compromettre à ce point l'avenir de Georges et de Jeanne ! Engager cette partie avec cette ardeur, la continuer avec cette insistance contre des tricheurs, qui mettent en jeu des paroles, et des paroles faussés, en invoquant bien haut des règles dont ils ne veulent tenir aucun compte.

Je sais votre réplique : vous n'étiez pas allé chercher de tels adversaires pour les vaincre ; vous alliez offrir et accepter des sympathies.

Vous suiviez le conseil d'Horace : **Te melioribus offer.** Vous en suiviez la lettre. Les meilleurs dont il entendait parler étaient excellents, et vos meilleurs ne valaient guère.

Je vais redouter avec un grand émoi vos succès de tribune. Décidément vous êtes joueur : vous vous précipitez dans cette voie, et pour combien de temps ne serez-vous pas sorti de votre carrière, et jusqu'où ne vous laisserez-vous pas conduire ? ».

Trousseau comprit la sagesse de ces conseils et abandonna la politique lorsque Cavaignac descendit du pouvoir. Il avait été du nombre des médecins qui fondèrent la République. Serait-il aujourd'hui avec ceux qui croient qu'au médecin incombe le rôle de la démolir ? Il est permis d'en douter comme il est permis de croire que les médecins ne pourront guère décider désormais du régime d'un pays.

MAURICE GENTY.

QUELQUES BEAUX LIVRES

La librairie Gumuchian vient de publier un magnifique catalogue (1) où sont décrits un grand nombre de beaux livres anciens, tous recommandables par leur rareté et leur beauté, et la plupart par la réunion de ces deux qualités. Faire un choix, parmi les ouvrages que contient ce catalogue, de ceux qui méritent plus particulièrement l'attention des bibliophiles, serait très malaisé. Citons pourtant :

Parmi les manuscrits sur vélin, une *Bible gothique du XIIe siècle*, ornée de 73 miniatures d'une rare finesse; un *Pétrarque* en italien du début du XVe siècle, copié sur un manuscrit autographe; une traduction italienne des *Tusculanes*, ornée d'initiales d'une richesse de décoration splendide; d'admirables *Heures de Marguerite de Lorraine*, dont l'une des miniatures représente Sainte Appolline, patronne des dentistes.

Parmi les incunables, les *Politiques d'Aristote*, par Antoine Vérard dans leur reliure originale; un superbe exemplaire en maroquin doublé de la rarissime édition princeps des *Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet*, etc., etc.

Parmi les livres illustres du XVIe, l'exemplaire de Charles Nodier des *Proverbios de Lopez de Mendoza*, Séville, 1530; un *Plutarque de Vascosan* de 1567, relié par Florimond Badier; le magnifique *Tite Live* de Michel Le Noir, en reliure d'époque; etc...



Miniatures médicales du début du XIVe siècle ornant les initiales de feuillets de vélin ayant fait partie d'un manuscrit médical latin de Bernard de Gordon, médecin de la Faculté de Montpellier mort vers 1320.

Miniature ornant la lettre H, représentant un médecin assis dans sa chaire, donnant des indications pour une saignée qu'un assistant est en train de pratiquer au bras d'un malade qui tient lui-même la « palette ».

Miniature ornant la lettre P, représentant un médecin près du lit d'un malade, examinant son pouls et en déduisant un diagnostic.

Parmi les livres illustrés du XVIIIe siècle, un *Don Quichotte* relié par Simier, de la splendide édition de Madrid de 1780; le *Télémaque* de Didot, an IV, en reliure d'époque, avec deux suites et eaux-fortes; les œuvres de Gessner, imprimées sur grand vélin, par Crapelet, an VII, avec les figures de Moreau avant la lettre; les *Chansons de Laborde*, 1773, à grandes marges et très complètes; un magnifique exemplaire en maroquinerie d'époque du recueil des gravures de Boucher, Eisen, Guiraudet, Monnet, Moreau, Parizeau et Saint-Gois pour les *Métamorphoses* d'Ovide.

Le rarissime *Etat présent de l'Eglise et de la Colonie française dans la Nouvelle-France*, par M. l'Evêque de Québec, en maroquin, aux armes de Colbert de

(1) Ce catalogue in-4° de 158 p., avec un grand nombre de reproductions, est envoyé contre mandat de 10 fr. adressé à la Librairie Gumuchian, 112, rue de Richelieu, Paris.





Almanach Médical. Zurich. 1508.

Seignelay; un somptueux exemplaire en maroquin, aux armes de Louis-Philippe, de la *Galerie du Musée Napoléon,* 11 vol. grand in-8; les *Roses de Redouté,* splendide exemplaire de premier tirage dans une reliure romantique d'une rare richesse portant le monogramme de la duchesse A. A. de Leuchtenberg-Beauharnais, etc.

Des cinquante ouvrages qui constituent la classe de la Médecine ancienne, nous ne retiendrons que l'édition originale, extrêmement rare, des *Exercitationes de Generatione de Harwey* et la première édition anglaise du même ouvrage, non moins rare; un introuvable almanach médical gothique de 1508, qui est le premier livre imprimé à Zurich; la rarissime édition de Séville, de 1517, du *Libro de medicina,* de Johannes de Ketham; une autre édition espagnole d'une extrême rareté, celle de l'*Arbor Scientiœ,* de Raymond Lulle, Barcelone, 1505, dans une reliure espagnole; enfin, l'édition princeps de *Vésale,* illustrée de merveilleuses figures de Jean Kalkar.



Un cas d'ostéomalacie. (D'après Morand, [illegible])

Quelques thèses sur l'histoire de la Médecine

Dédaignée après la guerre, l'histoire de la médecine semble connaître aujourd'hui un regain de faveur. C'est ainsi qu'un certain nombre de thèses médico-historiques, la plupart inspirées par le professeur Menetrier, ont été soutenues cette année devant la Faculté de Paris. M. Jean Prat, dans un travail consciencieux et documenté (1), a étudié la vie et l'œuvre de Desault. M. D.-M. Gomez a réussi à présenter une figure singulièrement vivante de Trousseau (2). M. Pierre Katsoulis a rappelé la vie et l'œuvre d'un méconnu, de ce Frère Jacques (3) qui ne fut peut-être qu'un empirique, mais un empirique dont la technique a marqué un progrès. M. E. Eustache a consacré sa thèse à Casanova (4) dont la vie et l'œuvre sont aussi intéressantes pour le médecin que celles de Rétif de la Bretonne. Et Madame R. Malpart s'est attachée à dégager les conceptions médicales de Brillat-Savarin (5).



Desault (1738-1795).

Toutes ces études, écrites avec soin, constituent d'excellentes monographies; elles montrent que les jeunes s'intéressent encore à l'histoire de leur profession et c'est là un symptôme assez encourageant pour qu'il convienne de l'enregistrer.

(1) Dr Jean Prat: Un chirurgien au XVIIIe siècle: J.-P. Desault (1738-1795). (M. Vigné, édit.).

(2) Dr Domingo M. Gomez: Trousseau (1801-1867) (M. Vigné, édit.)

(3) Dr Pierre Katsoulis: Un empirique au XVIIe siècle: Jacques Beaulieu, dit Frère Jacques (1651-1714). (M. Vigné, édit.).

(4) Dr Edouard Eustache: Casanova et ses Mémoires. Etude médico-historique. (M. Vigné, édit.)

(5) Dr Renée Malpart: Brillat-Savarin et la Médecine (Le François, édit.).

Le Bal de l'Internat

Le Bal de l'Internat a eu lieu le 28 juin à Bullier. Malgré les remontrances de quelques esprits austères, malgré les criailleries de fossiles qui ne savent plus qu'ils furent jeunes, en dépit des appels à la force de quelques maniaques pudibonds, c'est une tradition qui continue; il faut savoir gré aux patrons comme Devraigne et Heitz-Boyer d'avoir contribué à la maintenir et se féliciter de vivre dans un pays où la tradition et la liberté sont encore des réalités.



Essai de poison sur un chien fait par l'ordre de Louis XI

Le samedi 19 février 1480, à deux heures après-midi, se réunissait par ordre de Louis XI, dans l'Hôtel de Ville de Tours, une assemblée choisie; on y comptait le maire et quatre échevins de la ville, Jean Guérin et Louis de la Mézière, maîtres d'hôtel du roi, Simon Moreau, apothicaire, deux des gens de Jean de Daillon, Gouverneur de Touraine et les clercs de la ville. Le mandat qui les convoquait ne spécifiait pas l'objet de la réunion; il disait seulement que c'était *pour estre présens et assister à aucunes choses qui se devoient faire de par le roy.* Or, dans cette réunion, on fit l'essai de certains poisons sur un chien; le poison, mélangé dans une fressure de mouton frite et dans une omelette, fût administré à forte dose, et le chien mourut. Procès-verbal de l'expérience est dressé, dans lequel on décrit avec beaucoup de détails *comment ledict chien estoit mort.* Cependant, sur l'ordre des maîtres d'hôtel du roi, le cadavre est conservé dans une chambre de l'hôtel de ville jusqu'au lendemain, jour où l'on devait ouvrir le chien et constater les désordres causés par le poison dans tous ses organes. Le dimanche, en effet, sept barbiers et chirurgiens sont mandés pour procéder à l'autopsie; seulement, et par mesure de précaution, on alluma un grand feu dans la chambre où était le chien, afin d'en renouveler l'air infecté par la désorganisation du corps et par les miasmes empoisonnés qui pouvaient s'en exhaler; on fit un modeste déjeuner de harengs et de noix sèches; puis l'opération fût menée à bonne fin. Un second procès-verbal fût probablement dressé, et enfin l'Assemblée se sépara. Quant au cadavre il fût porté dans une hotte, le même jour sur les grèves de la Loire, et y fût enterré.

Que conclure de cette anecdote toxicologique ? A. Salmon qui l'a publiée (*Bibliothèque des Chartes,* 1854), ne croit pas qu'elle soit relative à une tentative d'empoisonnement sur Louis XI, aucun chroniqueur n'en ayant parlé. Il pense plutôt que cette expérience fut faite pour éclaircir un doute médical. Quoi qu'il en soit voici le procès-verbal (*Archives de Tours*) de cet essai toxicologique.

Item oudict moys (de février) et le sabmedi XIXe jour, par Monsieur du Lude fut mandé audict maire faire assembler quatre eschevins à deux heures après mydi en l'ostel de ladicte ville pour illec estre présens et assister à aucunes choses qui se devoient faire de par le roy; ce que fut fait. Et audict lieu et heure se trouvèrent Jehan Guérin et sire Loys de la Mézière, maistres d'ostelz du roy nostre sire; aussi se trouvèrent illec Simon Moreau appoticaire, deux des gens dudict sieur du Lude, et aussi furent les clercs de la ville. Et illec fut fait essay de certains poysons qui furent faiz mangez au chien de Macé Blanchet en une fressure de mouton frite et en une amelete d'eufs; lequel chien mourut; dont fut par lesdicts maire et eschevins baillé certificacion signée de leurs mains pour monstrer au roy comment ledict chien estoit mort. Et pour ce que lesdicts poysons avoient esté montrez en troys escuelles et ung plat d'estain, pour doubte d'inconvénient, fut lacdite vaisselle mise au feu et fondue, puis fut refaicte et rendue, et pour façon et déchiet en eut, le pintier de la Croisille, la somme de XVII s VId.

Item pour faire l'essay desdicts poysons fut achapté soubdainement une somme de boys, XX d.

Item et après que ledict chien fut mort, fut dit par lesdicts maistres d'ostel que le chien demourroit en la chambre de dessus le portal de la ville jusques au lendemain jour de dymanche qu'ilz devoyent retourner, ce qu'ilz firent. Et illec furent appelez Jehan Dumolin, Jehan Mariavala, Pierre Goupil, Gillet Bouzon, Guillaume Hardy, Guillaume Guénart et Estienne Remy, barbiers et cirurgiens, pour ouvrir ledict chien. Et avant que y procéder, fut fait grant feu en la chambre ou estoit ledict chien, et appoincté que chacun desjuneroit pour doubte d'inconvéniant, et puis ledict chien seroit ouvert. Et pour ce, chees Pierre Durant furent faiz cuire deux platz de harens; pour ce, pour pain, vin et noez vielles, XI s; t.

Item ledict jour a ung portefays, qui porta en une hote ledict chien ès gréves, et l'enterra, XXIId.

Item à la chamberière Macé Blanchet, qui nectoya la chambre et salle où fut ouvert ledict chien, luy fut donné XId.



Louis XI. Médaille de Laurana.

6e Année. - N° 9 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION	41, Rue des Ecoles - PARIS	REDACTION
AIMÉ ROUZAUD	Téléphone : Gobelins 30-03	Docteur MAURICE GENTY

LES PRÉCURSEURS DES GRANDS BIOLOGISTES

par M. le Dr F. Cathelin

Chirurgien en Chef de l'Hôpital d'Urologie
Ancien Chef de Clinique à la Faculté.

Si, comme on l'a dit, tout homme a deux patries, la sienne propre et puis la France, tout grand homme a deux réservoirs d'idées, celles qu'il tire de son propre fond et celles qu'il tient de l'étude des œuvres qui l'ont précédé. Ainsi que le disait récemment Georges Claude, tous les savants ont plus ou moins collaboré à la découverte de l'un d'eux.

Autrement dit, tout savant, si génial soit-il, a eu des *précurseurs,* qu'il en ait ou non conscience et certaines mêmes des idées qui lui sont les plus chères, ne sont-elles souvent que de lointaines réminiscences qui sommeillaient dans quelque coin obscur de son cerveau. Comme l'a dit Renan, « n'y a-t-il pas eu de la philosophie avant Socrate et de la science avant Aristote ». (1)

Tout comme le littérateur, le savant a des intuitions qui ne sont que le résultat d'équations dont les différents termes sont connus. Mais une découverte ne donne jamais d'emblée tous les bienfaits et les espérances qu'elle renferme. L'inventeur souvent ne se doute pas de la grandeur de son idée ou de son instrument. Ainsi, croyez-vous qu'Œrstodl qui a montré que la boussole était déviée par le contact de la pile, crut un seul instant que sa découverte contenait en germe le principe de la télégraphie électrique ?



Francesco Redi (1626-1697).

Nos stratèges militaires de la Grande Guerre n'ont-ils pas qualifié de géniale l'idée de ce modeste éclusier à qui revient le grand mérite d'avoir inondé les plaines des Flandres avant la bataille de l'Yser et ne sait-on pas que cet humble avait lu dans un vieux livre que semblable mesure avait été proposée il y a plusieurs siècles par un ingénieur de l'époque ?

(1) Colbert n'était-il pas aussi dans son genre un « précurseur » puisque c'est à lui que nous devons notre Empire colonial et maritime.

Tout grand savant a donc eu nécessairement des précurseurs qu'il méconnaît le plus souvent, comme celui qu'on a obligé dédaigne toujours celui qui l'a secouru, mais c'est à l'histoire impartiale, parce que plus lointaine, de rétablir la vérité des faits, en rendant à chacun la part qui lui revient.

Sans méconnaître d'ailleurs en aucune façon la valeur des grandes découvertes et sans louer sans réserve ceux qui ont mis le point final, il nous est bien permis cependant, dans un but de justice, de proclamer le mérite de ceux qui ont ouvert la voie, de ceux qui, les premiers, ont eu l'étincelle divine et à qui il n'a manqué que le temps et l'époque pour affirmer la grandeur de leurs idées.

« Parmi les générations, parmi les individus, écrit Louis Roule dans sa vie de Lamarck, beaucoup amassent les matériaux qu'un seul ensuite ou qu'un petit nombre saura dresser pour construire l'œuvre finale. Celui-là est le fils spirituel de tous. »

Ces précurseurs existent à l'origine de toutes les grandes inventions et de toutes les découvertes, quelles qu'elles soient, et il peut y avoir un monde entre le semeur qui lance le grain générateur de fécondité et le moissonneur qui récolte le fruit de la semence.

Il est bien rare que le premier découvreur jouisse du fruit de sa trouvaille, surtout dans les sciences appliquées où le metteur au point et l'habile adaptateur sont les bénéficiaires exclusifs de la découverte modifiée. Il y aurait beaucoup à dire sur la légitimité du bénéfice moral ou matériel accordé en général au dernier dont le mérite n'est pas plus grand que celui du premier qui conserve pour lui seul le frisson de la découverte et la joie intime et délirante d'avoir tiré quelque chose du néant.

Le rôle du précurseur est d'ailleurs un rôle des plus ingrats.

Si l'on voulait dégoûter à tout jamais les hommes de science et de génie surtout, du démon de l'invention, on n'aurait qu'à publier un livre que les loisirs de ma vieillesse me permettront peut-être de faire un jour et

que j'intitulerai : « *Histoire de l'origine des grandes découvertes et de l'accueil qui leur fût fait* ».

Ce livre ne ferait guère honneur à la justice des hommes, ni à leur indulgence (1).

C'est que le grand homme est surtout un illuminé. Ce n'est pas un homme comme les autres puisqu'il peut, pendant des années, couver ses idées et les féconder sans prendre même part à la vie commune. Croyez-vous que Christophe Colomb, que René Caillié étaient des hommes normaux ? J'entends par là des hommes comme tout le monde, façonnés dans le moule commun : non ; l'histoire de leur vie est là pour le démontrer.

La meilleure preuve est qu'ils furent traités de fous par les gens normaux de leur époque et Lindberg n'a-t-il pas lui aussi, avant son coup de tête sublime, été traité d'insensé par ses compatriotes ?

Nous ne pouvons, évidemment, dans ce court article passer en revue chacune des grandes découvertes biologiques qui presque toutes ont eu des précurseurs, même les plus inattendus !

Marconi n'aurait évidemment rien pu faire sans Branly.

Nous ne nous occuperons donc que de quelques-unes des découvertes biologiques les plus attachantes et les plus fécondes en résultats qui pour beaucoup ont rénové nos idées et notre science.

*
* *

Harwey lui-même, qui reste bien le vrai découvreur de la circulation du sang, eut des précurseurs que le grand biologiste qu'est le professeur Gley a rappelé récemment. Michel Servet, Realdo Colombo, Césalpin ont décrit la petite circulation qui a fait fortune. D'après Bayli, le dévorant esprit encyclopédique que fût Léonard de Vinci, découvrit en partie les mouvements du cœur, et pensa que son rôle était de chasser le sang dans les artères, mais Cesalpin et Colombo croyaient encore que le sang

(1) Quand Champollion découvrit son explication des hiéroglyphes « il fut attaqué de toutes parts et sa méthode fut traitée d'illusoire ».

Il est amer également de constater, a-t-on écrit, que la France qui avait produit le premier bateau à vapeur dont la marche fût satisfaisante (Jouffroy), fut l'une des dernières à posséder une marine à vapeur.



Double (1776-1842). Marbre de F. Duret
(Cliché des Biographies médicales publiées par le Dr P. Busquet)

avait un mouvement de flux et de reflux (1), de va et vient.

Donc, « ce qui, écrit Gley, caractérise l'œuvre de Harwey et la rend à la fois si solide et si belle, c'est l'ordonnance logique des observations, toutes fondées sur des vivisections et c'est la conduite rationnelle de la démonstration, modèle de raisonnement scientifique. »

Et cependant Riolan invectivait Harwey : « que c'est moquerie, disait-il, de vouloir montrer la circulation du sang en l'homme par l'inspection des brutes » et Guy Patin, le doyen de la Faculté, renchérissait en écrivant : « Elle est paradoxale, impossible, inintelligente, absurde, nuisible à la vie de l'homme ! »

Harwey a triomphé, bien qu'il n'ait pas vu les capillaires qu'il ne pouvait pas voir avant que Malpighi et Lœwenhoeck aient pu étudier les pattes de grenouilles à l'aide du microscope naissant.

Jenner, le divin Jenner, n'eût-il pas lui aussi un précurseur dans le fermier Jesty qui, en 1773, vingt-quatre ans avant, avait inoculé la vaccine à sa femme et à ses enfants (2).

Lavoisier eût comme précurseur le docteur Jean Rey (1630) qui avait signalé avant même Boyle et Jean Magow la cause de l'augmentation de poids des métaux par la calcination, mais le grand mérite de Lavoisier fût d'étendre ce phénomène et de comprendre l'importance de la pesée.

D'après Ostwald, Lavoisier aurait dérobé sa découverte de l'oxygène à Priestley. En réalité c'est le Français Bayen qui, le premier, a indiqué à l'Académie des

(1) Lire : F. Cathelin « La circulation du liquide céphalo-rachidien », 1 volume de 98 pages et 9 figures, chez Baillière.

(2) Il n'est pas rare de voir des étrangers à notre science accomplir des découvertes et il est assez humiliant pour les médecins de penser que la médecine doit ses trois plus grandes découvertes à trois non-médecins : Rœntgen, Curie et Pasteur. De même qu'on peut rencontrer des pionniers géniaux non savants de profession comme Boucher de Perthes qui était un inspecteur des douanes et Lartet qui était un avocat, ou comme les initiateurs de la pisciculture, car si le pêcheur Remy, d'un petit village de la Bresse (1842), reste bien l'inventeur en France de la fécondation artificielle des poissons, il n'en reste pas moins vrai qu'il a eu comme précurseurs ignorés un moine, dom Pinchon, vivant près de Montbard en 1420 ; un conseiller de Suède, Lund en 1761, et enfin Jacobi (1758), lieutenant des miliciens de Westphalie. Rémy, qui savait à peine lire et écrire reste bien le vrai initiateur d'une méthode que le professeur Coste du Colllège de France a officialisé en 1858 par la Fondation de l'Etablissement d'Huningue.



Leroy d'Etiolles (1798-1860).



Gaspard-Laurent Bayle (1774-1816).

Sciences l'existence de ce gaz tiré de l'oxyde de Hg, de sorte qu'on a pu dire avec raison que Lavoisier « avait déchiré le voile soulevé par Bayen ».

Lamarck, l'immortel auteur de la Doctrine évolutionniste a certainement eu des précurseurs dans Diderot, Maillet, Maupertuis, Robinet et Erasme Darwin, dont le descendant devait tant contribuer plus tard à agrandir et à démontrer l'existence et l'importance de ce qu'on a appelé le transformisme.

Civiale, le grand chirurgien qui a mis au point l'admirable opération de la lithotritie qui se fit attendre deux mille ans, eut aussi des initiateurs dans Leroy d'Etiolles qui imagina l'instrument, Amussat et Heurteloup qui inventèrent la forme actuelle du brise-pierre, mais c'est Civiale, qui le premier, le 13 janvier 1824 réussit sur l'homme cette belle opération.

On peut ajouter que le Bavarois Gruthuisen et le Français Fournier de Lempde (de Clermont-Ferrand), furent de lointains précurseurs qui talonnèrent l'idée sans en résoudre l'énigme.

Laennec qui, pendant 10 ans, amassa des matériaux sans rien publier, détermina une véritable explosion quand parut son Traité (1) et cependant sa méthode qui était de partir de la lésion anatomique et de chercher les signes cliniques qui la caractérisait avait été suivie avant lui. Hippocrate parlait déjà d'un bruit de frottement dans la pleurésie, Harwey entendit les bruits du cœur, Robert Whytt donnait la description anatomoclinique de l'hydrocéphalie, Prost dans son ouvrage intitulé : *La médecine éclairée par l'ouverture des Corps,* avait donné la signification anatomo-clinique des ulcérations intestinales de la fièvre typhoïde ; Bayle, avant Laënnec écoutait les bruits du cœur, Corvisart également. Double enfin écoutait les bruits du poumon.

Comme l'a dit avec beaucoup de justesse et de vérité le docteur Jules Guiart (in *Biologie médicale,* janv. 1927) : « L'auscultation était donc dans l'air et Laënnec eût sans aucun doute connaissance des tentatives faites par Double et surtout par Bayle », mais ajoutait-il : « Les tentatives d'auscultation immédiate de Bayle et de Double n'avaient pu réussir en raison d'une poussée excessive de pudeur publique provoquée par la renaissance de la religion », de sorte qu'à notre avis et pour bien faire comprendre notre pensée, Double et Bayle furent à Laënnec ce que Richard Wallace fût à Darwin et si Laënnec revenait en ce monde, il réclamerait certainement que son médaillon ne fût jamais seul et que ses amis Double et Bayle eussent leurs traits représentés à côté des siens.

Morgagni, Lieutaud, Vicq d'Azyr furent bien de lointains initiateurs de Laënnec, mais ce qui les distingue

(1) C'est là un fait qu'on retrouve meme en litterature : ainsi Cervantès avait 57 a 58 ans quand il publia son Don Quichotte qui fit aussitot le tour du monde. Jusque la il n'y avait rien de saillant a signaler dans sa vie, tout au moins au point de vue du génie ; son existence ne fut qu'une longue serie d'aventures où le caractere fortement trempé de l'homme fut a la hauteur de son génie.

c'est que les premiers ne firent que de l'analyse alors que Laënnec fit la synthèse, autrement féconde.

Schwan est considéré comme l'auteur de la doctrine cellulaire. C'est une erreur, car avant lui, d'habiles expérimentateurs l'avait décrite, tout au moins dans le monde végétal, puis animal ; ce furent Robert Hooke (1665), Dutrochet (1776-1847), Turpin et surtout le génial Raspail (1794-1878) qui fût un grand méconnu, et que j'appellerais volontiers le Paracelse de son époque.

L'abbé de l'Epée qui fonda en France le premier établissement des sourds-muets et inventa des méthodes précieuses pour rendre à ces malheureux une vie sociale plus active eût des précurseurs qu'il ne connaissait pas quand il commença ses travaux. C'est en Espagne et en Angleterre, Ponce de Léon, Pereira, Bonnet et Conrad Ausmon.

Magendie qui découvrit le rôle des racines rachidiennes antérieures et postérieures, fût pressenti par le chirurgien Ch. Bell en 1811 lequel découvrit le premier que les racines antérieures de la moelle étaient motrices.



Raspail dans son bureau du « Réformateur » en 1835, d'après le tableau de Latil.

Legallois, émule de Magendie et de Flourens, et qui découvrit le centre médullaire des noyaux gris des nerfs respiratoires (pneumo-gastrique) eût comme précurseur, Lorry au XVIIIe siècle.

Pinel, l'apôtre des vésaniques, eût d'après Fr. Helme (Pr. méd. 21 oct. 1915), un initiateur deux ans avant lui dans le Savoyard Daquin.

Brandt n'est pas l'auteur des bains froids dans la typhoïde comme on le croit couramment. C'est le chirurgien Récamier (1) qui, dès 1811, avant même, avait déjà appliqué cette méthode.

Déjà au XVIIIe siècle, Curris les avait proposés dans les scarlatines graves.

(1) Récamier n'a pas inventé que cela. C'est à ce grand esprit qu'on doit le speculum, la resection du col utérin et enfin une perle : l'hystérectomie vaginale. C'est donc bien le fondateur de la gynécologie en France. Je l'appellerais volontiers le Lawson Tait français.

Geoffroy Saint Hilaire eût dans son œuvre anatomique des précurseurs dans Aristote, Belon, Vicq d'Azyr, Newton, Buffon et Daubenton.

J.-B. Dumas et Prevost restent les vrais initiateurs de la transfusion du sang sans parler des expériences célèbres du XVIIIe siècle qui furent défendues par un arrêt du Parlement, car ce sont eux qui démontrèrent que cette transfusion était possible entre animaux de même espèce, et même chez l'homme et qu'avec des animaux différents c'était la mort. Jeanbrau et Hédon en ont été les heureux applicateurs après les médecins américains Drs Agote (de Buenos-Ayres), et Lewinsohw (de New-York) 1914-1915.

Chassaignac, dans l'invention de son écraseur qui révolutionna la chirurgie de l'époque, eût des devanciers puisqu'on avait déjà inventé des serres-nœuds avant lui.

Malgaigne passe pour avoir inventé l'astragalectomie due en réalité à Textor père.

Voillemier, par l'invention de son dilatateur à trois branches eût aussi des initiateurs dans Perreve, Michelena et Holt. Mais leurs instruments dilataient à tort plus dans un sens que dans l'autre.

Charcot eût dans Duchenne de Boulogne, un initiateur et un émule puisqu'il aimait, dit-on, à l'appeler son Maître.

Les Curie eurent des précurseurs dans les Becquerel ce qui ne peut entamer la gloire des uns et des autres.

Brown-Séquard enfin, qu'on considère aujourd'hui comme le père de l'opothérapie, eût cependant aussi des précurseurs, sans parler même de ces initiateurs lointains de l'antiquité et du Moyen Age, du XVIIe et du XVIIIe siècles, et c'est bien ici le cas de rappeler les idées d'Arago qui disait que rejeter les idées populaires sans examen, c'est manquer assez souvent l'occasion de quelque grande découverte.

C'est ainsi que Claude Bernard découvrit les sécrétions internes ; qu'Addison découvrit la maladie bronzée due à une lésion des capsules surrénales ; que Schiff enlève

la thyroïde à des chiens qui meurent d'accidents graves et que Brown-Séquard enfin, en 1856, montre que l'ablation totale des capsules surrénales entraîne la mort.

Mais ce ne fût que trente ans après, le 1er juin 1889, qu'il fît à la Société de Biologie une communication retentissante sur l'influence des glandes interstitielles sur le système nerveux.

*
* *

Nous sommes obligés de consacrer un chapitre spécial à Pasteur.

Ayant touché à tout et ayant tout rénové, on comprend que c'est lui qui dût avoir le plus de précurseurs. Mais ce qui est remarquable c'est que son étonnante activité et son génie éclairaient d'une lumière éclatante tous les multiples sujets qu'il abordait et l'on s'explique ces paroles du professeur Achard dans son bel éloge de Davaine :

« C'est qu'aux yeux éblouis de ses contemporains, l'illustre fondateur de la microbiologie a brillé d'un tel éclat que toute autre gloire auprès de lui s'est trouvée perdue dans son rayonnement. »

La lumière polarisée qui permit à Pasteur de faire ses premières recherches sur la dissymétrie moléculaire, fût trouvée par un officier du génie, Malus, en 1808, qui montra que quand un rayon lumineux traverse un cristal, une partie de la lumière réfractée se propage autrement que la lumière simple.

Du côté des *fermentations*, Cagniard-Latour avait déjà considéré le ferment de la bière comme un être organisé et en 1836 avait déjà vu que la levure bourgeonnait, que ses cellules se multipliaient ; il pensait que la levure agissait sur le sucre « par quelque effet de sa végétation et de sa vie ». Mais Loewenhoeck en 1680 avait déjà vu les globules de la levure de bière, et Schwan même en 1839 avait parlé du rôle de ces globules de levure mais c'était, comme dit Richet, prêcher dans le désert.

Pour ce qui est des *générations spontanées*, le grand préeurseur fût le médecin italien Redi par sa fameuse expérience sur la génération des vers et des mouches : en recouvrant une viande de gaze, il observait les phénomènes de putréfaction mais sans vers, ceux-ci restant sur la gaze, ce qui explique ce mot de J.-H. Fabre : « Retenez bien ce nom, il fait date dans l'histoire des progrès de la raison humaine. »

Fr. Redi montra donc bien le premier « qu'aucune espèce ne se reproduisait par la pourriture », dans ses expériences sur la génération des insectes (Florence 1668 et Amsterdam 1686, en latin), mais il se servit d'ailleurs



Récamier (1774-1852)

lui-même des observations de Cestone.

De même, l'abbé Lazare Spallanzani (1729-1799) démontra contre Medhain qu'une solution chauffée et bien bouchée reste inattaquable.

Schwan et Schroeder confirmèrent ensuite les expériences de Redi et de Spallanzani.

Au point de vue des *microbes générateurs de maladies*, on trouve une quantité de précurseurs (1) qui surgissent même jusqu'à nos jours puisque dans un article récent de Georges Tron (de Milan), (v. Presse Médic. 16 avril 1927), un de ces précurseurs les plus curieux serait Agostino Bassi (1773-1856 qui aurait presque tout vu et prévu de la doctrine microbienne.

Chez nous, citons comme précurseurs de Pasteur et par conséquent de Lister, le Docteur Hameau « pour qui le miasme s'introduit par les plaies », Declat qui utilise l'acide phénique, Maisonneuve l'alcool, Alphonse Guérin le pansement ouaté, Felizet le flambage des plaies et au point de vue de la théorie en général, Chauveau qui, en 1863, pressent la théorie des virus et Léon Le Fort, auteur de la doctrine du germe contage (1886).

En Angleterre, Stewart Mc Kay oppose à Lister, le grand chirurgien Lawson-Tait qui, en effet, d'une façon empirique obtenait des résultats remarquables après ses laparotomies pour annexites. Il serait injuste d'oublier le nom du chimiste Thomas Anderson qui mit Lister au courant des expériences de Pasteur et je ne parle pas de l'asepsie qui n'est que de l'antisepsie prophylactique ; or c'est bien de l'asepsie que faisait sans le savoir Lawson-Tait, ce qui expliquait ses beaux résultats confirmés en France par Terrillon et Terrier.

Mais un des noms qui mérite d'être cité en premier lieu auprès de Pasteur est celui de Davaine à qui Pasteur écrivait en 1879 : « Je me félicite d'avoir été si souvent le continuateur de vos savantes recherches ». Mais Davaine lui-même, précurseur de Pasteur eût des précurseurs dans l'histoire de la bactéridie charbonneuse. Ce sont Pollender (1855) qui a vu les bâtonnets qu'il assimilait aux cellules végétatives ; Branell (1857) qui avait vu aussi les bâtons mais les confondait avec les microbes de la putréfaction ; Delafond enfin (1860), qui distingue bien la maladie charbonneuse des maladies septiques putrides. Les contradicteurs de Davaine furent Leplat et Jaillard, Bouley et Sanson.

Les premières tentatives de vaccination anti-charbon-

(1) Jusqu'à Retif de la Bretonne, qui au dire du délicieux écrivain medical qu'est Paul Voivenel, aurait eu l'intuition de l'existence des microbes.

neuse sont dues à Toussaint qui injectait le virus chauffé à 55° C.

Signalons encore parmi ces précurseurs de notre grand savant national, Gruby, Béchamp qui avaient vu le microbe, le microzyma et les spores de la pébrine et Galtier, professeur à l'Ecole Vétérinaire de Lyon, qui fit des expériences sur la rage dès 1881 alors que les premières tentatives sur le petit Meister datent du 4 juillet 1885.

En obstétrique Semmelweis reste un grand précurseur mais pour la doctrine de l'atténuation des virus, les deux noms à retenir sont ceux de Jenner et de Toussaint.

L'histoire de tous ces grands noms n'amoindrit en rien la gloire de Pasteur qui reste éclatante et immortelle tant il est vrai que suivant le mot de Gaston Rageot : « Il faut de grands novateurs, des initiateurs pour défricher le terrain. » Le mérite de Pasteur reste imense par l'unité de ses travaux, par la rigueur de sa méthode, par l'enchaînement méthodique de ses idées, par la grandeur des résultats obtenus. Tous pâlissent devant lui et l'on peut dire de lui ce que l'explorateur Charcot écrit de Christophe Colomb : « Des hommes ont, sans qu'il l'ait su, touché au nouveau continent avant lui, mais les connaissances géographiques, tout comme l'équilibre social, n'en étaient ni plus ni moins modifiés et Christophe Colomb est et restera le découvreur de l'Amérique. »



Davaine (1812-1882)

Etienne Geoffroy Saint Hilaire a écrit que « la couronne du novateur était une couronne d'épines ». Rien ne semble plus vrai si l'on pense au nombre immense de tous ces grands précurseurs, de ces pionniers d'avant-garde (1) dont les idées furent fécondes mais qui, pour la plupart, n'ont pas assisté au couronnement de l'édifice dont ils avaient scellé les premières fondations. Il y a des questions d'époque et d'instrumentation qui font qu'une découverte ne peut venir qu'à son heure et qu'un rythme éternel berce les plus séduisantes pensées des hommes mais il est aussi des époques où une idée est dans l'air, ce qui explique cette phrase de Renan qui clôturera notre étude : « L'histoire de l'esprit humain est pleine de synchronismes étranges qui font que sans avoir communiqué entre elles (1) des fractions fort éloignées de l'espèce humaine arrivent en même temps à des idées et à des imaginations presque identiques. »

(1) Nous pensons que les travaux collectifs n'ont jamais de rendement comme cela arriva, à n'en pas douter, pour les institutions du cancer. « Ainsi l'Académie des Sciences, à sa fondation, avait organisé des travaux collectifs de botanique comme d'anatomie, mais il n'eurent que peu de rendement ».

(2) Ainsi dans l'histoire célèbre de la plantation des pins des Landes et de la transformation d'un pays désolé et pauvre en un pays riche et prospère, on voit que Brémontier eut comme précurseurs un chirurgien, de la Teste, Balest puis Marichon au début du XVIII[e] siècle, puis Louis et Guillaume Desbiez; que Chambrelent enfin, eut comme précurseur de l'assainissement du pays landais, le baron d'Haussez.

Le Clou [1]

par Georges Camuset

Un clou, c'est un volcan sous-cutané. — Le derme,
Tissu d'un caractère à la fois souple et ferme,
A souvent des accès de colère et d'humeur.
En un point mal placé l'indiscrète tumeur
Eclot presque toujours ; tantôt, c'est au derrière,
Et tantôt sur le chef, position altière.
Pendant deux ou trois jours, cela marche encor bien.
On se dit à part soi : « C'est-z-une mouche, un rien ! »
Mais bientôt, par l'afflux du plasma qui chemine,
Le petit clou s'étend, rougit et s'acumine.
De sourds élancements révèlent ses progrès,
On s'irrite, on voudrait s'en débarrasser. Mais
L'art doit céder le pas aux lois de la nature,
Et cette tendre mère exige qu'un clou dure.
Un septenaire au moins et deux au maximum,
Malgré l'onguent Canet, malgré le diachylum,
Malgré la fleur de riz, malgré les cataplasmes.
Tous les médicaments sont rêves et phantasmes.
La douleur s'accentue et le derme est en feu.
Le passif ganglion se met parfois du jeu.
Cependant, au sommet de la tumeur cuisante,
Le pus réuni forme une aire verdoyante
Où le bourbillon gît sous les tissus gonflés,
Triste et sordide amas de débris sphacélés !
L'humanité gémit que l'art lui vienne en aide.
Entre deux doigts étreints, le clou pâlit ; il cède,
Et soudain, s'échappant comme des écoliers,
Le pus, le bourbillon jaillissent les premiers ;
Puis des vaisseaux rompus un sang vicié coule,
Comme l'ardente lave aux flancs du volcan roule,
Le cratère est béant ; mais ses contours à pic
Vont s'unir, protégés par l'emplâtre au mastic,
Et l'inflammation, abandonnant la place,
Reparaitra bientôt sur l'humaine carcasse.

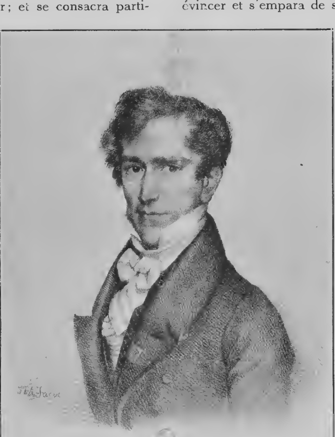
(1) Cette poésie de Georges Camuset parut dans « Le Praticien » du 2 mai 1881 et a été reproduite dans « Le Parnasse hippocratique » du D[r] Minime (in-16, Paris 1884), mais elle n'a pas été recueillie dans les « Sonnets du Docteur ».

FIGURES MÉDICALES D'AUTREFOIS

Philippe Pelletan - 1747-1829

Il y a eu cent ans le 26 septembre que Pelletan est mort à Bourg-la-Reine. Né en 1747, il fut l'élève de Louis, de Moreau, de Sabatier ; et se consacra particulièrement à l'anatomie, ouvrant, comme Desault, un amphithéâtre privé dans les maisons délabrées du quartier de la place Maubert.

Pelletan fut sucessivement professeur de clinique à l'hospice de perfectionnement avant Dubois, chirurgien-major à l'armée des Pyrénées, puis à l'armée du Nord, membre du Conseil de santé des armées, membre de l'Académie royale de chirurgie, membre de la Légion d'Honneur dès la première promotion, professeur à la Faculté de Médecine dès sa création, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu après Desault et avant Dupuytren, chirurgien consultant de Napoléon Ier, et de plus, membre de l'Institut et membre de l'Académie de Médecine dès leur fondation.



Philippe Pelletan (1747-1829).

Et cependant, disent Chereau et L. Hahn, malgré tant de possessions et d'éclat, Pelletan ne fut jamais heureux ni riche. « A chaque époque de sa vie, sa situation eut de l'instabilité, sa conduite du décousu et de l'inconséquence. Ainsi le premier, il avait fait la réputation clinique de l'hospice de perfectionnement, et ce fut Antoine Dubois, lui-même fort habile, mais plus judicieux et plus maître de lui, qui en recueillit les fruits et la gloire : l'hôpital, de même que la rue, ont porté le nom de Dubois. Pelletan eut avec ses autres rivaux les mêmes mécomptes. C'était lui que ses mérites et sa constante résidence désignaient comme successeur de son maître, le chirurgien Moreau, et ce fut Desault, chirurgien d'un autre hôpital, qui obtint la place. Connu de l'Empereur, et grandement estimé de lui, il pouvait prétendre à devenir son premier chirurgien, et ce fut au baron Boyer que Corvisart donna la préférence. Chef et maître de Dupuytren, son adjoint à l'Hôtel-Dieu, celui-ci le fit évincer et s'empara de sa place. Pelletan ne conserva que le vain titre d'honoraire. Tous ses émules, excepté Desault qui était mort en 1795, furent nommés baron de l'Empire ; lui ne fut que chevalier (1).

Resté professeur à l'Ecole de Médecine et professeur assez éloquent pour qu'on le surnommât *Bouche d'or* et qu'on le comparât à Fourcroy, néanmoins on le fit passer successivement de la chaire de clinique à celle des opérations, et de celle-ci aux accouchements. Après quoi l'ordonnance Corbière du 2 février 1823 le dépouilla, en même temps que dix de ses collègues, de son rang et de son traitement de professeur titulaire, par suite de l'émeute du 18 novembre 1822.

Les malades le quittèrent peu à peu comme les emplois. En sorte qu'après cinquante années de services importants, trente années de professorat supérieur, quarante années de pratique et de dévouement, Pelletan était redevenu, vers la fin de sa carrière, presqu'aussi pauvre qu'au premier jour de ses études. Il ne conservait guère pour tout traitement régulier, à l'âge de soixante-dix sept ans, que sa pension de membre titulaire de l'Institut, « providence des génies imprévoyants ».

Pelletan fut mêlé à quelques-uns des événements

(1) Par lettres patentes du 16 décembre 1810, il reçut pour armoiries : De sable, au palmier d'argent fruité de sinople, soutenu d'une champagne du tiers de l'ecu de gueules, au signe des chevaliers legionnaires. (Dr de Ribier, Médecins et chirurgiens anoblis par Napoléon, « Progrès Médical », supplément illustré, n° 9, 1928).

les plus sensationnels de la Révolution. Ce fut lui qui, le samedi 13 juillet 1793, fut requis par Jacques-Philibert Guellard, commissaire de police de la section du Théâtre-Français, pour se transporter rue des Cordeliers, 20, et y constater la mort de Marat, poignardé par Charlotte Corday.

Ce fut encore Pelletan qui, avec le médecin Dumangin, fut appelé à remplacer Desault, qui venait de mourir, dans les soins à donner au jeune fils de Louis XVI, détenu au Temple.

Ce fut lui aussi qui, en présence du même Dumangin, de Jeanroy, professeur à l'Ecole de Médecine, et de Lassus, pratiqua l'autopsie du « petit Capet » ; pendant l'opération, il parvint à soustraire le cœur de Louis XVII et l'emporta chez lui. Voici comment Bégis a raconté cette odyssée du cœur de Louis XVII (1):

« Damont, commissaire civil de la section du Nord, de service au Temple, assistant à l'autopsie comme témoin, supplia Pelletan de lui donner une poignée de cheveux qu'il venait de couper avec des ciseaux, pour faciliter son opération. Ces cheveux du Dauphin ont été conservés précieusement par Damont, qui les a représentés dans un écrin, en 1815. Pelletan, en faisant son opération et en examinant les organes intérieurs, détacha le cœur et le glissa subrepticement dans sa poche, sans avoir été remarqué par ses confrères ».

« Pelletan avait dit depuis à Lassus, son ami, qu'il avait le cœur en sa possession. Il le conserva d'abord dans un vase de cristal rempli d'esprit-de-vin, sans avoir même fait sortir le sang qu'il contenait. Vers 1806, l'esprit-de-vin s'étant évaporé. avait laissé le cœur desséché et susceptible d'être conservé sans aucune autre précaution. Pelletan le plaça, sans l'envelopper, dans un tiroir de son secrétaire, avec d'autres pièces anatomiques également desséchées. Il le montra un jour, en même temps que les autres pièces, à Tillos, son élève particulier et son secrétaire, demeurant avec lui, et il lui en fit connaître confidentiellement l'origine.

Quelque temps après, le cœur avait disparu du tiroir. Pelletan ne douta pas qu'il ne lui eût été soustrait par Tillos, qui avait seul accès dans son cabinet, qui possédait seul son secret et qui l'avait quitté depuis peu pour se marier. Il évita cependant de lui en faire la réclamation, pensant que Tillos l'anéantirait, au besoin, pour ne pas se reconnaître coupable d'un larcin, en le restituant.

Tillos, Jean-Henry, docteur en médecine, s'était marié à Paris le 29 janvier 1810, avec Marie-Angeline-Bernardine Guidon ; il exerça à Paris et y mourut de phtisie pulmonaire, le 15 septembre 1812. En 1814, Guidon, père la veuve de Tillos, déclara à Pelletan que son gendre lui avait dit, en mourant, qu'il avait soustrait chez lui le cœur de Louis XVII et que sa fille était prête à le lui restituer.

La veuve Tillos, en présence de sa famille, remit à Pelletan le cœur de Louis XVII, renfermé dans une bourse. Pelletan le reconnut facilement à cause de son état exceptionnel ; il en donna, le 23 avril 1814, un reçu conçu dans ces termes :

(1) Bégis· Le cœur de Louis XVII conservé par le chirurgien Pelletan. Curiosités révolutionnaires, in-8, Paris, 1896, pp. 70-76.

« Je reconnais avoir reçu, des mains de madame la veuve Tillos, le cœur du Dauphin dernier, mort dans les tours du Temple, ayant donné des soins à ce précieux enfant pendant les vingt derniers jours de sa vie, et ayant été chargé de faire l'ouverture de son corps, j'en avais extrait le cœur, soit comme objet de mes respects, soit dans l'espérance de le représenter un jour, et M. Tillos, étant alors mon élève intérieur, s'est trouvé chargé de surveiller la conservation de cet objet précieux.

Le procès-verbal de l'ouverture et autres pièces qui y sont relatives fourniront la preuve de ces faits.

Signé Pelletan,

Membre de l'Institut, 1er chirurgien de l'Hôtel-Dieu.

Dans ce récépissé, Pelletan affirmait encore une fois la mort de Louis XVII au Temple, la durée de ses soins et la certitude qu'il avait de l'identité du corps, dont ce cœur avait été détaché par lui.

La famille de Tillos désirait très vivement que ce cœur fut remis à la famille royale et elle avait chargé M. Tourret, avocat, d'être son intermédiaire pour arriver à ce résultat.

En conséquence, M. Tourret, qui était en relations personnelles avec le duc Decazes, ministre de la police générale, lui adressa cette lettre, le 15 février 1818 :

Monseigneur,

Au moment où quelques esprits, toujours avides de nouvelles agitations, accordent une misérable confiance au roman absurde d'un aventurier, permettez-moi de demander à votre Excellence, ce qu'elle veut qu je fasse de plusieurs papiers dont je suis possesseur et constatant l'existence à Paris, dans le cabinet d'un chirurgien de la capitale, du cœur de S. M. Louis XVII. J'aurai l'honneur de donner à votre Excellence tous les renseignements propres à établir l'authenticité de ces pièces.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre, etc., etc.

Tourret ».

M. le marquis de Dreux-Brezé, grand-maître des cérémonies de France, avait reçu le 4 septembre 1817, du ministre de l'Intérieur, le procès-verbal d'une enquête établissant que le cœur conservé par Pelletan était effectivement celui de Louis XVII.

Pelletan avait plusieurs fois offert lui aussi, le cœur de Louis XVII à la famille royale. Après de longs retards et des vicissitudes sans nombre, la précieuse relique fut remise le 22 juin 1895 aux représentants du duc de Madrid qui prirent l'engagement de le déposer dans le tombeau du Comte de Chambord à Goritz.

Armoiries de Pelletan

Pelletan a peu écrit et peu publié ; mais on ne saurait oublier qu'il a été des premiers en France à pratiquer l'opération de l'anévrysme et à tenter la ligature de l'artère axillaire. S'il n'a pu, ni comme clinicien, ni comme opérateur, servir de trait d'union entre Desault et Dupuytren, il n'en a pas moins contribué à maintenir l'éclat et le renom de la chirurgie française.

IMP. DE COMPIÈGNE.

6e Année. - N° 10 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Odéon 30-03

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

LA LÈPRE A TRAVERS LES AGES (1)

par M. le Professeur E. JEANSELME.

Ce mal implacable, dont nos vieilles chroniques signalent les ravages, s'acharne sur ses victimes ; il les mutile, il les défigure lentement, au point de les rendre méconnaissables, avant de les frapper à mort. Nulle description ne saurait dépeindre aussi bien que ces figures les multiples aspects de la hideuse maladie. Jetez les yeux sur ces membres décharnés, sur ces mains distordues dont les phalanges se détachent peu à peu. Voyez ces saillies ou tubercules qui alourdissent les traits du visage et lui donnent une expression farouche et bestiale. Contemplez ce travail de destruction lente qui écrase le nez et vide les orbites.

Mais, ce que ces images, quelques suggestives qu'elles soient, ne peuvent rendre, ce sont les souffrances qu'endurent le lépreux. Représentez - vous ce malheureux torturé par d'intolérables crises douloureuses et, plus tard, frappé d'une insensibilité telle qu'il peut se faire de cruelles brûlures et n'en être averti que par l'odeur et le grésillement de sa chair qui crépite !



Groupe de lépreux, figurant dans la fresque du « Triomphe de la Mort », au Campo Santo de Pise (XIVe siècle). Dessin de Paul Richer.

Malgré cet état de détresse, le lépreux assiste, impassible et stoïque, au progrès du mal. A pas lents, il s'achemine vers le dénouement fatal sans qu'il essaie d'abréger cette agonie par le suicide.

***

Nulle maladie peut-être n'a laissé une trace aussi profonde dans la mémoire des hommes. A certaines époques, elle sort, pour ainsi dire, du domaine de la médecine, pour passer au rang d'un fléau historique.

Presque à chaque page, l'histoire du Moyen Age signale les ravages de ce mal implacable et la terreur qu'il inspire.

Il remonte assurément à une haute antiquité. Cependant les vieilles civilisations de l'Egypte et de la Chaldée dont la philologie contemporaine a reconstitué patiemment l'histoire politique, et même la vie domestique, ne mentionnent point la lèpre.

Les livres védiques de l'Inde signalent, sous le nom de « kushtha » une maladie dans laquelle on peut reconnaître la lèpre, toutefois le remaniement des textes, à une époque relativement récente, ne permet pas d'affirmer son existence dans l'Inde antique.

En divers passages des livres mosaïques et notamment au Ch. XIII du Lévitique (qui est un véritable code sanitaire) il est question d'un groupe de maladies contagieuses qui s'attaquent à l'homme, aux animaux, aux vêtements et même aux maisons. Certaines désignations peuvent faire penser que la teigne du cuir chevelu et la gale sont en cause. Mais je ne puis découvrir dans le Lévitique, contrairement à l'opinion commune, les traits caractéristiques de la lèpre.

Du reste, il y a un moyen bien simple de trancher le différend. Quel est le mot du texte hébreu qui désignerait la lèpre ? C'est le mot « çarâ'ath ». Or dans la version des Septantes, traduction grecque de l'Ancien Testament, faite à Alexandrie dans le cours du IIIe siècle avant J.-C. par 72 Juifs Alexandrins, le mot hébreu « çarâ ' ath » est toujours rendu par le mot grec *λέπρα*. Ces traducteurs qui savaient aussi bien l'hébreu, leur langue maternelle, que le grec, idiome qu'on parlait alors couramment à Alexandrie, n'emploient jamais le mot *ἐλεφαντίασις* qui désigne la lèpre, au sens que nous attachons aujourd'hui à ce mot.

(1) Clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis. Cours consacré à l'étude de la lèpre (Avril-Juillet 1928). Leçon d'ouverture recueillie par le Dr Paul Lefèvre, chef de clinique.

Dans la Vulgate, révision de l'ancienne traduction italique ou latine faite sur la version grecque des Septantes et mise en accord avec le texte hébreu au IVe siècle après J.-C., Jérôme rend toujours le mot « çarâ'ath » par le mot : lepra. Or en langues grecque et latine le terme lepra s'applique à un groupe de dermatoses squameuses de pronostic bénin, et par conséquent bien différent de la lèpre.

Cette maladie existe-t-elle dans le monde grec au temps d'Hippocrate ? Aucun texte précis ne nous permet de l'affirmer. Il est vrai qu'il est question dans plusieurs passages de la collection hippocratique d'une affection appelée λέπρα. Mais la plupart des grammairiens, depuis Julius Pollux, s'accordent pour faire dériver λέπρα de λεπίς, écaille, autrement dit la λέπρα est une affection squameuse. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une maladie grave et mortelle. Il est dit, en effet, dans le traité des Affections : « la λέπρα, le prurit, la psore sont plutôt des difformités que des maladies. »



Facies léonin

*
* *

Ici se termine ce qu'on pourrait appeler la période des temps légendaires, période pendant laquelle la lèpre exerçait probablement ses ravages sans qu'on puisse l'affirmer.

Désormais l'existence de la lèpre devient indiscutable. D'après Pline et Plutarque, le « morbus elephas » fût introduit en Italie par les légions de Pompée revenant de Syrie et d'Egypte. Cette première invasion s'éteignit rapidement. Mais la lèpre fût importée une seconde fois par les Armées Impériales dans lesquelles servaient des milices originaires de Palestine et d'Egypte. Dès cette époque, la lèpre sévit à l'état endémique sur le peuple romain.

La première description suffisamment précise de la lèpre est due à Celse qui, sous une forme concise et claire trace dans le « De re medica » une fidèle esquisse de l'Elephantiasis. Au second siècle. Arétée de Cappadoce, Galien, puis les compilateurs alexandrins, parachèvent le tableau du terrible mal. Le fléau fait alors de nombreuses victimes dans tous les rangs de la société romaine. Il frappa, dit-on, l'empereur Constantin lui-même (?) et l'on montrait encore à Rome, il y a un demi siècle, la cuve de marbre où il s'était baigné après avoir été guéri de la lèpre par le pape Sylvestre.

Griffe lépreuse.

Peu à peu la lèpre s'infiltre dans la Lombardie, l'Espagne, la Gaule, la Grande Bretagne.

Aux VIIe et VIIIe siècles, une recrudescence, causée sans doute par l'invasion des Sarrasins et des Lombards, se manifeste parmi les Francs. A la fin du Xe siècle, le roi Robert dans un pèlerinage en Berry « donnait l'aumône aux lépreux qui y étaient en grand nombre ».

Mais c'est surtout à l'occasion des croisades (XIIe-XIIIe siècles) que le fléau sévit avec le plus de violence dans l'Europe Occidentale. Les croisés contractèrent la lèpre en Syrie et en Palestine, en assez grand nombre pour que les Assises de Jérusalem décident ce que doit advenir de leur fief, de leurs biens personnels et de leur mariage. Revenus en France, ces chevaliers contribuèrent à entretenir et à renforcer l'endémie.

*
* *

Le peuple, au Moyen Age, attribuait la lèpre à trois causes : la contagion, l'hérédité et une mauvaise hygiène alimentaire. Les médecins partageaient la croyance populaire. « Corruption d'air, et attouchement de ladres, meschantes viandes, et tache de generation », tels sont, d'après Guy de Chauliac, au XIVe siècle, les éléments générateurs de la lèpre. Deux siècles plus tard, Ambroise Paré conseille de ne pas boire « aux verres, et autres vaisseaux ausquels ils (les ladres) auront beu : car de leur bouche ils y laissent une salive sanieuse laquelle est veneneuse, en son espece, ainsi que la bave du chien enragé est en la sienne ». Ailleurs, il dit de la lèpre : « On la peut asseurément dire estre une maladie hereditaire : car un ladre engendre un ladre ». Ambroise Paré énumère et décrit avec soin la plupart des signes de la lèpre : le facies léonin, l'hypertrophie du lobule de l'oreille, la conjonctivite, la rhinite avec ulcération du septum cartilagineux, les tubercules de la langue, la raucité de la voix, la morphée et l'état rugueux de la peau « crespie comme oye maigre deplumee », la « consomption des muscles qui sont entre le poulce et le doigt index », les élancements douloureux, le peu de sensibilité au niveau des extrémités. Il insiste particulièrement sur ce symptôme majeur : « ils ont, dit-il, une stupeur ou diminution de la faculté sensitive... Veritablement je me suis souvent trouvé à l'espreuve des ladres, et entre tous les signes dignes d'estre bien notez, cestuy-cy m'estoit commun, c'est que les ayant picquez d'une assez grosse et longue espingle au gros tendon qui s'attache au talon, qui est fort sensible par dessus les autres, et voyant qu'ils n'en sentoyent rien, bien que j'eusse poussé l'aiguille fort avant, je conclus que veritablement ils sont ladres. »

*
* *

Deux courants d'idée règnent parmi les populations du Moyen Age : la crainte de la contagion et la compas-

sion envers les ladres. De là de nombreuses dispositions prises à l'égard des lépreux, les unes coercitives, en vue d'éteindre la lèpre, les autres humanitaires, destinées à assurer le sort des malheureux réprouvés. On peut consulter à cet égard les canons des Conciles (dès le VIe siècle), les Codes germaniques et les Capitulaires des Rois Francs.

Séparés du monde, les ladres sont soumis partout à des lois d'exception. S'ils ont la jouissance plus ou moins parfaite de leurs revenus, ils n'ont pas la pleine propriété de leurs biens.

Ils ne peuvent ni aliéner, ni contracter d'engagements, ni tester, ni hériter ; ils sont en quelque sorte frappés de mort civile. Leur situation juridique est analogue à la « maxima capitis diminutio » du droit romain.

Quelques citations feront comprendre quelle était la situation du ladre à l'époque de l'invasion des barbares et de l'avènement de la monarchie franque.

D'après l'Edit de Rothari, les fiançailles sont rompues de plein droit, si la fiancée est reconnue lépreuse ; toujours d'après le même code lombard : tout individu déclaré lépreux par le juge, ou considéré comme tel par la commune renommée, est expulsé de sa demeure et de la ville. Il doit désormais habiter seul. Il ne peut disposer de ses biens parce que, du jour où il a été mis hors de la Société, il est tenu pour mort « tanquam mortuus habetur ». Toutefois, sa vie durant, il a droit à un revenu suffisant pour son entretien. Jamais l'Église n'admit que la lèpre pouvait entraîner la dissolution du mariage. Le pouvoir civil concéda parfois certains accords facultatifs qui équivalaient en fait à la rupture du lien matrimonial. Ainsi, un Capitulaire de Pépin le Bref autorise un lépreux marié à une femme saine à lui donner un compagnon de vie, si elle y consent. De même, la femme lépreuse peut accorder pareille licence à son mari.

[illegible], le chef nimbé, assis sur son [illegible], il accepte avec résignation, avec [illegible] ses malheurs. Au-dessus de lui plane un monstre ailé, au bec crochu, dont les [illegible] inférieurs se [illegible] de dragon; ce personnage [illegible], qui personnifie la [illegible], à coups de verges, le dos [illegible]. Au devant de lui, [illegible] exhorte le martyr à la [illegible] Dieu et [illegible].

Gravure sur bois d'Hans Wechtlin [illegible] du chirurgien strasbourgeois Gersdorf, 1517).

En principe, l'évêque et la cité sont tenus de fournir aux lépreux de leur ressort un asile, la nourriture et le vêtement, afin que ces malheureux ne se répandent pas dans les territoires voisins. Quand ils sont rassemblés dans un lieu en nombre suffisant, ils ont le droit d'avoir une église et un cimetière particuliers.

Nos anciennes coutumes du Moyen Age ne sont pas moins rigoureuses à l'égard des lépreux. Voici en quels termes s'exprime Philippe de Beaumanoir dans les coutumes du Beauvoisis : « Quant aucuns devient mesiax (lépreux), par quoi il convient qu'il laisse le compaignie des gens sains, il n'a puis droit en nule proprieté d'eritage, ne qui fust siens, ne qui li peust venir de son lignage... car sitost comme il est pris de cele maladie, il est mors quant au siecle ». Ailleurs, il est dit dans la même coutume que le lépreux ne peut pas être entendu comme témoin : « Mesiax ne doivent pas estre oys en tesmognage, car coustume s'acorde qu'il soient debouté de le conversation d'autre gens ». Un vieux coutumier de Normandie, adoptant la fiction que le lépreux est mort pour le monde, décide que « Li Mesel ne poent estre heirs à nului, portant que la maladie soit apparoissante communément, mais ils tendront leur vie l'eritage que ils avaient ains (avant) que ils fussent mesel ».

Les anciennes lois du pays de Galles et de l'Ecosse contiennent de nombreux articles relatifs aux ladres.



Voici la procédure que l'on suivait à l'égard des lépreux. L'individu soupçonné était appréhendé et traduit devant l'Official diocésain. Ce juge ecclésiastique prononçait la sentence après avis conforme des médecins et chirurgiens jurés. Les médecins du Moyen Age et de la Renaissance nous ont transmis de curieux modèles du certificat qui était décerné contre les ladres.



Lépreux moucheté de taches, portant sur son dos une corne pour avertir les passants. (D'après un manuscrit antérieur au xe siècle).

J'emprunte à Ambroise Paré ce rapport sur un cas de lèpre confirmée.

« Nous Chirurgiens iurés à Paris, par l'ordonnance de Monsieur le Procureur du Roy de Chastelet, donnée le vingt huitième iour d'Aoust mil cinq cens quatre vingts et trois, par laquelle avons esté nommés pour faire rapport, scavoir si G. P. est lépreux : partant l'avons examiné comme s'ensuit. Premierement avons trouvé la couleur de son visage couperosée, blaffarde et livide et pleine de saphirs : aussi avons tiré et arraché de ses cheveux, et du poil de sa barbe et soureils et avons veu qu'à la racine du poil estoit attachée quelque petite portion de chair. Es soureils et derrière les oreilles avons trouvé de petites tubercules glanduleuses, le front ridé, son regard fixe et immobile, ses yeux rouges, estincelants, les narines larges par dehors et estroites par dedans, quasi bouchées avec petites ulcères crousteuses : la langue enflée et noire et au dessus et au dessous avons trouvé petits grains, comme on voit aux pourceaux ladres : les gencives corrodées, et les dents descharnées, et son haleine fort puante, ayant la voix enrouée, parlant du nez. Aussi l'avons vu nud, et avons trouvé tout son cuir crespy et inegal, comme celui d'une oye maigre plumée, et en certains lieux plusieurs dartres. D'avantage nous l'avons piqué assez profondement d'une aiguille au tendon du talon, sans l'avoir à peine senti. Par ces signes tant univoques qu'equivoques, disons que le dit G. P. est ladre confirmé. Parquoy sera bon qu'il soit séparé de la compagnie des sains, d'autant que ce mal est contagieux. Le tout certifions estre vray, tesmoings nos seings manuels cy mis le sixiéme May mil cinq cens quatre vingts et trois ».



Lépreux, au Moyen-Age, muni de sa cliquette et de sa pannetière.

Autre rapport écartant tout soupçon de lèpre :

« Nous sous-signés Chirurgiens iurés à Paris, par le Commandement de nos seigneurs de la Cour de Parlement, certifions avoir veu et visité diligemment, par toutes les parties du corps maistre Jacques, etc., pour faire rapport sur la disposition et santé de son corps : scavoir principalement s'il y a en lui aucun souspçon, signe tant univoque que equivoque, de la maladie appelée vulgairement ladrerie : lequel avons trouvé en couleur de tout le corps, grosseur, charactere, et actions, pur et net de la dite maladie. Fait sous nos seigns, le vingt quatrieme Aoust mil cinq cens octante trois ».

*
* *

Avant la séquestration, avait lieu une cérémonie symbolique et lugubre dont les vieux rituels nous ont laissé la description sous la rubrique : « Manière de mettre le lépreux hors du siècle ». Elle différait peu de l'Office des Morts.

Devant l'autel, au-dessous d'un drap noir tendu sur deux tréteaux, le lépreux s'agenouillait, le visage « embrunché » d'un voile noir et entendait dévotement la messe. L'officiant par trois fois, jetait une pelletée de terre du cimetière sur la tête du ladre en disant : Mon ami c'est signe que tu es mort au monde, *sis mortuus mundo*. Et il ajoutait en manière de consolation : *vivus iterum Deo*.

Puis le prêtre lui faisait les défenses : « Je te defends entrer ès eglises, marchés, moulins et lieux ès quels il y a affluence de peuple ; je te defends laver les mains et choses à ton usage ès fontaines, ruisseaux, et si tu veulx y boire, faut prendre avec un vaisseau honneste ; je te defends toucher aucune chose que tu voudras acheter que avec une verge nette, pour la demontrance ; je te defends manger et boire en autre compagnie que lepreux et saches que quand tu mourras, tu seras enseveli sous ta maison, si n'est de grâce qui te sera faite par le prélat ou ses vicaires ».

Alors le lépreux revêtait l'habit qui devait le désigner aux yeux de tous. Il se composait de chausses grises ou noires, d'une longue housse de même couleur, d'un chaperon, de gants et de souliers, car le ladre ne devait pas marcher nu-pied ; sur la housse, au niveau de l'épaule gauche, était cousu un morceau d'étoffe rouge en forme de patte d'oie, c'était le signe distinctif des lépreux. D'après la légende, la reine wisigothe Austris, atteinte de l'horrible mal, avait été surnommée, pour cette raison, la reine « Pédauque ».

L'accoutrement du lépreux était complété par une pannetière, par un barillet où il conservait son eau, par une tartavelle ou cliquettes qu'il agitait pour prévenir les passants de son approche. Ces cliquettes composées de trois lames de bois sont représentées dans beaucoup de Bibles ; elles sont exactement reproduites sur l'encadrement d'une bannière des ladres qu'on peut voir à la Bibliothèque Nationale, au département des

Estampes. Ainsi équipé le ladre était mis hors de l'Eglise, « s'il ne faisoit trop fort temps de pluie » ajoute le rituel, et conduit en procession jusqu'à sa cabane ou borde, située dans les champs ; l'officiant bénissait tous les ustensiles à son usage et, après avoir encore exhorté le ladre à la patience, il plantait devant la porte, une croix de bois à laquelle on suspendait un tronc pour les aumônes. Le prêtre le premier déposait son offrande et tous les fidèles suivaient son exemple. Désormais le ladre était séparé du monde.

Le lépreux se résignait à son sort, car à cette époque de ferveur il était persuadé qu'il faisait son purgatoire ici bas, et d'ailleurs, il avait subi tant d'humiliations avant d'être retranché de la société qu'il aspirait à vivre dans la retraite.

*
* *

Auprès des villes, les ladres étaient rassemblés dans des asiles spéciaux appelés maladreries, ladreries, maladières, léproseries. Les annales ecclésiastiques mentionnent l'existence d'un de ces établissements dès l'an 460, près de l'Abbaye de Saint - Oyan, aujourd'hui Saint-Claude.

Ces lieux de relégation se multiplient dans les siècles suivants au point que le moindre bourg ou village, en France, en possédait au moins un.



Arrivée de lépreux.

Deux lépreux arrivant à la porte d'une ville, l'archer de garde leur fait signe de n'y pas entrer (D'après une miniature du Miroir Historial, XIIe siècle, Bibliothèque de l'Arsenal).

Les règlements des léproseries laissaient aux ladres une liberté relative ; sous certaines conditions, ils pouvaient franchir les limites de l'enceinte. Dans ce cas, il leur était enjoint de « cheminer par le milieu de la charrière au-dessus du vent et des gens sains, afin que aucuns ne puissent pis valoir ».

Les léproseries étaient richement dotées. Dans certaines, la vie était large et confortable, et leur séjour paraissait enviable à plus d'un malheureux indemne de lèpre ; aussi des peines durent-elles être édictées contre les simulateurs qui essayaient de s'introduire en fraude dans les léproseries.

Parmi les plus renommées pour leur opulence, on peut citer celles de Noyon, de Provins, de Dijon, de Troyes, de Rouen, de Tournai. A titre d'exemple, voici résumées les principales dispositions du règlement intérieur de la Maison de St-Lazare de Noyon. Tout lépreux et toute personne admise dans cet établissement pour servir et soigner les malades étaient tenus, sous peine d'exclusion, de faire profession dans l'année. Ils constituaient de la sorte une communauté de frères et de sœurs sous la direction souveraine d'un maître. Les infractions à la règle comportaient des peines disciplinaires : privation de vin, régime au pain et à l'eau, exclusion temporaire pour six mois, pour l'an et jour ; enfin exclusion définitive. Cette dernière sanction montre bien que la maladrerie était un refuge où le ladre se rendait de bon gré.

Chaque malade devait fournir un mobilier comprenant un lit « estoffé de draps et couverture », un oreiller, un godet d'argent ou hanap, plusieurs pots, des écuelles, des saucerons... et une ample provision de linge. L'accoutrement des frères et des sœurs ne manquait pas d'une certaine recherche, sinon d'élégance.

Dès qu'ils avaient prononcé leurs vœux, les frères et sœurs étaient contraints d'apporter à la maladrerie tout leur vaillant, sans rien dissimuler ni réserver, sous peine d'excommunication. Ils conservaient néanmoins la jouissance pleine et entière des rentes à vie et des autres biens qu'ils possédaient avant leur entrée. Ils pouvaient même, avec l'agrément du maître, faire leur testament. De toutes ces dispositions, il ressort clairement que les

ladres de l'aristocratique léproserie de Noyon n'étaient nullement déchus de leurs droits de propriété.

Chaque jour, les frères et les sœurs assistent à la messe et aux vêpres ; puis une tâche leur est assignée soit à l'intérieur de l'établissement, soit dans les champs.

La discipline était stricte. Les bâtiments, l'église et les cours doivent être tenus en parfait état de propreté. Sauf autorisation expresse du maître, il est défendu aux lépreux de sortir de la maison, de manger dehors, de dormir en un autre lieu que le dortoir. Une fontaine est spécialement affectée aux malades, ils ne peuvent ni laver, ni puiser de l'eau ailleurs. Il ne leur est pas permis de jouer « à dés ne à tribles ».

Les ladres n'étaient pas tous, tant s'en faut, hébergés dans les maladreries. Beaucoup erraient en liberté, hantaient les marchés et autres lieux publics. A maintes reprises, des ordonnances émanant de l'autorité royale enjoignent aux officiers municipaux et aux gens de justice, échevins, sénéchaux et prévôts de rechercher les lépreux, de les conduire dans les maladreries et de tenir la main à ce qu'ils n'en sortent pas sans avoir revêtu leur costume.

Eglise de Guérande : chaire extérieure d'où le prête exhortait les ladres rassemblés sur le parvis.

Malgré les règlements beaucoup de ladres vagabonds erraient par les villes et les campagnes.

* * *



Fragment d'une gravure de Hans Burgkmaier représentant un ladre aux pieds de Saint Edouard le Confesseur.

Les lois punissaient des peines les plus sévères les mendiants qui se faisaient passer pour ladres. Le For de la Basse Navarre les condamnait au fouet exemplairement et publiquement.

Le curieux chapitre d'Ambroise Paré sur « l'imposture d'un certain maraut qui contrefaisoit le ladre », serait à citer tout entier :

« Un an après, vint un gros maraut qui contrefaisoit le ladre, se mit à la porte du temple, desployant son oriflan, qui estoit un couvrechef, sur lequel posa son baril et plusieurs espèces de petite monnoye, tenant en sa main dextre des cliquettes, les faisant cliqueter assez haut : la face couverte de gros boutons, faits de certaine colle forte, et peinte d'une façon rougeâtre et livide, approchant à la couleur des ladres, et estoit fort hideux à voir : ainsi par compassion chacun luy faisoit aumosne.

« Mon dit frère s'approche de luy, et luy demande depuis quel temps il estoit ainsi malade : lui respondit d'une voix cassée et rauque, qu'il estoit ladre dès le ventre de sa mère, et que ses père et mère en estoient morts, et que leurs membres leur en estoient tombés par pièces. »

Ce mendiant avait un lien passé autour du col et il se serrait la gorge de la main gauche pour se congestionner la face, la rendre ainsi plus hideuse et pour se rendre la voix enrouée « par l'angustie stricture de la trachée artère, serrée par la lisière ». Pressé de questions, ce malheureux avoua « qu'il ne sçavoit mestier autre que de contrefaire ceux qui sont travaillés du mal St-Jean, St-Fiacre, St-Main ; bref qu'il sçavoit contrefaire plusieurs maladies, et qu'il n'en avoit jamais trouvé de plus grand revenu que de contrefaire le ladre : alors fût condamné d'avoir le fouët par trois divers samedis, ayant un baril pendu au col devant sa poitrine et ses cliquettes derrière son dos, et banni à iamais hors du pays sus peine de la hart. Quand ce vint au dernier samedy, le peuple crioit à haute voix au bourreau : *Boute, boute, monsieur l'officier, il n'en sent rien, c'est un ladre :* dont à la voix du peuple, monsieur le bourreau s'acharna tellement à le fouëtter, que peu de temps après il mourut, tant pour le fouët dernier, que pour luy avoir renouvellé ses playes par trois diverses fois : chose qui ne fut grandement dommageable pour le pays. »

* * *

Volet droit du tryptique du « Jugement dernier » de Van Orley (Musée d'Anvers). (Fragment).

Malgré la terreur qu'ils inspiraient, les ladres vivant en liberté n'étaient pas en général molestés par la population saine, mais celle-ci les tenait à distance par crainte de la contagion. Dans beaucoup d'églises du midi de la France, on peut voir encore la porte bâtarde et le bénitier réservés aux lépreux et aux cagots, leurs descendants. Ils n'avaient pas droit de se mêler aux autres fidèles ; des places spéciales leurs étaient assignées. Souvent même ils n'avaient accès dans l'église qu'en dehors des offices. Ils n'étaient pas admis au confessionnal commun, le prêtre écoutait leur confession au banc qui leur était réservé et à travers

une cloison de planches ; les enfants de lépreux ne devaient pas être baptisés sur les fonts mais au-dessus de la piscine. A la façade de certaines églises, était adossée une chaire extérieure, d'où le prêtre exhortait les ladres rassemblés sur le parvis.

Les passions populaires sont aveugles, mobiles et changeantes. Sans raison plausible, elles peuvent passer en quelques heures de la plus sublime pitié aux pires cruautés.

Trop souvent, en ces temps d'ignorance ou de fanatisme, les ladres furent avec les Juifs, ces autres parias, exposés aux vexations et aux sévices populaires. Malheur à eux quand une coïncidence fortuite permettait de leur imputer une calamité publique, alors la foule déchaînée se livrait à des exécutions sommaires.

En 1321, au milieu des grandes mortalités produites par la misère, le bruit se répand tout à coup que les Juifs et les lépreux ont empoisonné les fontaines. Le sire de Parthenay écrit au roi qu'un grand lépreux saisi sur sa terre avoue qu'un Juif lui a remis de l'argent et certaines drogues. Juifs et lépreux, disait-on, avaient formé le dessein de contaminer la population entière. Avant toute enquête pour vérifier le fait, plusieurs lépreux furent « provisoirement » brûlés et le Roi cédant à la volonté populaire ordonnait que les lépreux fussent partout arrêtés.



Saint Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre, guérissant un lépreux, d'après une gravure de Hans Burgkmaier.

Cependant, à toutes les époques, certaines âmes d'élite s'intéressèrent au sort des réprouvés : Elisabeth de Hongrie, Catherine de Sienne, Edouard le Confesseur et François d'Assise se sont immortalisés en soignant les ladres.

*
* *

Les *primitifs* aimaient à représenter ces pieux personnages entourés de lépreux. Tout d'abord ils ne s'appliquèrent pas à reproduire avec exactitude les traits de la hideuse maladie. Ce que leur pinceau veut rendre, c'est une figuration symbolique ou allégorique : les membres sont estropiés ou amputés, la peau est parsemée de taches sans aucun caractère précis. En somme ces signes équivoques appartiennent à de nombreuses affections et le diagnostic, en pareil cas, ne peut être fait que par le saint patron qui assiste le lépreux.

Pendant tout le *Moyen Age*, la représentation des maladies reste toute conventionnelle. La fin que se proposent ces imagiers, pleins de ferveur, pendant cette période mystique, est de rendre un sentiment plutôt qu'une forme. C'est presque à regret qu'ils dessinent l'enveloppe charnelle des saints personnages qui assistent les ladres. Ce qu'ils s'efforcent d'exprimer, c'est l'héroïsme de ceux qui bravent la contagion, c'est leur élan d'amour et de charité envers les lépreux. Pénétrés de tels sentiments, comment ces artistes religieux se seraient-ils attardés à peindre avec minutie des plaies sanieuses dont l'unique mérite à leurs yeux était d'ouvrir aux ladres les portes du paradis ?

Mais, à la *Renaissance*, la chair reprend ses droits. L'art cherche à copier plus fidèlement la nature. Les saintes aux formes accusées, à la physionomie mobile et souriante, aux attitudes dégagées de toute raideur hiératique, ressemblent plus à des déesses du paganisme qu'à des vierges chrétiennes.

Qui sait le mieux traduire les multiples expressions de la vie sait aussi traduire le plus exactement les signes de la souffrance. Aussi les écoles allemandes et flamandes, aux tendances réalistes, ont-elles très fidèlement rendu les traits de la lèpre. Pourtant certains tableaux de l'école italienne sont d'une saisissante vérité.

Grâce aux recherches de Charcot, de Paul Richer et de Henri Meige, on connaît une trentaine de toiles ou de gravures ayant trait aux lépreux.

*
* *

Quelqu'imparfaites qu'elles fussent, les mesures de protection prises pendant tout le Moyen Age, en Europe, eurent pour résultat de faire rétrograder l'endémie lépreuse qui n'était pas entretenue par de nouveaux apports ; de sorte que la lèpre, encore très fréquente en Languedoc, au temps d'Ambroise Paré, était devenue fort rare au début du XVIIe siècle. Au rapport de David et Just Laigneau, qui furent chargés par Louis XIII de visiter toutes les maladreries du royaume, ces asiles à

cette époque ne contenaient pour ainsi dire plus de lépreux. Leur suppression fût dès lors décidée en principe, mais elle ne fût accomplie que bien plus tard. L'ordonnance qui ferme les maladreries date du règne de Louis XIV (1693). Elle attribue les biens des léproseries non communales ou ecclésiastiques aux hospices et hôpitaux généraux.

La lèpre, ainsi rayée d'un trait de plume, passait par un acte de l'autorité administrative au rang de maladie historique. En réalité, elle continuait à couver dans certaines provinces.

A l'heure actuelle, quelques foyers de l'endémie médiévale subsistent encore en France, mais ils sont en voie d'extinction.

Contrairement à l'opinion reçue, la lèpre, en tant que maladie mondiale, n'est pas près de s'éteindre. A l'époque contemporaine, son domaine est encore immense ; loin de rétrograder d'une manière uniforme, elle reprend l'offensive dans certaines régions et gagne des terres nouvelles, la Nouvelle Calédonie, par exemple. En Afrique, en Extrême-Orient et dans l'Amérique latine, elle exerce d'énormes ravages.

Le puits de la Bitarelloune, commune de Gimel.
Dessin du Dr Mazeyrie (in thèse Paris).

« Il s'agit là d'un puits réservé aux lépreux. Il présente, en effet, gravée sur la margelle, la rouelle avec croix pattée, qui fut l'insigne des cagots ; au-dessous du toit on voit encore la tête de cagot, sculptée dans la pierre, qui attestait que le puits était la propriété d'un lépreux ».



Le « ladre » du chapiteau de l'église de Chameyrat.
Dessin du Dr Mazeyrie (in thèse Paris).

« Il est terriblement estropié à la façon de tous ceux qu'on est habitué de voir dans l'iconographie artistique ; il marche à la façon d'un cul-de-jatte, se soutenant d'un côté à l'aide d'une courte béquille, tandis que de l'autre il progresse à l'aide d'une poignée ».

IMP. DE COMPIEGNE. 1929.

6e Année. - N° 11 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Odéon 30-03

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

La folie du Général Travot

Travot naquit à Poligny (Jura) le 7 janvier 1767. Parti comme volontaire dans un régiment d'infanterie, il fut envoyé en Vendée en 1793.

Nommé adjudant-général, il forma un corps de chasseurs de la Vendée, à la tête duquel il combattit le général Charette qu'il parvint à faire prisonnier le 23 mars 1796.

Après l'exécution de Charette, Travot acheva l'œuvre de la paix en Vendée bien plus par sa modération et sa fermeté que par des actes de rigueur.

Général de division depuis 1805, il fut, en 1808, envoyé à l'armée du Portugal et revint en France après la capitulation de Vimeiro. Il commandait la place de Toulouse lors de la bataille de 1814.

Aprè le retour de l'île d'Elbe, il fut d'abord chargé d'organiser des colonnes mobiles dans l'Ouest puis envoyé à l'armée de la Loire. Comme les autres chefs militaires, Travot fit sa soumission au roi le 17 juillet. Son nom ne fut point porté sur les listes de proscription publiées par l'ordonnance du 24 juillet. Mis à la retraite le 1er août 1815, il se retira à Lorient. Pendant qu'il s'y installait, la loi d'amnistie était promulguée le 12 janvier 1816. Mais le même jour, Clarke télégraphiait l'ordre de faire arrêter et conduire à Rennes le général Travot, prévenu « d'avoir comprimé l'élan des fidèles sujets du roi, paralysé leurs efforts et provoqué la guerre civile pour faire reconnaître l'autorité de l'usurpateur. »

Le Dr Callamand a conté en détail (1) les péripéties des deux procès de Travot. Ce récit est singulièrement suggestif. Lors du premier procès, le commissaire du roi reprocha à Travot de renvoyer tous les prisonniers qu'il faisait, afin de faire plus d'ennemis au roi ! L'accusation eut quelque poids puisque Travot fut condamné à mort, à la majorité de cinq voix contre deux (1).

(1) Dr F. Callamand. Un procès de Rennes sous la Restauration « Les Gaudes » Annuaire de 1911-1914.

Les défenseurs du général obtinrent la révision, mais les juges ne firent que confirmer la première sentence. Cependant, le 3 avril 1816, cédant aux prières de M. de Joly, avocat à la cour de cassation, du duc d'Angoulême, du maréchal Macdonald et de Mme de Marcilly, Louis XVIII accorda des lettres de grâce, dans lesquelles il était dit : « Nous avons reconnu que certaines considérations provoquent notre indulgence. » La peine de mort fut commuée en vingt années de détention.

Général Travot, par Maindron.

Huit jours après, Travot sortit des prisons de Rennes pour être transféré au fort de Ham. Mais le général, brisé par les angoisses de son procès était devenu mélancolique et ne tarda pas à donner des signes de dérangement cérébral (2). La baronne Travot sollicita la translation de son mari dans une maison de santé (3). Le Dr Hamel (4) fut chargé officieusement d'aller le visiter; son rapport, favorable à la demande de la malheureuse épouse, ne fut point écouté.

Cependant le 17 janvier 1817, le ministre de la guerre, pressé par Mme Travot, chargea le maire d'Amiens de nommer, officiellement cette fois, deux médecins d'Amiens à l'effet d'examiner la situation mentale du prisonnier et d'en rendre compte. Malgré leur attestation, ce ne fut que le mois suivant que le général fut transporté à Paris chez le Dr Puzin,

(1) Gabory : La Terreur blanche dans l'Ouest. « Revue des Etudes Napoléoniennes », mai-juin 1918, pp. 313-336.

(2) En 1815, Travot avait fait une crise de rhumatisme et avait été soigné par Larrey. (Larrey : Relation médicale de campagnes et de voyages de 1815 à 1840. In-8, 1841, p. 101)

(3) Jeannin : Le général Travot, pacificateur de la Vendée. In-12, 100 p. Paris, 1862.

(4) Hamel, né en 1777, nommé membre de l'Académie de Médecine lors de sa fondation, mourut en décembre 1848.

Exécution, le 29 mars 1796, du général Charette, Place Viarmes, à Nantes (D'après une gravure de l'époque).
(Cliché du « Larousse mensuel illustré »)

qui tenait alors une maison de santé au n° 5 de la rue des Batailles, (1) à Chaillot. Travot ne fut confié au médecin qu'après qu'on lui eût fait prêter serment de ne pas laisser évader le malade !

Loin de s'améliorer, l'état du général ne fit qu'empirer. Le Dr Hamel, qui l'allait voir régulièrement, écrivit, le 15 mai 1818, à la baronne Travot pour lui proposer d'appeler Pinel en consultation (2) :

« La santé du général, disait Hamel, m'a paru
« considérablement altérée depuis la dernière visite
« que je lui ai faite. Il continue à voir des conspira-
« tions ourdies de toutes parts contre lui. Comme au
« château de Ham, il craint que l'on empoisonne ses
« aliments. Il est soupçonneux, défiant et porte la
« précaution jusqu'à descendre à la cuisine, pour y
« faire préparer ses aliments en sa présence et il va
« lui-même à la fontaine puiser l'eau qu'il veut boire.
« Depuis quelque temps il refuse de manger à la table
« de M. Puzin et se fait servir dans sa chambre où
« il n'admet aucune personne : il a fait diminuer
« successivement le nombre et la quantité de ses ali-
« ments ; et il en est venu au point de ne vouloir man-
« ger que du pain et ne boire que de l'eau. Ce régime
« austère, qu'il s'obstine à suivre, dans l'intention
« sans doute d'abréger son existence et qu'il n'a pas
« encore été possible à M. Puzin de lui faire abandon-
« ner, joint aux idées de tristesse qui tourmentent
« continuellement son esprit, me paraît devoir causer
« de sérieuses inquiétudes sur la vie du général Tra-
« vot ; et en considérant le degré d'amaigrissement et
« d'épuisement auquel il est réduit, je suis porté à
« croire que le général ne tarderait point à succomber
« si l'on n'imaginait quelques moyens de l'obliger à
« prendre des aliments propres à soutenir ses forces.

« Je connais, madame, le tendre intérêt et le vif
« attachement que vous portez au général, aussi je ne
« balancerai pas à vous proposer de consulter sur
« son état un savant professeur de la Faculté de
« Médecine de Paris, M. Pinel, qui s'est occupé spé-
« cialement du traitement des maladies mentales, et
« qui, plus que personne, peut vous donner d'utiles
« conseils. Il vous faudra en faire la proposition à
« M. Puzin dont j'ai trop bonne opinion pour croire
« qu'il puisse s'en offusquer et s'opposer à votre désir.
« Au reste je me réserve de vous entretenir verbale-
« ment de ces objets.

La consultation de Pinel eut lieu le 20 mai et voici le rapport qu'il rédigea (1) le 1er juin 1818.

(1) Aujourd'hui : Avenue d'Iéna.

(2) Archives du Ministère de la Guerre.

(1) Archives du Ministère de la Guerre



Cliché de la Revue Hebdomadaire

Le château de Ham en 1825.

PRINCIPAUX TRAITS DE LA FOLIE MANIAQUE DU GÉNÉRAL TRAVOT

Début de la maladie. Le général croyait que tout le monde conspirait contre lui. Pendant son transport du château de Ham à Paris, il s'appliquait les gestes, les paroles qu'il voyait ou entendait. Huit mois après il s'isole soupçonnant qu'on voulait empoisonner ses aliments; il les fait préparer devant lui pour plus de sûreté. Bientôt sa défiance diminue et il consent à manger à table comme avant sa maladie. Ce mieux ne dure pas longtemps. La mélancolie se déclare plus profonde qu'auparavant et dans cette rechute il en vient au point de refuser toute espèce d'aliments; il ne veut plus prendre de temps en temps que du pain et de l'eau. La concentration de ses idées allant toujours en augmentant, il reste plusieurs jours sans boire, sans manger ni se coucher. C'est dans ces dispositions que je le trouvai lors de la visite que je lui fis le 20 mai dernier. A mon entrée dans sa chambre il commença par une invocation religieuse en se découvrant la tête, pour attirer telles bénédictions du ciel sur la famille royale. Ne répondant qu'indirectement à mes questions et se renfermant dans un état de défiance mais avec la déférence qu'il croyait sans doute devoir à mon âge avancé. Il mangeait comme tel ancien anachorète, un peu de pain trempé dans l'eau, pour expier, disait-il, ses péchés. Tels jours suivants, il ne suivit que les transports de son caprice pour prendre, de temps en temps, quelques légers potages et un peu de lait; il éprouva quelques hémorragies nasales peu considérables. Il fut impossible, à cause de la constipation opiniâtre qui durait depuis dix jours, de lui administrer les douches que je lui avais prescrites. Cette constipation occasionna de fréquents vomissements. Le général Travot qui jouissait autrefois d'une santé robuste est devenu faible et maigre. La réunion de ces diverses circonstances me fait penser que le général est atteint d'une mélancolie maniaque. On devra faire un usage alternatif des toniques et des évacuants en y joignant des bains tempérés. Mais on doit convenir que le traitement sera difficile à cause de l'opposition que présentera le malade. Je pense dès lors qu'on devra agir suivant les circonstances et s'en rapporter aux lumières des médecins chargés de surveiller le traitement; les exercices variés du corps ne peuvent être que très utiles.

Paris, le 1er juin 1818.

PINEL,
de l'Académie des Sciences de l'Institut.

Comme la baronne Travot arguait de la santé de son mari pour en obtenir la grâce, le Dr Puzin rédigea aussi le rapport que voici (1).

« M. le général Travot, âgé de 52 ans, d'une haute stature, d'un tempérament sanguin, la tête volumineuse, la face colorée, le front large et chauve, l'angle fronto-facial peu incliné, le corps d'un embonpoint médiocre, entra dans la maison de santé du Dr Puzin sur la fin de février 1817. Le général, à la suite d'une détention rigoureuse et d'un jugement qui le condamnait à mort, éprouva les premiers symptômes de la

(1) Archives du Ministère de la Guerre.



manie, il vit des ennemis dans toutes les personnes qui l'entouraient. Ses amis les plus chers, ses parents, son épouse elle-même, tout le monde semblait conspirer pour le perdre. Il crût qu'on cherchait à l'empoisonner ; sa translation du château de Ham dans une maison de la capitale, améliora momentanément son état, mais elle ne dissipa pas entièrement ses défiances. On le voyait à table cherchant à dissimuler ses soupçons, mais éviter de manger ce qu'on lui destinait et à retenir comme par inadvertence ce qu'on adressait à d'autres convives ; la société, la promenade, le jeu lui fournissaient des distractions, mais sa susceptibilité le suivait partout ; il s'appliquait tout ce qu'on disait, s'offensait d'un mot, d'un sourire, d'un geste; bientôt (huit mois après) il demanda qu'on lui donnât à manger dans son appartement, afin me dit-il, que je pusse plus commodément lui donner la dose de poison qui lui était destinée; il conserva néanmoins une chatte qu'il nourrissait d'une partie des aliments qu'on lui donnait et témoigna beaucoup d'inquiétude parce que l'ayant maltraitée elle sortit et se trouva égarée pendant quelques jours. Plusieurs fois le général descendit à la cuisine, y fit préparer devant lui ses aliments, puisa son eau à la fontaine, mais il renonça bientôt à ces précautions, revint manger à table pendant quelque temps, quitta de nouveau la société, sans que dans ces cas il ait été possible de lui faire prendre autre chose que des bains.



Portrait de Pinel, par Celestine Heussée.
(Cliché des « Biographies Médicales » publiées par le Dr Paul Busquet)

Dans le courant de mars précédent, le général qui mangeait seul dans sa chambre et qui refusait même d'y recevoir sa femme, demanda qu'on ne lui donnât désormais que deux plats, bientôt après il se réduisit à ne manger que du pain, à boire de l'eau. Cette manière de vivre, le défaut d'exercice, le manque d'air qu'il fallait qu'on ouvrît malgré lui ses portes et ses fenêtres, la concentration des idées augmentèrent le désordre des facultés mentales. Le général en vint même à rester plusieurs jours sans manger, sans boire et sans se coucher. Il était dans cet état lorsque monsieur le professeur Pinel le visita le 20 de mai.

Le lendemain, avec un peu de violence, je parvins à faire prendre au malade des aliments ; le 22 il mangea deux potages et but du vin, le 23 il fit de même et resta au lit en se plaignant de douleurs d'entrailles, produites par la constipation, le 24 il a éprouvé plusieurs hémorragies nasales peu considérables, il n'a voulu prendre le matin qu'environ une once de pain et un demi-verre d'eau, le soir il a pris de force un lavement, s'en est laissé donner un second, a mangé un potage et quelques légères pâtisseries avec du vin et de l'eau.

Il a été impossible en raison de la constipation qui durait depuis dix jours, et qui donnait lieu à des vomissements de commencer l'usage des douches. On eut craint en les employant plus tôt, malgré le

refus du malade, d'aggraver son mal bien loin d'en combattre la cause.

Le général est maigre, faible, mais il a le pouls régulier, le teint bon et si les douches l'obligeaient à se nourrir, il ne serait pas impossible qu'il se rétablit quant au physique, la secousse violente que sa condamnation a portée sur le cerveau, le dérangement toujours croissant des fonctions de l'entendement laissent peu d'espoir de guérir le moral.

Paris, le 24 mai 1818 à minuit. PUZIN.

Tant de papier, tant de misère n'eurent point don d'émouvoir l'entourage du roi. Louis XVIII fit attendre la grâce de Travot jusqu'au 2 janvier 1819. La nouvelle resta sans effet sur l'état du pauvre dément qui resta en traitement chez le Dr Puzin.

Lorsque la maison de ce dernier disparut, Travot fut placé dans l'établissement du Dr Blanche à Montmartre. Il y mourut le 7 janvier 1836.

Si Louis-Philippe accorda quelques compensations pécuniaires aux fils du général et à celle qui signait ses suppliques : « Madame Travot, femme du général en démence », ce furent surtout les populations de l'Ouest qui se chargèrent d'en appeler de l'odieuse conduite du gouvernement de Louis XVIII.

En 1836, le maire de Cholet ouvrit une souscription pour l'érection à Travot d'un buste qui fut confié à David d'Angers.

Deux ans plus tard, la ville de La Roche-sur-Yon lui élevait une statue, dans le pays même où il avait fait la paix plus encore que la guerre. Une réplique de cette statue, œuvre de Maindron (2), se trouve à Poligny où elle a été inaugurée (1) le 23 août 1867.

Dr MAURICE GENTY.

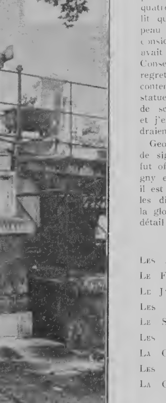
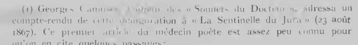


Photo M. G.

La tombe de Travot au cimetière Montmartre.



(1) Georges Camuset, l'auteur des « Sonnets du Docteur », adressa un compte-rendu de cette inauguration à « La Sentinelle du Jura » (23 août 1867). Ce premier article du médecin poète est assez peu connu pour qu'on en cite quelques passages :

« En présence de ce bronze on éprouve une sensation qui est de l'admiration peut-être, mais aussi de l'étonnement. Il était joliment maigre, le général, et il avait un gredin de plumet bien rebelle à l'esthétique. Quoiqu'il en soit, il est debout, comme Lecourbe, avec un grand habit à grand collet, comme Lecourbe ; là s'arrêtent les ressemblances ; il n'est pas sur une fontaine, il est sur un piédestal de marbre jaune flanqué de quatre génies dans l'âge ingrat ; il lit quelque chose et garde son chapeau sur sa tête. En dehors de ces considérations, la place de Poligny avait besoin d'un monument et le Conseil a sagement fait les choses. Je regrette, pour ma part, qu'on se soit contenté de la seconde épreuve d'une statue médiocre. Il ne manque pas de sculpteurs, hormis M. Maindron et j'en connais plusieurs qui ne voudraient pas avoir signé la Velleda ».

Georges Camuset ne manqua pas de signaler le menu du banquet qui fut offert par la municipalité de Poligny et groupa 600 couverts. Comme il est certainement plus suggestif que les discours qui furent prononcés à la gloire de Napoléon III, le voici en détail :

MELON
LES ANGUILLES A LA POULETTE
LE FILET DE BŒUF JARDINIÈRE
LE JAMBON DE MAYENCE EN BELLEVUE
LES DINDONNEAUX ROTIS
LE SAUMON SAUCE MAYONNAISE
LES LANGOUSTES A LA RÉMOULADE
LA GALANTINE DE VOLAILLES
LES ECREVISSES INFINITÉSIMALES
LA CHARLOTTE PLOMBIÈRE
DESSERTS

—

VINS

CHATEAU-CHALON
CORTON DE ROY
CHAMPAGNE FRAPPÉ

(2) « Quand on voulut décerner une statue au général Travot, mon cousin Victor Laréveillère vint, avec les députés de la Vendée, me dire qu'on leur avait parlé de Maindron, mais qu'ils ne le croyaient pas assez grand statuaire pour le charger de ce monument. Je les rassurai et les priai de lui accorder cette confiance, que c'était assurer son avenir d'artiste, et je leur certifiai qu'il leur ferait un ouvrage remarquable, et cependant cette baveuse individualité n'a cessé de dire que j'étais jaloux de lui, et elle n'a jamais discontinué de me poursuivre avec cette calomnie ». (Souvenir de David d'Angers sur ses contemporains, pp. 188-189, in-8. La Renaissance du Livre. Paris, 1928).

Le Nu dans l'Art

L'art chrétien

depuis les origines jusqu'à la Renaissance

Poursuivant la publication de sa *Nouvelle Anatomie artitique*, M. Paul Richer, après deux volumes consacrés l'un au *Nu dans les Arts de l'Orient classique : Egypte, Chaldée, Assyrie*, l'autre au *Nu dans l'Art grec*, vient d'en publier un troisième où il étudie le *Nu dans l'Art chrétien depuis les origines jusqu'à la Renaissanee* (1).



Cliché Plon

Figure nue

Manuscrit de Villard de Honnecourt publié en fac-similé par J. B. Lassus et Darcel. Pl. XXI

D'après P. Richer. Le Nu dans l'Art. L'Art chrétien.

Si M. Paul Richer distingue quatre grandes phases dans l'art qu'a vu naître et se développer le christianisme :

1° L'art chrétien primitif ;

2° L'art byzantin ;

3° L'art roman ;

4° L'art ogival ou gothique ;

il réunit cependant dans une première partie l'art chrétien primitif et l'art byzantin, parce que les limites entre les deux sont indécises et que, malgré un idéal morphologique essentiellement différent, il est difficile de les séparer nettement et de dire quand l'un finit et quand l'autre commence.

De même M. Richer groupe dans une deuxième partie l'art roman et l'art ogival, parce que le second est la suite logique du premier et que, malgré des caractéristiques morphologiques différentes, des liens étroits les unissent. L'art grec, se renouvelant sans cesse de siècle en siècle, avait parcouru une magnifique et prodigieuse carrière : au sixième siècle, les progrès si rapides de l'archaïsme ; au cinquième, l'apogée avec Phidias ; au quatrième Praxitèle et Scopas y font entrer toutes les nuances du sentiment ; enfin au troisième siècle et aux siècles suivants, l'art hellénistique né du contact avec l'Orient transforme et renouvelle la face de l'art classique.

Lorsqu'apparaît le christianisme, le génie grec n'a pas épuisé sa force d'expansion et c'est encore son rayonnement que l'on perçoit sous les manifestations variées de l'art chrétien ; c'est lui qui, après des alternatives diverses, des éclipses mêmes plus ou moins longues, après treize ou quatorze siècles d'attente triomphera à l'époque glorieuse de la Renaissance, scellant définitivement la paix avec l'art chrétien.



Cliché Plon

Guérison d'un hydropique (Détail). Mosaïque de la cathédrale de Monreale. XIIe siècle (Photo Alinari).

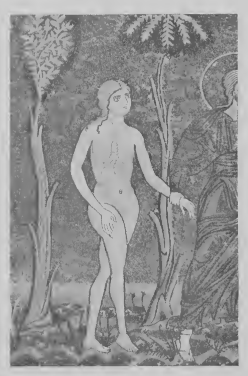
D'après P. Richer, loc. cit.

Mais il faut bien reconnaître, dit M. Paul Richer que, pendant toute sa période primitive, l'art chrétien ne fut qu'une longue décadence de la radieuse forme grecque qui, après avoir jeté quelques vifs éclats par instants, finit par disparaître entièrement.

Sur la table rase ainsi créée, l'art byzantin construit son étrange formule, combinaison singulière des traits classiques grecs et des formes de l'Assyrie, mélange de l'Occident et de l'Orient. Cette formule pèse d'un

(1) Un vol. 275 fig. Prix, 48 fr. Plon, éditeur, 8, rue Garancière, Paris.

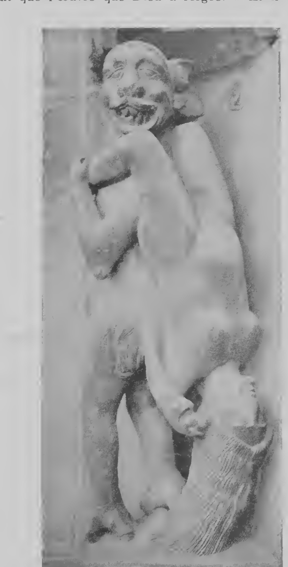
poids si lourd sur la figuration de la forme humaine que l'art médiéval n'arrive à s'en dégager qu'à grand'peine et qu'elle le traverse tout entier pour dominer encore les manifestations de la première Renaissance italienne. Toutefois en France, si l'art roman y reste encore soumis, l'art gothique s'en dégage peu à peu entièrement. Et pour accomplir cette magnifique résurrection de l'art, les grands sculpteurs de nos cathédrales n'ont pas eu à chercher l'aide d'un passé aboli, tout glorieux qu'il fût. Dans leur œuvre, le nu qui renaît ne porte pas le sceau de la Grèce. Les très grands artistes qu'ils furent tirèrent tout leur propre fonds dans tous les domaines et, pour ce qui est de la forme humaine, n'eurent qu'un maître, celui dont Albert Dürer, plus tard, reconnaissait la



Cliché Plon

Ève présentée par le Christ
Mosaïque de la cathédrale de Monreale,
XII[e] siècle (Photo Alinari).
D'après P. Richer, Le Nu dans l'Art,
l'Art chrétien.

suprématie et la puissance lorsqu'il disait à son élève : « Applique-toi à observer la nature et ne t'en laisse pas détourner pour suivre ton bon plaisir en te figurant que tu trouverais mieux toi-même... Tu te garderas bien de penser faire quelque chose de plus parfait que l'œuvre que Dieu a forgée. » Et il conclut



Cliché Plon

Femme conduite en enfer
Cathédrale de Chartres, Portail sud
(Houvet, Portail sud, II, p. 7)
D'après P. Richer, loc. cit.

que personne ne peut exprimer la beauté de son propre sens et par sa seule pensée et qu'il est nécessaire que cette beauté ait été mise en lui par l'étude et par une soigneuse et diligente imitation de la nature. C'est ainsi que notre art médiéval est demeuré isolé et inégalé. Il atteignit rapidement son apogée au cours du treizième et au commencement du quatorzième, bien

avant la Renaissance italienne, qui doit son réveil à l'influence de la forme antique retrouvée. Cette forme s'impose d'ailleurs tellement aux artistes qu'ils ne purent s'en délivrer qu'après de longs efforts et par un retour à l'étude de la nature, aidés sur ce point par la naissance d'un renouveau scientifique. »

Une forme de nu bien spécial, inconnu à l'antiquité, paraîtra à la Renaissance sous la main de certains artistes par l'abus qu'ils feront des connaissances nouvelles dues à l'anatomie naissante. La Renaissance crée un nouveau type qui se retrouve en Italie, en France et ne fait que s'exagérer en Allemagne.

Cette évolution de la forme humaine à l'époque de la Renaissance fera l'objet d'un prochain volume de M. Paul Richer.

P. M.



Cliché Plon

Les damnés poussés par les démons vers la chaudière.
Cathédrale de Bourges. (Photo Giraudon)
D'après P. Richer : loc. cit.

IMP. DE COMPIÈGNE. 1929.

6ᵉ Année. - N° 12 1929

LE PROGRÈS MÉDICAL

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ *(Mensuel)*

ADMINISTRATION
AIMÉ ROUZAUD

41, Rue des Ecoles - PARIS
Téléphone : Odéon 30-03

REDACTION
Docteur MAURICE GENTY

LE NUDISME

Le sujet n'est peut-être pas de saison, mais il est plus que jamais d'actualité : le nudisme recueille chaque jour de nouveaux adeptes.

A vrai dire l'action bienfaisante du soleil a été constatée depuis longtemps ; l'antiquité grecque ne l'ignorait pas ; mais ce n'est qu'à la fin du XIXᵉ siècle que le droit au nudisme, c'est-à-dire à la nudité en commun fut proclamé par le Dʳ Heinrich Pudor, dans son livre *Nackende Menschen*.

Quelques années plus tard, Gustave Mockel, éditeur de la revue *Kraft und Schönheit*, entreprit une campagne en faveur des bains d'air.

En 1906, il y avait en Allemagne environ 150 bains d'air et déjà le nudisme avait fait d'assez grand progrès pour que quelques villes n'hésitassent pas à prendre ces bains à leur compte.



Photo Giesecke et cliché « Vivre »

Gymnastique rythmique

A la veille de la guerre, il existait dans le même pays plus de 300 sociétés naturistes dont les adhérents venaient en des parcs spéciaux prendre des bains et se livrer à la gymnastique ou aux sports. Beaucoup pratiquaient déjà le nudisme intégral, d'autres un nudisme mitigé avec caleçon ou slip.

Cliché « Die Schönheit » et « Vivre »

La vie dans un camp naturiste

Après la guerre le nudisme fit des progrès rapides. Le « Monboddobund » devint en 1915 la « Deutsche Luftbad-Gesselschaft » qui groupa dès cette époque, jusqu'à cent cinquante personnes dans son bain d'air de Neukolln, près de Berlin.

Elle se propose d'atteindre les buts suivants :

1° Assainir le corps et l'esprit de ses membres, sans distinction de sexe ni d'âge, par une culture conforme à la nature.

2° Développer leur éducation éthique et esthétique par le nudisme en commun.

3° Répandre dans la masse le goût de la culture physique.

Pour être admis dans cette association, il faut d'abord présenter une requête et établir un questionnaire d'après lequel un comité décide de l'admission.

Les membres seuls, sur présentation de leurs cartes, ont le droit d'entrer dans les bains d'air et les piscines. Hommes et femmes s'y baignent complètement nus. Par la nudité, dit le programme, sont supprimées toutes apparences de classe et de luxe et, de la sorte, peuvent se rencontrer fraternellement des gens de toutes les professions, intellectuels ou artisans.

Pour faire partie de la « Deutsche Luftbad-Gesselchaft », mari et femme doivent se faire inscrire ensemble, à moins que l'un des deux ne soit empêché par une maladie, auquel cas il doit présenter un certificat médical. Les vieillards célibataires ne sont pas admis ; toute personne dont la conduite occasionnerait du scandale serait immédiatement exclue.

Cliche « Die Schonheit » et « Vivre »

En plein air.

D'autres associations imposent d'abord un stage à leurs nouveaux membres. Ils sont accueillis comme hôtes et ne peuvent prendre part à toutes les réunions. Ce n'est qu'au bout d'un temps plus ou moins long, lorsqu'on a pu juger du sérieux de leurs intentions, qu'ils sont définitivement admis.

Les sociétés nudistes ont essaimé par toute l'Allemagne. Il n'est pas de grande ville qui ne possède un parc de plein air.

Dans le Brandebourg, le « Neusonnlandbund » dispose d'un terrain où se groupent parfois plus de 300 personnes dans une nudité paradisiaque. A Berlin même, il n'existe pas moins de huit sociétés nudistes. Le « Reichsverband » y compte plus de 5.000 adhérents. A Dresde, Munich, Dortmund, Breslau, Dantzig, Dessau, Leipzig, Hambourg, Francfort, Magdebourg, Darmstadt, Hannover, Chemnitz, existent des associations très prospères dont les membres se réunissent au moins une fois par semaine.

Si bien qu'aujourd'hui on compte officiellement plus de 200.000 nudistes en Allemagne, et dans ce nombre ne sont pas compris ceux qui pratiquent chez eux, isolément ou en famille.

Tout autour de Berlin, de grands terrains sont aménagés aux bords des lacs et réservés aux nudistes sans que la police y trouve à redire. A Hambourg, des

piscines et des plages publiques sont mises à la disposition des enfants qui désirent se baigner nus.

Un décret du gouvernement de Slesvig-Holstein a autorisé les bains en commun, sans costume, dans la plage de l'île de Syet.

Le mouvement nudiste s'est étendu sur l'Autriche, la Suisse et la Tchécoslovaquie.

En Espagne, Barcelone compte aussi une colonie de nudistes dont quelques membres ont essaimé dans la région de Toulouse.

En Grande-Bretagne, le nudisme gagne également des adeptes, mais par suite du caractère anglais, son organisation n'a rien d'officiel.



Photo Hans Eder et cliché « Vivre »

En France, des essais ont été tentés à Tourette-sur-Var, par une colonie composée d'ailleurs en grande partie d'étrangers. A « Terre libérée » (Luynes, Indre-et-Loire), L. Rimbault a mis en pratique un demi-nudisme. A Lyon, à Strasbourg, à Aix-en-Provence, sur plusieurs points de la banlieue parisienne, notamment à La Varenne-Saint-Hilaire et aux environs d'Etampes, des groupes pratiquent le nudisme; et plusieurs sociétés naturistes mènent en faveur de la méthode une active propagande.

Arriveront-elles à développer le mouvement dont les réalisations chez nous ne sont jusqu'ici que très timides ? On connaît les arguments des adeptes du nudisme. Deux publications (1) de la ligue « Vivre intégralement » viennent de les présenter à nouveau avec images à l'appui et démonstrations concluantes tirées de l'histoire, de l'art et des préceptes de la médecine. Les théoriciens de la vie à l'air libre pensent comme saint Augustin qu'« un temps viendra où nous jouirons de la beauté seule, de notre beauté mutuelle, sans désir impur ». Mais il est bien à craindre qu'ils aient longtemps contre eux l'inclémence des saisons et ce qu'on appelle la morale, tant que la dite morale aura quelque chose à voir dans l'accomplissement de la fonction sexuelle.

(1) H. Nadel: Devons-nous vivre nus? La Nudité à travers les âges, 1 vol. La Nudité et la Santé, 1 vol. Chaque volume avec de nombreuses illustrations: 20 francs. Editions de « Vivre intégralement », 2 bis, rue de Logelbach, Paris.

A travers les Archives

Deux certificats médicaux pour le Général Radet

Le général Radet, fils d'un aubergiste de Stenay, né en 1762, fut mêlé à quelques-uns des événements les plus dramatiques de la Révolution et de l'Empire. Capitaine de la compagnie de canonniers, il était à Varennes lors de la fuite du roi et fut un des premiers à l'arrêter. Ce fut d'autre part lui que Napoléon chargea, en 1809, d'enlever le pape Pie VII.

Nommé inspecteur général de la gendarmerie et grand prévôt de l'armée pendant les Cent Jours, il conduisit à Cette le duc d'Angoulême fait prisonnier.

Le soir de Waterloo, il assista à la bousculade du pont de Genappe. Bourré de coups de crosse par les fuyards, il put gagner Laon où l'Empereur l'autorisa à aller se faire traiter à Paris.



Le Pont de Genappe en 1815.
(D'après Navez, Le champ de bataille et le pays de Waterloo).

Il arriva dans la capitale le 25 juin à 7 heures du soir et alla se loger 59, rue Helvetius. Se doutant bien qu'un retour aussi rapide pouvait être la source de désagréments multiples, Radet se munit en hâte d'un certificat de Paroisse à qui il avait eu recours quelques jours auparavant. Et voici l'attestation que le premier médecin du roi Joseph lui délivra. A défaut d'un autre intérêt, ce certificat a celui de prouver que les blessures du grand prévôt n'étaient point trop graves (1).

Je soussigné, certifie à tous qu'il appartiendra que j'ai été demandé par M. le lieutenant général Radet, grand Prévôt de l'Empereur à l'armée, le vingt-deux juin pour lui donner mes soins à la suite de fortes contusions du genou gauche, ainsi qu'à la partie supérieure de la hanche droite que j'ai reconnues avoir été faites par des bourrades de fusil. Ces parties étaient dans un état de douleur telle que j'ai craint des mouvements convulsifs parce qu'elles avaient éveillé des douleurs anciennes, rhumatismales, dont j'ai déjà traité cet officier général à Naples en 1808.

En conséquence, j'estime que le malade ne peut par l'excès de ses douleurs continuer un service actif jusqu'à nouvel ordre.

Ce que j'affirme sincère et véritable pour servir et valoir ce que de raison.

A Paris, le 26 juin 1815.

J.-B. PAROISSE.
Premier médecin du roi Joseph.

Le retour de Radet ne fut point du goût du major général qui lui donna ordre de rejoindre sur le champ ; ce qui motiva une longue réponse où le grand prévôt disait entre autre :

« J'ai 36 ans effectifs de service et c'est la première fois que j'aperçois le soupçon planer sur moi ; cependant, monseigneur, j'ai l'orgueil de dire que j'ai toujours servi avec zèle, courage, dévoûment et patriotisme. J'ai rendu des services à ma patrie, à l'Etat et même à l'Empereur, et il me suffira d'observer à votre Excellence que mes principes et mon individu sont d'autant moins suspects que j'ai arrêté le Roi, le Pape, gardé et embarqué le Duc d'Angoulême. »

Ce sont ces états de services qui valurent au général Radet d'être arrêté à Varennes le 29 décembre 1815 et conduit à la citadelle de Besançon. Il fut condamné par le conseil de guerre du 29 juin 1816, à neuf ans de détention, et maintenu à la citadelle.

Le 8 juin 1818, il sollicita l'autorisation d'aller faire une cure à Luxeuil :

« D'anciennes douleurs rhumatismales dont je suis atteint, sont devenues très aiguës par une blessure qu'en l'an VI, j'ai reçue au genou droit et se renouvellent tous les ans.

Depuis trente mois que je suis dans cette citadelle, j'en ai souffert deux fois violemment ; elles résistent à tous les traitements et les médecins de Besançon comme ceux de l'armée s'accordent à reconnaître que les eaux thermales me sont indispensables pour adoucir les douleurs et prévenir les accidents. »

(1) Elles n'avaient nécessité, dit un autre rapport, que quatre ou cinq jours de repos, avec deux saignées, et deux accès de fièvre qui obligerent le général à prendre « l'éméthique et une médecine ».

A l'appui de sa demande le général Radet joignait un certificat médical signé des D[rs] Briot et Barrey :

« Nous, soussignés, docteurs en médecine ou en chirurgie, médecin des épidémies de l'arrondissement de Besançon, chirurgien en chef de l'hôpital civil de la même ville, certifions que M. Radet, lieutenant général des armées du Roy, actuellement détenu à la citadelle de cette ville, est affecté d'un gonflement habituel au genou droit et d'une douleur qui se renouvelle périodiquement ; que cette douleur et ce gonflement résultent d'une ancienne blessure profonde qui a pénétré dans l'articulation, qu'une affection rhumatismale à laquelle était sujet M. Radet est venue s'y joindre, a augmenté les accidents qui ont résisté à différents traitements que le général a subis aux armées ainsi qu'à deux traitements qu'il a suivis depuis qu'il est à la citadelle. En conséquence nous engageons M. le général Radet de solliciter la permission de se rendre à Luxeuil pour y faire usage des eaux tant sous forme de bains que sous forme de douche et en appliquant la boue de ces eaux : nous regardons ces moyens comme convenant essentiellement à l'état du général, les seuls qui soient capables de prévenir la formation d'une tumeur blanche d'articulation dont il est menacé.

Besançon, le 4 juin 1818.



Vue de Besançon et de la citadelle prise des remparts de la ville
(Lithographie de Engelmann, 1827)

L'autorisation fut refusée au général Radet ; et le ministre de la Guerre en donnait pour raison que Sa Majesté considérait « que les eaux de Luxeuil n'avaient pas une efficacité assez prononcée et qu'un traitement au moins aussi utile pourrait être institué à la citadelle de Besançon. »

Ainsi le général Radet ne put aller à Luxeuil, mais, compensation suffisante, il fut gracié quelques mois après, le 1[er] décembre 1819 et mourut le 28 septembre 1825.

Après "l'assassinat" du Maréchal Ney

L'admirable statue de Ney par Rude a reçu, comme tous les ans, la couronne d'immortelles et les fleurs dont, chaque 6 décembre, lui est offert le pieux hommage.

C'est ce jour-là que Ney fut exécuté, le long du mur de clôture du restaurant dit La Chartreuse (1). Le récit de cette exécution, qu'Armand Carrel qualifiait d'« assassinat », a été fait par maints historiens. Celui qui suit est, je crois, inédit (2) ; il fut adressé à titre de compte rendu officiel au Ministre de la Guerre par le lieutenant général de l'Espinois :

A S. E. Duc de Feltre, Ministre de la Guerre.
7 Décembre 1815.

1[re] DIVISION MILITAIRE

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à votre Excellence que l'arrêt de la chambre des Pairs, portant condamnation de l'ex-maréchal Ney à la peine de mort, a reçu son exécution aujourd'hui 7 du courant à neuf heures et quart du matin, sur la partie du boulevard d'Enfer située entre le Jardin du Luxembourg et l'Observatoire.

Le condamné a été extrait à neuf heures de la chambre où il était détenu ; il est monté en voiture, accompagné de deux officiers de gendarmerie et du curé de S[t]-Sulpice dont il avait d'abord rejeté avec une sorte de mépris le

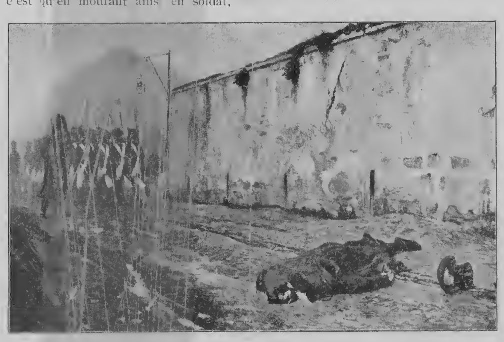
(1) A peu près le mur actuel de Bullier

(2) Archives historiques du Ministère de la Guerre.

ministère consolateur et qu'il a ensuite redemandé de son propre mouvement avec des témoignages de résignation.

Conduit au lieu du supplice sous l'escorte d'un détachement de grenadiers royaux de La Roche Jacquelin, d'un piquet de gendarmerie, d'un autre piquet de Gardes nationales à cheval, et de la Compagnie de sous officiers vétérans de service au Luxembourg, il a refusé en arrivant sur le terrain de se mettre à genoux, et n'a point voulu permettre qu'on lui bandat les yeux : ce qu'il y a d'inconcevable, c'est qu'en mourant ainsi en soldat, courage de désespoir et non ce courage ferme et tranquille d'une conscience pure. »

Après l'exécution, le corps du maréchal demeura exposé pendant un quart d'heure sur le terrain (1), tandis que l'abbé de Pierre priait à quelques pas. A ce moment, un Anglais à cheval sauta par dessus le cadavre et s'enfuit à toutes brides sans qu'on put l'arrêter. (2)



Cliché de l'Histoire de France Larousse

Exécution du Maréchal Ney, par Gérôme.
Salon de 1868.

il a osé protester encore de son innocence, comme si la trahison dont il s'est rendu coupable, n'est pas aussi manifeste aux yeux de l'Europe qu'à ceux de la France.

Le corps du condamné a été relevé quelques instants après l'exécution, et déposé à l'hospice de la Maternité, pour y être gardé jusqu'à ce que l'officier de l'Etat civil s'en empare et le remette aux parents.

Le nombre des spectateurs était peu considérable et la plus parfaite tranquillité a régné pendant toute la nuit et règne encore dans Paris.

Le Lieut. génér. comm. la 1re Div. Mil.

L'Espinois.

Comme de l'Espinois, un des agents secrets qui assistaient à l'exécution crût nécessaire de donner son opinion dans le rapport qu'il adressa au ministre de la police Decazes :

« On aura certainement parlé à Votre Excellence du courage qu'il a montré. Quant à moi, je n'y ai vu qu'un

On transporta ensuite le corps à l'hospice de la Maternité, le curé de Saint-Sulpice marchant en tête du cortège. Les Sœurs de la Charité veillèrent toute la nuit auprès du maréchal.

« Quantité d'individus marquants, dit un rapport de police, sont venus voir le corps du maréchal : des pairs, des généraux, des officiers, des ambassadeurs.

Plus de cinq cents Anglais sont venus voir le cadavre, constate un autre rapport. Un garde national leur a dit : « Mais, messieurs, vous avez dû le voir en Espagne ». Un vétéran ajouta : « Vous ne le regardiez pas comme cela à Waterloo. »

(1) Un rédacteur d' « Excelsior » a raconté dernièrement que, passant à Gisors, il a vu dans le Musée de cette ville une petite bourse de soie, tricotée et brodée par la maréchale Ney, et qui fut retrouvée dans la poche du maréchal après son exécution par Madeleine Morin, domestique de confiance que la famille avait chargée de rhabiller le corps criblé de balles du glorieux soldat.

La bourse avait été laissée à Madeleine Morin, qui, décédée le 27 février 1852 à Etrepagny, l'avait léguée à M. Rally, greffier de la justice de paix de Gisors.

(2) Welchsinger. Le Maréchal Ney.

Le surlendemain de l'exécution, on transporta secrètement et au petit jour le corps de Ney au Père-Lachaise. Par ordre, la tombe ne fut recouverte que d'une pierre sans la moindre inscription. Cinq mois après fut accordée l'autorisation de déposer les restes du maréchal dans un caveau de famille. Sur les ordres du ministre, on ne travailla que la nuit et l'on plaça le corps dans le caveau, au leve du jour, à huis clos.

Ainsi finit tué comme un chien, dit Rude, un héros couronné de gloire et qui avait été si grand dans la retraite de Russie

MAURICE GENTY.



The celebrated Marshal Ney designed from nature as he appa[illegible] Maternity two hours after his death December th[illegible] Bibliothèque Nationale, Estampes)

TABLE DES MATIÈRES POUR 1929

